

SITE DES VERNETS



RÉALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE
À UN DEGRÉ EN PROCÉDURE OUVERTE
JANVIER 2019

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE À UN DEGRÉ
EN PROCÉDURE OUVERTE À GENÈVE

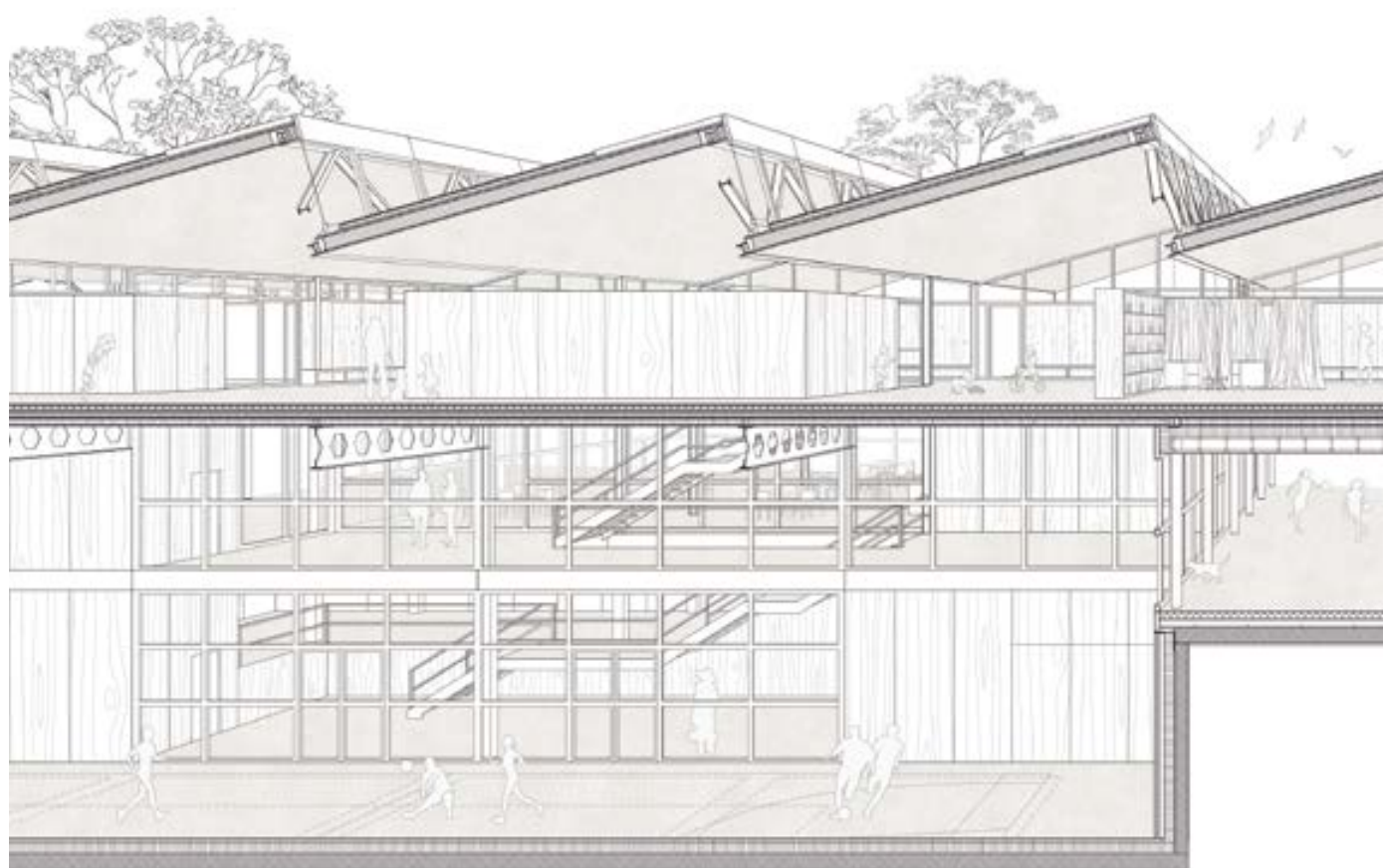
SUR LE SITE DES VERNETS

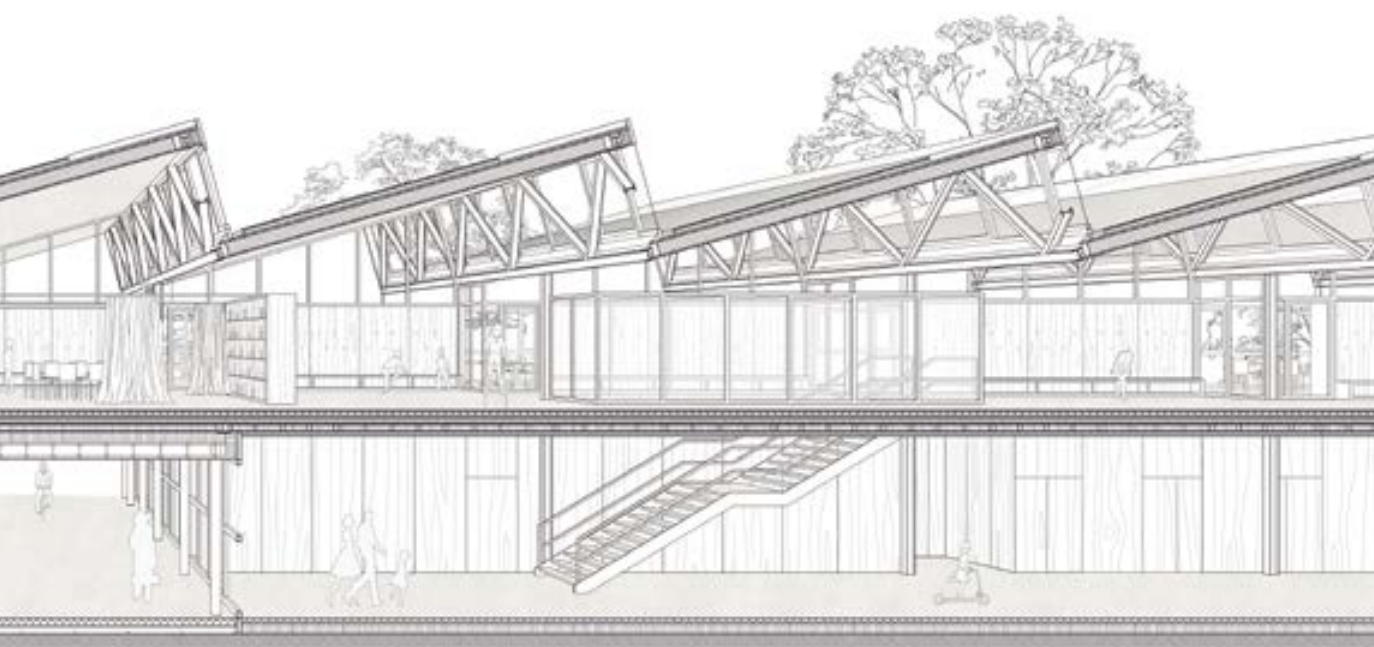
POUR LA RÉALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE

Rapport du jury, janvier 2019

SOMMAIRE

Introduction	4
Rapport du jury	7
Levée de l'anonymat	16
Projets primés	26
Projets non primés	75





Le quartier en développement sur le site des anciennes casernes des Vernets va être un des plus denses de Genève. Les immeubles de logements, qui sont actuellement en phase de planification, ont une échelle peu connue à Genève jusqu'à ce jour. Deux grands îlots de dix étages – de véritables « superblocs » – et une tour de plus de 80 mètres de hauteur vont accueillir près de 1 500 logements dans un futur proche. Le saut d'échelle entre les quelques barres de logements préexistantes sur le site et les nouvelles constructions est considérable. C'est dans ce contexte pointu que la Ville de Genève planifie la réalisation d'un groupe scolaire complet qui devra répondre à la croissance de la population dans ce nouveau quartier de la ville.

Les 48 projets rendus dans le cadre de ce concours d'architecture réagissent de manière très différente aux contraintes de ce site. La diversité des réponses données a permis au jury de mener un débat intense et fructueux autour des trois thématiques-clefs suivantes :

Tout d'abord, la densité.

Quelles sont les différentes approches pour réagir à cette grande densité ?

Quelle place occupera la future école dans ce quartier ?

Faut-il minimiser son emprise au sol afin de libérer un maximum de surfaces au niveau du sol ? Faut-il créer une place publique au pied de la tour, impliquant une réduction considérable du périmètre de l'école ?

Quelles mesures seraient envisageables pour compenser ce manque de surface au sol ?

En aménageant un préau sur la toiture ? En développant une école toute en hauteur ?

Une école qui se développe sur cinq ou six étages est-elle réellement envisageable pour des enfants ?

Comment créer un préau d'école sûr mais non cloisonné, clairement identifiable pour les enfants ?

Puis, l'image de l'école.

Quelle est l'image appropriée à cette situation ?

Une grande école qui s'affirme et s'impose par rapport à ses voisins ? Ou bien au contraire sera-t-elle fine, légère et perméable pour se différencier au maximum des immeubles de logements d'un caractère minéral et massif ?

D'une manière plus générale et indépendamment du contexte, quelle image une école offre-t-elle de nos jours ?

Et enfin, la « vocation double ».

Une école est-elle en mesure de proposer des espaces aux futurs habitants du quartier en dehors de sa fonction originelle ?

La conception du préau favorise-t-elle une occupation par les habitants en dehors des usages scolaires ? Et surtout, comment les éléments du programme sont-ils mis en place afin de permettre au mieux leur usage public au service du quartier ? Comment est gérée l'accessibilité directe et indépendante du restaurant scolaire, des salles parascolaires, des salles de rythmique et de sport qui permettent leur utilisation le soir et le weekend ? Quelle est le rapport et l'interaction entre ces salles et l'espace public ?

Ces questions et réflexions ont permis au jury d'avoir une attitude claire et d'éliminer un grand nombre de projets lors du premier tour.

Après deux jours d'intenses discussions autour des projets qui ont donné des réponses pertinentes sur une ou plusieurs des questions susmentionnées, le jury s'est prononcé afin d'attribuer le premier rang et le premier prix au projet « Émile ». En effet, ce projet apporte des réponses inattendues qui ont su séduire et convaincre le jury dans son intégralité. Le projet propose une école qui offre une ouverture vers de nouvelles formes d'enseignement et qui assume pleinement sa double vocation comme véritable centre de quartier.

Au nom du jury, je remercie tous les participants pour leur grand engagement et pour la qualité de leurs propositions. Une fois de plus, le concours ouvert a permis d'aboutir à un projet convaincant. Grâce à l'engagement de la Ville de Genève et des nombreux architectes qui soutiennent cette démarche en participant à ces concours ouverts, la qualité de notre environnement construit et la qualité de vie dans cette ville resteront constamment élevées.

M. Alexander FURTER, architecte – président du jury, Bâle

Construire une école, c'est construire l'identité d'un quartier

Pour une collectivité publique, construire une école est un acte important, mais si peu fréquent qu'il mérite toute l'attention. Car au-delà d'un simple équipement, l'école du quartier est bien autre chose : c'est à la fois le cœur et la centralité d'un quartier, c'est le lieu rassembleur et fédérateur pour ses habitants, c'est enfin, et pour beaucoup d'entre nous, le premier espace de vie hors les murs du domicile familial dans lequel chacune et chacun construit ses repères et ses expériences de la spatialité. Construire une école, c'est donc à la fois une formidable occasion et une gageure.

Depuis quelques années, le Conseil administratif de la Ville de Genève a décidé de rendre plus accessibles et ouverts les bâtiments scolaires en dehors des horaires des cours. Les groupes scolaires deviennent alors bien plus que des écoles, ils se muent en véritables espaces polyvalents, pluriels et « multiusages », de manière à ce que chaque mètre carré – et chaque franc investi aussi – puisse être le plus largement offert à chaque habitante et chaque habitant en diverses occasions. Les écoles deviennent de véritables outils de lien social.

L'école des Vernets se veut tout cela à la fois, et ceci est d'autant plus nécessaire dans ce quartier tout neuf, d'une extrême densité où tous les usages, les pratiques et les habitudes sont entièrement à inventer par des nouveaux habitants issus de tous horizons et appelés à construire le « vivre ensemble ». L'enjeu est de réussir l'insertion délicate du bâtiment dans cet environnement, auparavant industriel et artisanal, qui mute vers un quartier de logements. Les gabarits voisins sont élevés, très élevés et l'espace public à disposition contraint. C'est pour l'instant un simple vide, un non lieu, un périmètre dessiné, que le projet, par la justesse de son implantation doit absolument contribuer à qualifier, à habiter.

L'enjeu était de taille pour les concurrents. Les résultats du concours le montrent, par la multiplicité des partis proposés. Le jury a pu lire, dans le cadre de l'examen attentif des propositions, les hésitations des candidats face au choix d'une volumétrie adaptée au contexte environnant. Le gabarit du groupe scolaire, son positionnement et sa hauteur, en relation avec les constructions voisines n'apparaît certes pas comme une évidence, ni l'organisation des fonctions du programme, dont la plupart doivent s'ouvrir sur des usages externes. Les différents partis ont été comparés et évalués en regard de leur potentiel à générer une qualité spatiale à même de favoriser des appropriations diversifiées. Parmi toutes les solutions proposées, le choix du projet « Émile » placé au premier prix et premier rang par le jury, qui organise l'école sur un seul niveau, au-dessus d'un rez-de-chaussée occupé par tous les locaux ouverts aux habitants du quartier, apparaît comme une évidence dans ce contexte délicat. La Ville de Genève est pleinement convaincue de l'absolue pertinence de ce parti, qui tant par sa volumétrie que par son expression apporte la juste échelle, en totale adéquation avec le programme et le site. Ce volume répond à la grande hauteur des gabarits environnants par la générosité et l'étalement du plan, dont tout le rez-de-chaussée est ainsi offert aux usages du quartier. Au-delà d'une simple place, d'un vide souhaité par les futurs locataires, le projet propose plus : par son organisation interne, il offre un équipement entier aux futurs habitants du quartier.

La Ville de Genève, qui s'est d'ores et déjà engagée à mettre les locaux à leur disposition, réitère cet engagement envers les habitants. Elle est convaincue que ce projet répond pleinement aux attentes de toutes et tous et que ce choix permettra d'offrir un véritable lieu de convivialité et de partage pour ce quartier en devenir. Elle remercie les concurrents, les membres du jury et son président pour l'important travail fourni et se réjouit de voir ce projet se concrétiser.

M^{me} Isabelle CHAROLLAIS, architecte, codirectrice du Département des constructions et de l'aménagement de la Ville de Genève

plan de situation



périmètre du concours

01 / ORGANISATEUR, MAÎTRE DE L'OUVRAGE ET SECRÉTARIAT

L'organisateur et le maître de l'ouvrage sont la Ville de Genève.

02 / GENRE DE CONCOURS ET PROCÉDURE

Il s'agit d'un concours de projets d'architecture en procédure ouverte, à un degré, tel que défini par les articles 3 et 6 du Règlement SIA 142 (édition 2009).

03 / OBJET ET OBJECTIFS DU CONCOURS

Le Département des constructions et de l'aménagement de la Ville de Genève organise un concours de projets d'architecture afin de choisir un projet pour la construction d'un groupe scolaire complet pour l'enseignement primaire.

Le grand projet Praille-Acacias-Vernets (PAV), plus grand potentiel de logements du canton de Genève, franchit une étape importante avec le développement de son premier secteur, le périmètre de la caserne des Vernets.

Le projet prévoit la réalisation d'environ 1 500 logements, de surfaces d'activités, de commerces et la création de nouveaux équipements et espaces publics. C'est dans ce contexte que le projet d'un nouveau groupe scolaire s'insère, permettant ainsi de compléter les équipements publics et de répondre aux besoins des futurs habitants. Un groupe scolaire complet doit permettre, en premier lieu, l'accueil des enfants scolarisés en primaire. Cependant, l'utilisation du bâtiment va bien au-delà du temps purement scolaire et remplit également une fonction d'équipement public ouvert largement sur son quartier.

Tenant compte du développement planifié du site et des besoins d'équipements scolaires, les objectifs suivants sont fixés :

- mettre à disposition des élèves de 4 à 12 ans du quartier un groupe scolaire complet et des équipements parascolaires dès la rentrée 2023 ;
- répondre aux exigences qualitatives et quantitatives des espaces telles que définies par le programme des locaux ;
- affirmer l'identité du groupe scolaire en tant qu'équipement public du futur quartier ;
- qualifier, dans le cadre du périmètre défini, les espaces extérieurs, les parcours et la transition avec les espaces publics du quartier ;
- garantir dans le contexte précité la cohérence du fonctionnement du groupe scolaire ;
- intégrer les contraintes urbaines des figures fortes avoisinantes.

04 / PROGRAMME

Le groupe scolaire des Vernets va permettre d'accueillir environ 320 élèves, de 4 à 12 ans. Il s'agit d'un groupe scolaire complet.

Il comprend 16 classes d'études ordinaires ainsi que les classes spéciales réglementaires. Ces locaux scolaires sont complétés par des locaux permettant l'intégration d'élèves ayant des besoins éducatifs particuliers ou étant en situation de handicap.

Le groupe scolaire comprend également une salle d'éducation physique, des salles pour l'accueil parascolaire ainsi qu'un restaurant scolaire.

Ces derniers locaux, de même que les salles de jeux et de rythmique seront utilisés en premier lieu par les élèves de l'école mais également par des associations sportives, culturelles ou encore par des particuliers domiciliés dans la commune et souhaitant louer une salle pour organiser une fête ou une manifestation à caractère privé.

Le groupe scolaire doit être considéré comme un lieu polyvalent et ouvert, utilisé intensément de 8 h à 22 h, tous les jours de la semaine, y compris les week-ends.

05 / CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Conformément au point 1.13 du programme du concours, les propositions ont été jugées sur la base des critères suivants :

- cohérence générale du projet d'implantation du nouveau bâtiment avec son environnement ;
- qualités architecturales, fonctionnelles et techniques du projet ;
- qualités spatiales intérieures et des aménagements extérieurs ;
- économie générale du projet.

L'ensemble de ces critères n'est pas exhaustif et l'ordre dans lequel ils sont mentionnés ne correspond pas nécessairement à un ordre de priorité.

06 / JURY

Président	M. Alexander FURTER , architecte EPFL, SIA, ffbk Architekten AG, Bâle
Vice-présidente	M^{me} Isabelle CHAROLLAIS , architecte, codirectrice du Département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève
Membres professionnels	M. Francesco DELLA CASA , architecte cantonal, Genève M^{me} Véronique FAVRE , architecte EPFL, SIA, FAZ architectes, Genève M. Federico NEDER , architecte, UNR, IAUG, SIA, Amaldi-Neder architectes, Genève M. Marco RAMPINI , architecte EPLF, FAS et paysagiste FSAP, Atelier Descombes Rampini SA, Genève M. Jean-Luc VON AARBURG , architecte EPF, FAS, Miller & Maranta AG, Bâle M. Alain WOLFF , architecte EPFL, SIA, Alain Wolff architectes, Vevey
Membres non professionnels	M. Stéphane CASUTT , représentant des parents d'élèves, Genève M^{me} Sandra LEHMANN FAVRE , adjointe de direction, Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, État de Genève M. Serge MIMOUNI , directeur adjoint du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, Ville de Genève M. Jean-Pierre CHAPPUIS , équipe Ensemble, Genève M^{me} Isabelle WIDMER , cheffe du Service des écoles et institutions pour l'enfance, Ville de Genève
Suppléants professionnels	M. Mirko AKERMANN , architecte EPFZ SIA, MAK architecture, Zurich M. Sébastien SCHMIDT , adjoint de direction, Direction du patrimoine bâti, Ville de Genève M^{me} Antonella VITALI , architecte, Equipe Ensemble, Genève

07 / PRIX ET MENTIONS

Le jury a disposé d'une somme globale de Fr. 154 000.– HT pour l'attribution d'environ 6 prix ou mentions éventuelles dans les limites fixées par l'article 17.3 du règlement SIA 142, édition 2009.

08 / CALENDRIER DU CONCOURS

Ouverture des inscriptions au concours	25 juillet 2018
Questions des concurrents	jusqu'au 20 août 2018
Réponses du jury	5 septembre 2018
Rendu des projets	9 novembre 2018
Rendu des maquettes	15 novembre 2018
Jugement du concours	3 et 4 décembre 2018
Remise des prix et inauguration	14 janvier 2019
Exposition des projets	du 15 au 26 janvier 2019

09 / LISTE DES PROJETS RENDUS

L'organisateur a reçu 61 inscriptions. 48 projets ont été remis à l'organisateur.

01	SPIROU ET FANTASIO	25	DAVID ET GOLIATH
02	NBHOVG8Y9I55	26	HÉRISSON
03	CLIN D'ŒIL	27	BABYLONE
04	GRISÛ	28	La cour des grands
05	UPSIDE DOWN	29	Traverse
06	SOUTH PARK	30	LES GRANDS VOISINS
07	BIG FISH	31	OBSERVATOIRE
08	scoubidou	32	ARENE
09	VIVALDI	33	un pour tous
10	COMPACT	34	1+1 = 1
11	fenêtres sur Arve	35	DES AXES
12	TOUS ENSEMBLE	36	Tapis magique
13	Émile	37	Les marquises
14	TRILOGIE	38	12257JAUNI
15	DOMUS	39	POLARITY
16	olive	40	<i>Kirikou</i>
17	2GETHER	41	Carré blanc
18	<i>"la récré"</i>	42	LORD OF THE FLIES
19	DUMAS	43	<i>Les Racines du Ciel</i>
20	WEISSENHOF	44	"CERF-VOLANT"
21	2+2=5	45	Une souris verte . . .
22	SMARTGAMES	46	ROUGH & SOFT
23	ATRIUM	47	tatou
24	<i>Lanterne</i>	48	ALMA CASA

10 / CONTRÔLE ET CONFORMITÉ DES PROJETS RENDUS

Les contrôles de conformité ont été effectués préalablement au jugement par les collaborateurs de la Ville de Genève chargés de l'assistance technique.

Ceux-ci constatent que 48 dossiers rendus sont complets et parvenus à l'organisateur dans les délais prescrits.

Les 48 dossiers remis dans les délais ne présentent pas de défaut de conformité formelle les excluant du jugement.

11 / EXPERTISE DES PROJETS RENDUS

L'expertise des projets s'est référée au programme du concours ainsi qu'aux réponses aux questions des concurrents.

Elle a été conduite entre le 15 et le 28 novembre 2018 par les spécialistes-conseils du jury, soit :

M. Luis AMELLA, architecte, Direction de la logistique, Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, Etat de Genève

M. Romain BERGER, ingénieur thermicien, Service de l'énergie, Ville de Genève

M. Daniel DORSAZ et **M^{me} Silvia NAVARRA**, économistes de la construction, IEC SA, Lausanne

Les rapports des experts sont mis à disposition du jury, qui s'y réfère au cours du jugement.

La coordination du concours a été menée par **M^{me} Anne KOUO**, architecte EPFL à la Direction du patrimoine bâti, Ville de Genève. La logistique de la salle du Forum Faubourg a été assurée par **M^{me} Martine PASCHE**, déléguée aux expositions, Ville de Genève.

12 / JUGEMENT

12.1 / DÉROULEMENT DU JUGEMENT

Le jury a siégé les 3 et 4 décembre 2018.

Madame Isabelle Widmer est excusée pour toute la durée du jugement. Elle est formellement remplacée par un suppléant.

Tous les autres membres du jury et suppléants sont présents durant les deux jours du jury.

12.2 / PROJETS ADMIS AU JUGEMENT

Compte tenu des contrôles de conformité des projets, le jury décide, à l'unanimité, d'admettre au jugement les 48 projets rendus, ceux-ci ainsi que les maquettes étant parvenus dans les délais, respectant l'anonymat et ne présentant pas de problème de conformité formelle.

12.3 / PRISE DE CONNAISSANCE DES PROJETS

Les membres du jury prennent connaissance de tous les projets, en présence des organisateurs qui commentent chacun des projets, devant les planches et les maquettes.

12.4 / PROJETS A EXCLURE DE LA RÉPARTITION DES PRIX

Après une première prise de connaissance des projets, le jury constate qu'à l'exception de quelques écarts mineurs, les projets répondent dans les grandes lignes au programme et au cahier des charges.

Au vu de ces éléments, le jury décide de n'écarter aucun projet de la répartition des prix.

12.5 / PREMIER TOUR DU JUGEMENT

Le jury effectue un premier tour de jugement et décide d'écarter, pour la suite du jugement, les projets répondant le moins bien aux critères principaux suivants:

- cohérence générale de l'implantation du nouveau bâtiment, de sa volumétrie et de son rapport avec l'environnement;
- capacité du projet à générer des espaces extérieurs, des préaux et des espaces publics de qualité;
- organisation générale des différentes parties du programme.

Les projets éliminés à l'issue de ce premier tour sont les suivants:

02	NBHOVG8Y9I55	29	Traverse
04	GRISÙ	32	ARENE
05	UPSIDE DOWN	33	un pour tous
06	SOUTH PARK	34	1+1 = 1
07	BIG FISH	35	DES AXES
09	VIVALDI	36	Tapis magique
10	COMPACT	37	Les marquises
11	fenêtres sur Arve	38	12257JAUNI
14	TRILOGIE	39	POLARITY
16	olive	41	Carré blanc
20	WEISSENHOF	43	Les Racines du Ciel
21	2+2=5	45	Une souris verte . . .
22	SMARTGAMES	47	tatou
27	BABYLONE	48	ALMA CASA

12.6 / DEUXIÈME TOUR DU JUGEMENT

Le jury procède ensuite à une analyse détaillée, par groupes, de tous les projets conservés à l'issue du premier tour du jugement tenant compte de l'ensemble des critères de jugement et des rapports d'expertises.

Une attention particulière est portée notamment sur :

- l'organisation détaillée des éléments du programme et la qualité de la distribution des locaux ;
- la qualité spatiale des locaux scolaires et des autres locaux ;
- la facilité d'usage des locaux à vocation publique en dehors des heures scolaires ;
- la matérialité et l'expression générale de la construction ;
- l'économie générale du projet.

Les projets sont ensuite réexaminés par l'ensemble du jury. A l'issue de ce second tour d'examen des projets et après une discussion approfondie, le jury décide d'écarter les projets suivants :

03 CLIN D'ŒIL	23 ATRIUM
08 scoubidou	24 Lanterne
12 TOUS ENSEMBLE	28 La cour des grands
15 DOMUS	30 LES GRANDS VOISINS
17 2GETHER	31 OBSERVATOIRE
18 "la récré"	42 LORD OF THE FLIES
19 DUMAS	46 ROUGH & SOFT

12.7 / TOUR DE REPÊCHAGE

Avant de procéder au classement final des propositions retenues, le jury procède à un nouvel examen de tous les projets.

Ce travail permet le repêchage de 2 projets éliminés au 1^{er} tour :

20 WEISSENHOF	36 Tapis magique
----------------------	-------------------------

12.8 / RÉSULTATS DU JUGEMENT ET ATTRIBUTION DES PRIX ET MENTIONS

Après un examen approfondi et une discussion générale au sujet des projets restants, qui font chacun l'objet d'une critique complète et détaillée, le jury procède au classement final des projets conservés et attribue, à l'unanimité moins une abstention, les prix suivants en conformité avec le point 1.06 du programme du concours.

1 ^{er} rang – 1 ^{er} prix	n° 13 Émile	Fr. 35'000.– HT
2 ^e rang – 2 ^e prix	n° 01 SPIROU ET FANTASIO	Fr. 30'000.– HT
3 ^e rang – 3 ^e prix	n° 26 HÉRISSON	Fr. 25'000.– HT
4 ^e rang – 4 ^e prix	n° 40 <i>Kirikou</i>	Fr. 20'000.– HT
5 ^e rang – 5 ^e prix	n° 25 DAVID ET GOLIATH	Fr. 14'000.– HT
6 ^e rang – 6 ^e prix	n° 20 WEISSENHOF	Fr. 12'000.– HT
7 ^e rang – 7 ^e prix	n° 44 "CERF-VOLANT"	Fr. 10'000.– HT
8 ^e rang – 8 ^e prix	n° 36 Tapis magique	Fr. 8'000.– HT

13 / RECOMMANDATIONS DU JURY

Le jury remercie les concurrents pour leur travail et souligne la diversité des projets rendus. L'ensemble de ces propositions lui a permis de mesurer les enjeux d'une insertion dans un contexte de très haute densité. Après l'examen détaillé des propositions, le jury a pu cerner les principales problématiques d'usage d'un groupe scolaire et sa vocation d'équipement public du futur quartier des Vernets.

Au fur et à mesure de ces constatations, le jury a pu conforter sa conviction que les locaux du groupe scolaire doivent être organisés de manière à favoriser la multiplicité des usages de manière à encourager leur mutualisation à destination des habitants du futur quartier. Il est donc convaincu que le projet placé au premier prix, premier rang possède toutes les qualités et les potentialités tant au niveau urbain que de celles spécifiques de l'école, pour répondre à cet objectif. Il recommande donc au maître d'ouvrage d'attribuer le mandat d'étude et de réalisation aux auteurs du projet n° 13 **Émile**.

Dans le cadre de l'étude du projet, le jury formule les recommandations suivantes :

Le jury recommande au maître de l'ouvrage de renforcer les qualités du projet lauréat, notamment la disposition des espaces ouverts au public du rez-de-chaussée, dont la grande polyvalence est soulignée.

- l'organisation détaillée du programme au rez-de-chaussée, qui doit impérativement conserver les fonctions proposées par le concurrent, doit donc être affinée afin de mieux articuler la relation du restaurant scolaire et des locaux parascolaires avec les espaces publics.
- la hauteur d'étage du rez-de-chaussée devra être réhaussée de manière à mieux évoquer et rendre lisible la vocation publique et ouverte au quartier des locaux qui s'y trouvent et correspondre aux vides d'étages des rez-de-chaussée des bâtiments voisins.
- une réflexion devra être menée sur les dispositifs à mettre en place pour permettre de garantir le sentiment de sécurité dans les passages du rez-de-chaussée.
- l'évolution du projet des aménagements extérieurs, notamment le mail planté le long de l'îlot B, devra être revu et coordonné avec celui du groupe scolaire afin de définir une place publique en relation avec les espaces communs du projet.
- le préau couvert devra être étendu, en relation avec le préau ouvert.

- une étude précise devra être engagée afin de vérifier l'apport de lumière naturelle dans les classes et le positionnement du tableau blanc.
- le contrôle de l'acoustique des locaux scolaires ainsi que celui du climat devront être étudiés avec attention.
- le dimensionnement des espaces de circulation du sous-sol pourront être revus.

14 / APPROBATION DU JURY

Président

M. Alexander FURTER

Vice-présidente

M^{me} Isabelle CHAROLLAIS

Membres professionnels

M. Francesco DELLA CASA

M^{me} Véronique FAVRE

M. Federico NEDER

M. Marco RAMPINI

M. Jean-Luc VON AARBURG

M. Alain WOLFF

Membres non professionnels

M. Stéphane CASUTT

M. Jean-Pierre CHAPPUIS

M^{me} Sandra LEHMANN FAVRE

M. Serge MIMOUNI

Suppléants professionnels

M. Mirko AKERMANN

M. Sébastien SCHMIDT

M^{me} Antonella VITALI

Handwritten signatures of the jury members, corresponding to the names listed on the left. The signatures are written in blue and green ink. Some signatures include the name of the member written below them.

15 / LEVÉE DE L'ANONYMAT

Suite au classement et à l'attribution des prix, le jury procède à l'ouverture des enveloppes cachetées des concurrents et lève l'anonymat en suivant l'ordre du classement.

PROJETS PRIMÉS

par ordre de prix

1^{er} rang | 1^{er} prix
Émile

Projet n° 13

Architecte

Liechti Graf Zumsteg Architekten AG

Stapferstrasse 2 | Postfach | 5201 Brugg | Suisse

Collaborateurs

Markus Busslinger | Andreas Graf | Peggy Liechti | Esther Mecksavanh | Lukas Zumsteg

DSP Ingenieure & Planer AG | Zürichstrasse 4 | 8610 Uster | Suisse

2^e rang | 2^e prix
SPIROU ET FANTASIO

Projet n° 01

Architecte

ATELIER JORDAN et COMAMALA ISMAIL Architectes

Quai de la Sorne 1 | 2800 Delémont | Suisse

Collaborateurs

Frédéric Jordan | Toufiq Ismail-Meyer | Diego Comamala

SGI Ingénierie SA | Chemin du Centenaire 110 | 1228 Genève | Sébastien Gal | Cédric Dubois

3^e rang | 3^e prix
HÉRISSON

Projet n° 26

Architecte

LRS Architectes SA

Rue des Pâquis 35 | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs

Rolf Seiler | Alain Robbe | Laurent Lin | Pau Sbert | Bruno Da Cruz | Raul Ferreira Aguiar

Aloys Mützenberg

4^e rang – 4^e prix
Kirikou

Projet n° 40

Architecte

TIMOTHEE GIORGIS ARCHITECTES SARL

Rue des Glacis-de-Rive 23 | 1207 Genève | Suisse

Collaborateurs

Thimothée Giorgis | Juan Rodriguez | Egzon Goçi | Guy Detruce | Théo Richard

Alexandre Delencre

5^e rang – 5^e prix

Projet n° 25

DAVID ET GOLIATH

Architecte

Nunes & Zeqiraj Architectes

Chemin du Grand-Puits 40 | 1217 Meyrin | Suisse

Collaborateurs

Blerd Zeqiraj | Michel Nunes | Eglant Zeqiraj

Erbeia Ingénierie Civile | Bastien Pellodi

6^e rang – 6^e prix

Projet n° 20

WEISSENHOF

Architecte

group8 sàrl

Rue Baylon 2bis | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Adrien Besson | Tarramo Broennimann | Laurent Ammeter | Anca-Ioana Netcu

Camille Merveille | Guillaume Paure

7^e rang – 7^e prix

Projet n° 44

"CERF-VOLANT"

Architecte

ATELIER + architectes sàrl

Route de la Fonderie 11 | 1700 Fribourg | Suisse

Collaborateurs

Damien Magat | Blaise Roulin

Matthieu Jeanbourquin Ing. Civil

8^e rang – 8^e prix

Projet n° 36

Tapis magique

Architecte

daap architectes sàrl + GONZALO MARTINEZ architecture sàrl

Chemin de la Gravière 4 | 1227 Les Acacias Genève | Suisse

Collaborateurs

Gonzalo Martinez | David Gaston | Jose Luis Tejedor | Andrés Subirá | Marina Biga

Puis, par ordre d'arrivée

Projet n° 02

NBHOVG8Y9I55

Architecte

Judith Busson Architecte

Rue Jules Polo 7 | 44000 Nantes | France

Collaborateur

François Cattoni

Projet n° 03

CLIN D'ŒIL

Architecte

CCJV Office Architects S.L.P.

Avenida Manoteras 38, D-113 | 28050 Madrid | Espagne

Collaborateurs

L.F. Cámara | M.A. Cámara | J. Jaraiz | A. Virseda | I. Vila | Alvaro Pedrayes | Irene Valles
 Lourdes Jimenez | Pilar De Miguel

Projet n° 04

GRISÙ

Architecte

Translocal Architecture GmbH

Beatusstrasse 19 | 3006 Berne | Suisse

Collaborateurs

Helko Walzer | Marko Göhre | Michael Döbel | Anna Kessler | Eliška Brzobohatá

Projet n° 05

UPSIDE DOWN

Architecte

BBH architectes Sàrl

Rue Pré-du-Marché 1 | 1004 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Argjend Hasani | Alexandre Berset | Julien Bruggisser | Maria da Cunha | Raphaël Bitzi

Projet n° 06

SOUTH PARK

Architecte

fesselet krampulz architectes

Avenue de Gilamont 46 | 1800 Vevey | Suisse

Collaborateurs

Rocio Dominguez | Christopher Greim | Prune Pfister | Laurent Fesselet
 Benjamin Krampulz | Amadeus Thorens

Projet n° 07

BIG FISH

Architecte

STUDIO 17 ARCHITECTES & VICTOR MARÉCHAL ARCHITECTE

Rue Pré-du-Marché 28 | 1004 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Laurent Chassot | Victor Maréchal | Romane Guillou

Projet n° 08

scoubidou

Architecte

Graeme Mann & Patricia Capua Mann architectes

Avenue Auguste-Tissot 15 | 1006 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

David Martinez Grande | Fjolla Daka

Projet n° 09

VIVALDI

Architecte

STUDIO ANTONINI

Rue Pasteur 3 | 75011 Paris | France

Collaborateur

Yoon Joo Choi

Projet n° 10

COMPACT

Architecte

PHARC SA

Chemin Puthon 7 | 1224 Chêne-Bougeries | Suisse

Collaborateurs

Brigitte Hunkeler | Gezim Pacarizi | Brixhita Deda | Teri Deda | Erjon Dodaj

Projet n° 11

fenêtres sur Arve

Architecte

MSV architectes urbanistes sàrl

Rue Eugène-Marziano 39 | 1227 Genève Acacias | Suisse

Collaborateurs

Simon Schmidig | Béatrice Manzoni | Irene Priano | William Grosrey

Tiago Esteves | Claudia Molina

Projet n° 12

TOUS ENSEMBLE

Architecte

Transversal architectes et suter sauthier architectes

Rue du Petit-Chêne 11 | 1003 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Xavier Marlaire | Eléna Blanchaert | Raphaël Sauthier | Christian Suter | Pablo Gebbay

Projet n° 14

TRILOGIE

Architecte

MCBD ARCHITECTES CROUBALIAN ET DELACOSTE

Rue du Beulet 4 | 1203 Genève | Suisse

Collaborateurs

Marcel Croubalian | Bernard Delacoste | Sara Del'Osa

Projet n° 15

DOMUS

Architecte

CLR architectes SA

Rue des Vieux-Grenadiers 8 | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs

Damien Chevalley | Patrick Longchamp | Benjamin Guyot

Projet n° 16

olive

Architecte

RUFFIEUX-CHEHAB ARCHITECTES SA

Boulevard de Pérolles 18 | 1700 Fribourg | Suisse

Collaborateurs

Colette Ruffieux-Chehab | Jean-Marc Ruffieux | Yann Christen | Loris Guillard

José Rubén Orts Fullana

Projet n° 17

2GETHER

Architecte

Frédéric Jörg architecte

Case postale 138 | 1228 Plan-les-Ouates | Suisse

Collaborateurs

Francis Salunga | Gaétan Simili | Rémi Soulard

Projet n° 18

"la récré"

Architecte

GD Architectes SA et Bunq SA

Place d'Armes 3 | 2001 Neuchâtel | Suisse

Collaborateurs

Bernard Delefortrie | Philippe von Bergen | Salvatore Carvelli | Bruno Almeida | Nuno Coelho

Pauline Marchand | Julien Grisel | Cyril Lecoultre

Projet n° 19

DUMAS

Architecte

Nicola Munaretto | Guido Tesio | GANKO Office for Architecture

Via Volturmo 45 | 20131 Milan | Italie

Collaborateur

Andrea Pizzini

Projet n° 21

2+2=5

Architecte

NOTAN OFFICE

Avenue de la Couronne 382 | 1050 Bruxelles | Belgique

Collaborateurs

Frédéric Karam | Léonard Gurtner

Projet n° 22

SMARTGAMES

Architecte

Asymptote Architecture Pascal Strübin

Rue de la Fontenette 19 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Tamara Alves | Antonio Giordano

Projet n° 23

ATRIUM

Architecte

Sebastián Martorell Mateo

Rue Sant Feliu 17, local 16 | 07012 Palma de Majorque | Espagne

Collaborateurs

Francisco Cifuentes Utrero | Jaume Crespi Quintana | Bartomeu Riutord Sbert

Ernest Bordoy Andreu | Joris Menno Van Oeueren

Projet n° 24

Lanterne

Architecte

FRAGMENT ARCHITETTURA STUDIO ASSOCIATO

Via Roberto Schumann 3 | 35132 Padoue | Italie

Collaborateurs

Francesco Di Pietro | Michele Pasqual | Leonardo Pugin

Projet n° 27

BABYLONE

Architecte

GNWA – Gonzalo Neri & Weck Architekten GmbH

Zweierstrasse 129 | 8003 Zurich | Suisse

Collaborateurs

Cristina Gonzalo Nogués | Marco Neri | Markus Weck | Laura Sanchís Estruch

Muttoni et Fernández Ingénieurs Conseils SA | Miguel Fernández Ruiz

Projet n° 28

La cour des grands

Architecte

Bastien Guy Architecte

Avenue Louis-Ruchonnet 8 | 1003 Lausanne | Suisse

Collaboratrice

Eliana Barreto

Projet n° 29

Traverse

Architecte

OSA Olivier Schlegel architectures

Boulevard Saint-Georges 5 | 1205 Genève | Suisse

Projet n° 30

LES GRANDS VOISINS

Architecte

Enrico Prati et Lorenzo Lotti architectes

Rue du Môle 38bis | 1201 Genève | Suisse

Projet n° 31

OBSERVATOIRE

Architecte

ARCHITECH SA

Route de Meyrin 12a | 1202 Genève | Suisse

Collaborateurs

Frank Herbert | Diego Osorio Calvo | Iker Gomez Lejarza

Projet n° 32

ARENE

Architecte

TONY MANGONE ARCHITECTES

Rue du Nord 1 | 1400 Yverdon-les-Bains | Suisse

Projet n° 33

un pour tous

Architecte

CRISTEA ARHITECTURA SRL

Hagi Ghita 41 | 011501 Bucarest | Roumanie

Collaborateur

Iulius Cristea

Projet n° 34

1+1 = 1

Architecte

Itten Brechbühl SA

Rue des Gares 7 | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs

Laurent Gerbex | Romain Lovey | Vassil Kaykov | Jordi Oriol | Alessandra Tarara | Anthony Felber
Floriane Jacob | Alexia Renaud | Mathilde Hirlemann | Robin Kirschke

Projet n° 35

DES AXES

Architecte

ON ARCHITECTURE sàrl

Rue Marterey 1-3 | 1005 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Jean Camuzet | Alexis Deleporte | Nelson Taisne

Projet n° 37

Les marquises

Architecte

AKR architecture + Geley architecture

Rue des Rigoles 55 | 75020 Paris | France

Collaborateurs

Jean-Baptiste Geley | Killian Roland

Projet n° 38

12257JAUNI

Architecte

CAS SA | Dusan Velebit architecte

Rue du Gothard 17 | 1225 Chêne-Bourg | Suisse

Collaborateurs

Yves Gillieron | Johnathan Kirchhofer | Sophia Gazzella | Félix Goormaghtigh | Iva Dragijevic

Aleksandra Sasic | Jana Stupovska | Nemanja Mavrenski

Projet n° 39

POLARITY

Architecte

Lionel Kolly

Chemin de la Vi-Longe 17 | 1213 Onex | Suisse

Projet n° 41

Carré blanc

KLINGENBERG ARKITEKTUR

Via Francesco Chiesa 65A | 6850 Mendrisio | Suisse

Collaborateurs

Bjorn Klingenberg | Nicdó Sannino

Projet n° 42

LORD OF THE FLIES

Architecte

COSTEA MISSONNIER ARCHITECTES

Avenue d'Echallens 112 | 1004 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Cristina Costea | Jean-Noël Missonnier

Projet n° 43

Les Racines du Ciel

Architecte

MEYER ARCHITECTE

Rue de Veyrier 19 | 1227 Genève | Suisse

Collaborateurs

Ruben Megias | Giulia Chiti | Louise de Froidmont | Sebastian Latz

Projet n° 45

Une souris verte . . .

Architecte

Dominique Grenier Architecture SA

Rue Fendt 2 | Case postale 2372 | 1211 Genève 2 | Suisse

Collaborateurs

Aurélié Dubochet | Cédric Hegelbach | Evelyne Lorenzi | Nicolas Roiron | Thomas Rusling

Projet n° 46

ROUGH & SOFT

Architecte

michaël allimann architecte sàrl

Avenue Sainte-Clotilde 13 | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs

Daniel Lafrance | Amandine Edeki-Agbavwe

Projet n° 47

tatou

Architecte

BAILLIF LOPONTE & ASSOCIES SA

Clos-de-la-Fonderie 3 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Joël Jousson | Gabriel Schaer | Gabriela Lopardo | Matthieu Gillot

Christophe Gautier | Henri David Willener

Projet n° 48

ALMA CASA

Architecte

Alexandre Jöhl Architecte

Chemin des Marais 33 | 1255 Veyrier | Suisse

1^{er} rang | 1^{er} prix

Projet n° 13

Émile

Architecte

Liechti Graf Zumsteg Architekten AG

Stapferstrasse 2 | Postfach | 5201 Brugg | Suisse

Collaborateurs

Markus Busslinger | Andreas Graf | Peggy Liechti | Esther Mecksavanh | Lukas Zumsteg

DSP Ingenieure & Planer AG | Zürichstrasse 4 | 8610 Uster | Suisse



La nouvelle école primaire est conçue comme une structure légère d'une grande transparence et perméabilité. Son gabarit est inspiré par les structures artisanales existantes du voisinage. Le nouveau bâtiment crée un contraste intéressant avec les futurs logements prévus sur le site. Grâce à sa faible hauteur, la nouvelle école permet un dégagement dès le premier étage des logements d'un aspect plutôt massif avec des hauteurs prévues entre 30 et 80 mètres.

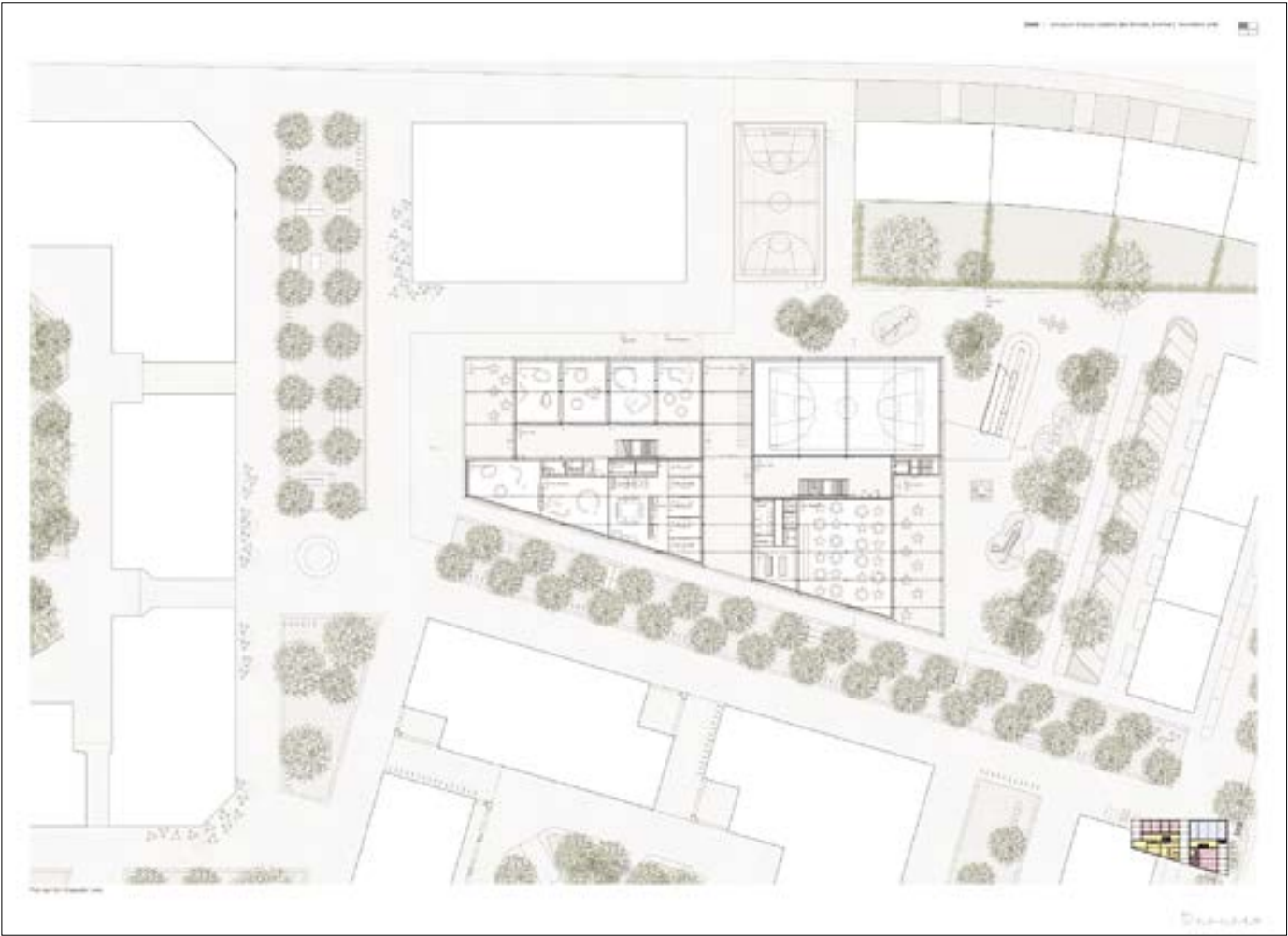
Alors que la majorité des concurrents a tenté de minimiser l'emprise au sol de la future école en la développant en hauteur, afin de libérer une place publique au pied de la tour, ce projet surprenant et inattendu propose une toute autre lecture de l'espace public. Ce dernier, délimité par les logements avoisinants devient généreux grâce à l'implantation centrale de l'école, un peu à l'image d'un marché couvert sur une place historique.

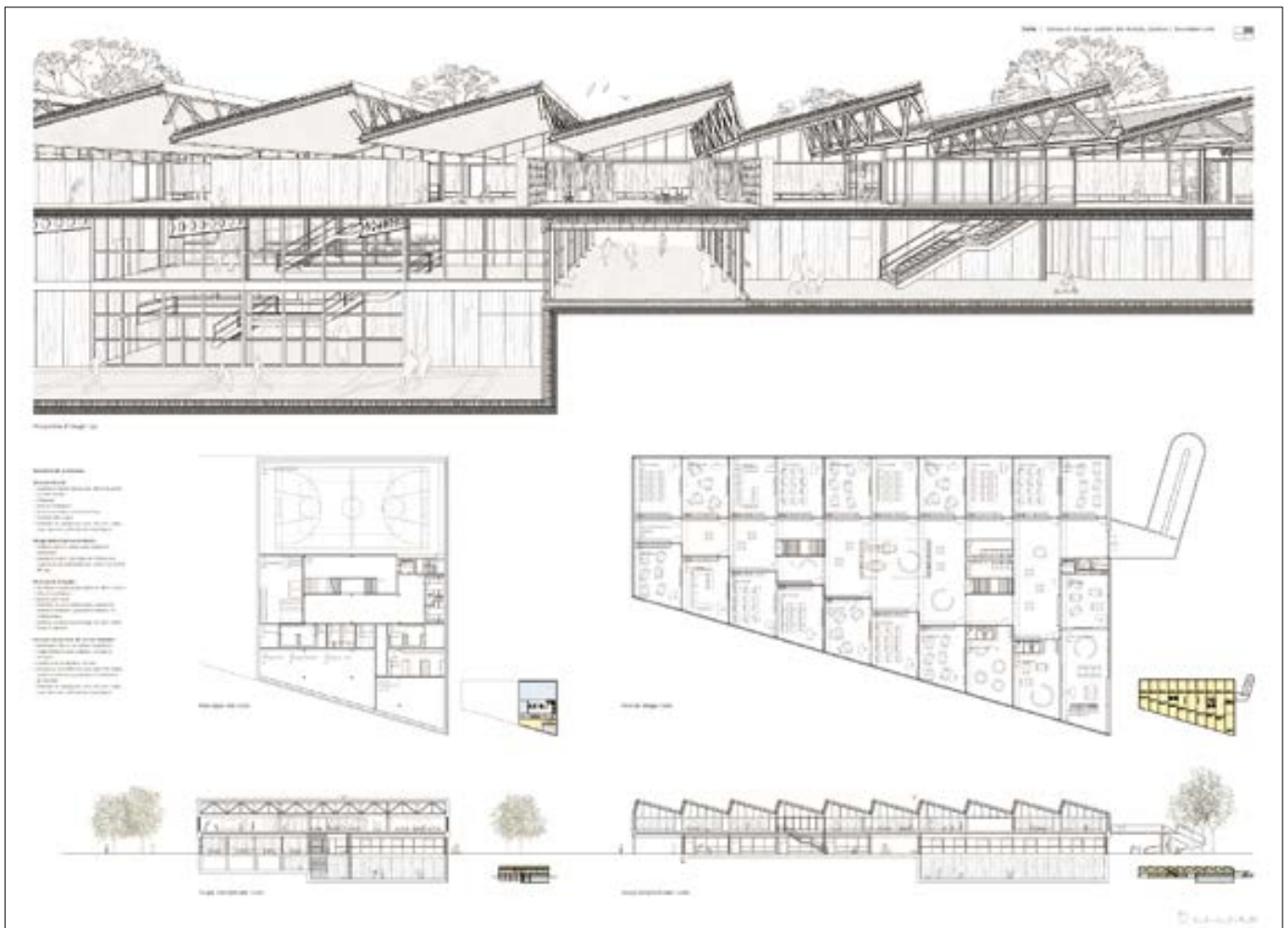
En accord avec le parti pris, un seul et unique revêtement de sol recouvre le périmètre de l'école ainsi que toutes les surfaces publiques autour des bâtiments de logements. Le préau se développe à l'ouest de l'école en direction de la route des Acacias. Des petites places de jeux alternent avec des groupes d'arbres disposés librement. Un terrain de sport est habilement intégré dans la partie du périmètre donnant sur le quai des Vernets, délimitant ainsi le préau vers la rue tout en conservant l'ouverture spatiale vers l'Arve. Ces surfaces peuvent être utilisées par les habitants du quartier en dehors des heures d'ouverture de l'école. Les deux autres côtés sont structurés par les mails d'arbres qui caractérisent les axes de circulations principales de mobilité douce dans le quartier.

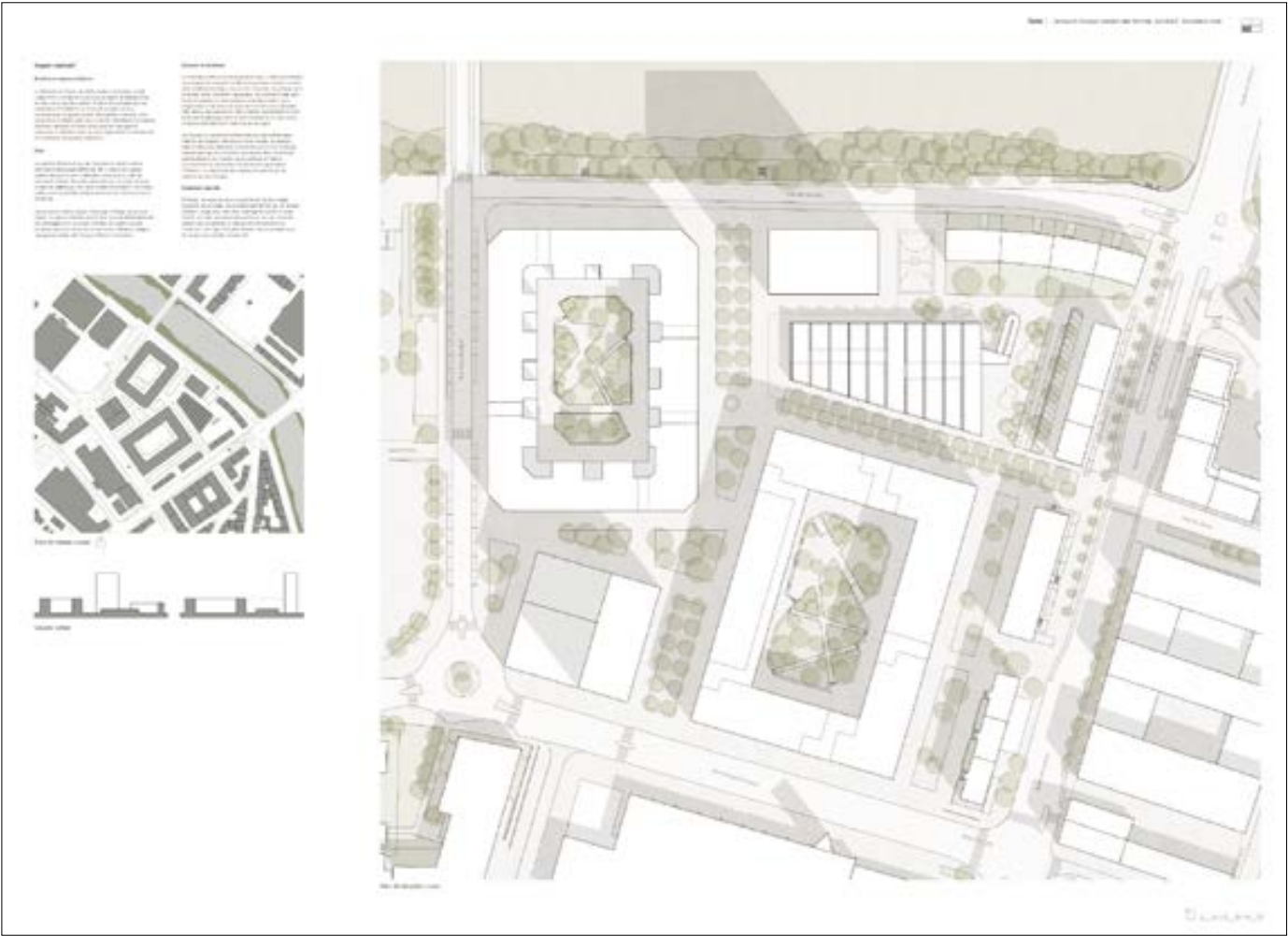
La conception de ce projet d'école permet une organisation des espaces à la fois simple et très convaincante. Toutes les salles de classe sont réunies sur un seul niveau au premier étage. Une structure de sheds orientés au nord crée un sentiment d'espace très aéré et permet une luminosité homogène. Un espace central généreux distribue toutes les salles de classe agencées autour de lui. Il peut être librement meublé et permet ainsi une multitude d'activités pour l'école allant bien au-delà d'une simple distribution : atelier du livre, vestiaires, travail de groupe, expositions, coin sofa etc... Plutôt qu'une école traditionnelle composée de couloirs et de salles de classe, le projet propose un véritable « atelier d'apprentissage ».

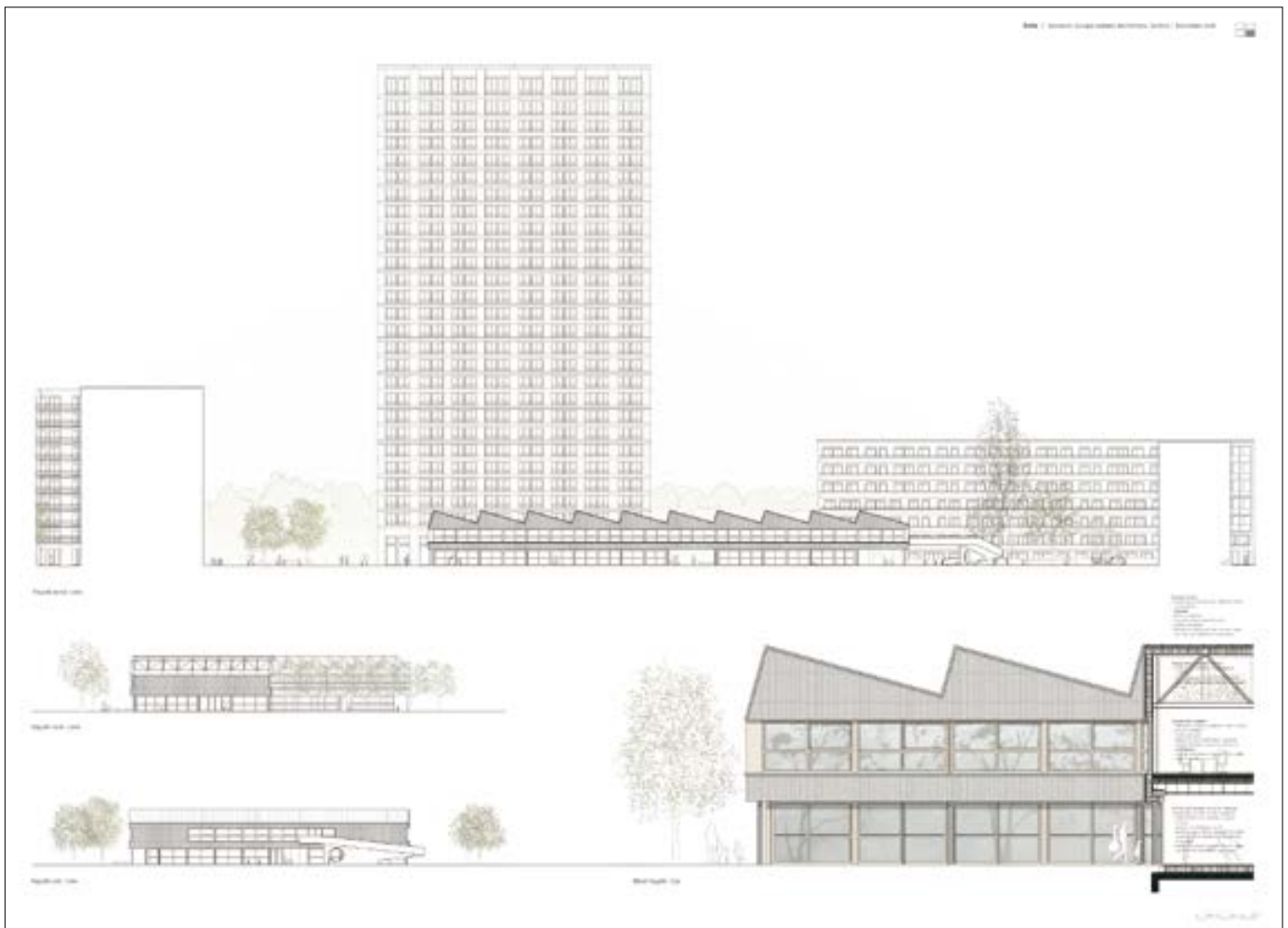
Toutes les parties du programme à double vocation, scolaire et publique, sont réunies au niveau de la place, au rez-de-chaussée. Ces locaux sont mis à disposition des habitants en dehors des heures d'ouverture de l'école. Des passages créent quatre secteurs différents et indépendants, accessibles directement et de plain-pied depuis l'espace public : le restaurant scolaire, les locaux parascolaires, les salles de rythmique et de jeux et la salle de sport semi-enterrée. Deux escaliers et une rampe expressive dans le préau créent les liaisons avec l'étage des salles de classe.

Le périmètre de la caserne des Vernets va devenir l'un des quartiers les plus denses de Genève. Le jury est convaincu que le projet « Émile » répond de façon pertinente à la densification de ce périmètre : l'école joue un rôle clé en offrant des espaces aux habitants. Elle devient le véritable centre du quartier animant l'espace public et augmentant la qualité de vie des futurs habitants du quartier.









Projet n° 01

2^e rang | 2^e prix

SPIROU ET FANTASIO

Architecte

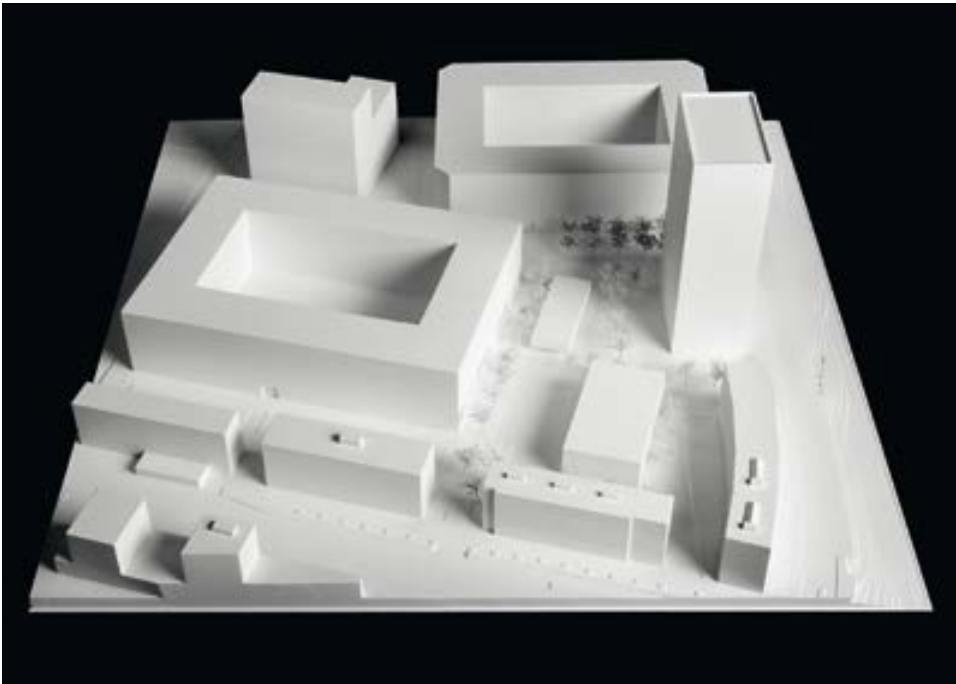
ATELIER JORDAN et COMAMALA ISMAIL Architectes

Quai de la Sorne 1 | 2800 Delémont | Suisse

Collaborateurs

Frédéric Jordan | Toufiq Ismail-Meyer | Diego Comamala

SGI Ingénierie SA | Chemin du Centenaire 110 | 1228 Genève | Sébastien Gal | Cédric Dubois



Le parti d'implantation du projet découle du choix de diviser le programme en deux parties, l'une abritant les éléments du restaurant et des locaux parascolaires, l'autre le programme scolaire et la salle de gymnastique. Les deux corps de bâtiment sont habilement disposés sur le site, de manière à créer deux espaces extérieurs reliés entre eux par un dispositif en baïonnette, le préau ouvert faisant face à l'îlot B et la place publique s'insérant avec précision devant la tour. Ils sont situés de part et d'autre d'un cheminement reliant le cœur de l'îlot B aux bords de l'Arve. Ces deux espaces s'ouvrent avec pertinence devant les programmes situés au niveau du rez-de-chaussée : le restaurant promet un bon potentiel d'animation de la place publique, alors que le portique d'entrée de l'école offre un couvert face au préau, permettant d'accueillir les élèves dans des conditions optimales.

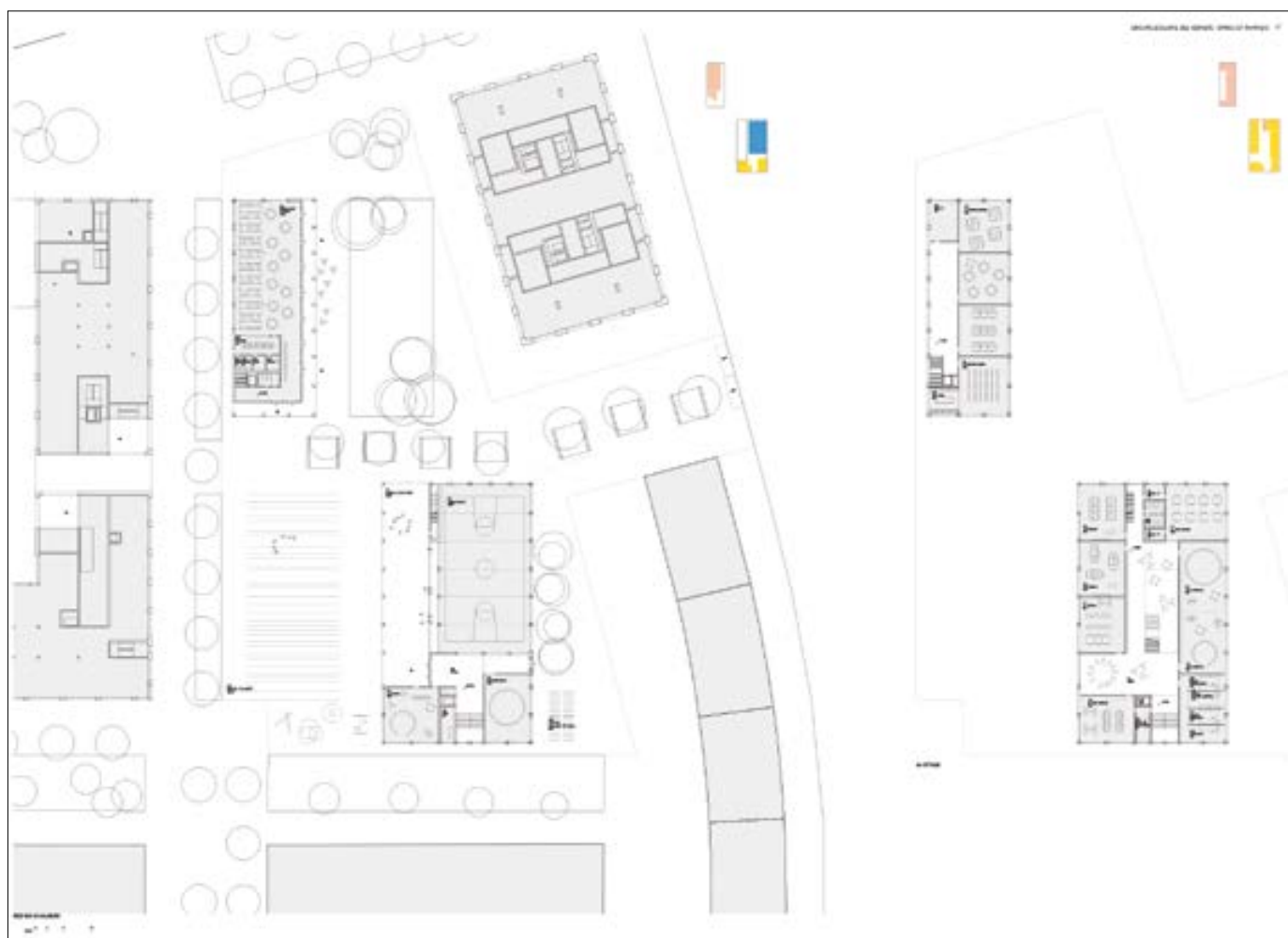
Si ce dispositif d'implantation est très clair dans ses intentions conceptuelles, le jury regrette toutefois que sa matérialisation soit restée assez schématique. De même, il s'interroge sur l'implantation quasiment en limite du périmètre, laquelle génère une proximité notable avec les immeubles voisins. Elle a notamment pour effet de réduire partiellement la largeur du mail rectiligne qui mène vers la route des Acacias, lequel est appelé à devenir un axe de relation piétonne important en direction de la rue Caroline.

L'organisation en plan et coupe des locaux scolaires est très efficace, en adoptant une typologie somme toute assez classique. Les circulations verticales sont correctement disposées, permettant un accès public indépendant à la salle de gymnastique en dehors des horaires scolaires. Sur le plan pédagogique, la proposition est conforme aux dispositions actuelles, mais ne propose pas de véritable innovation.

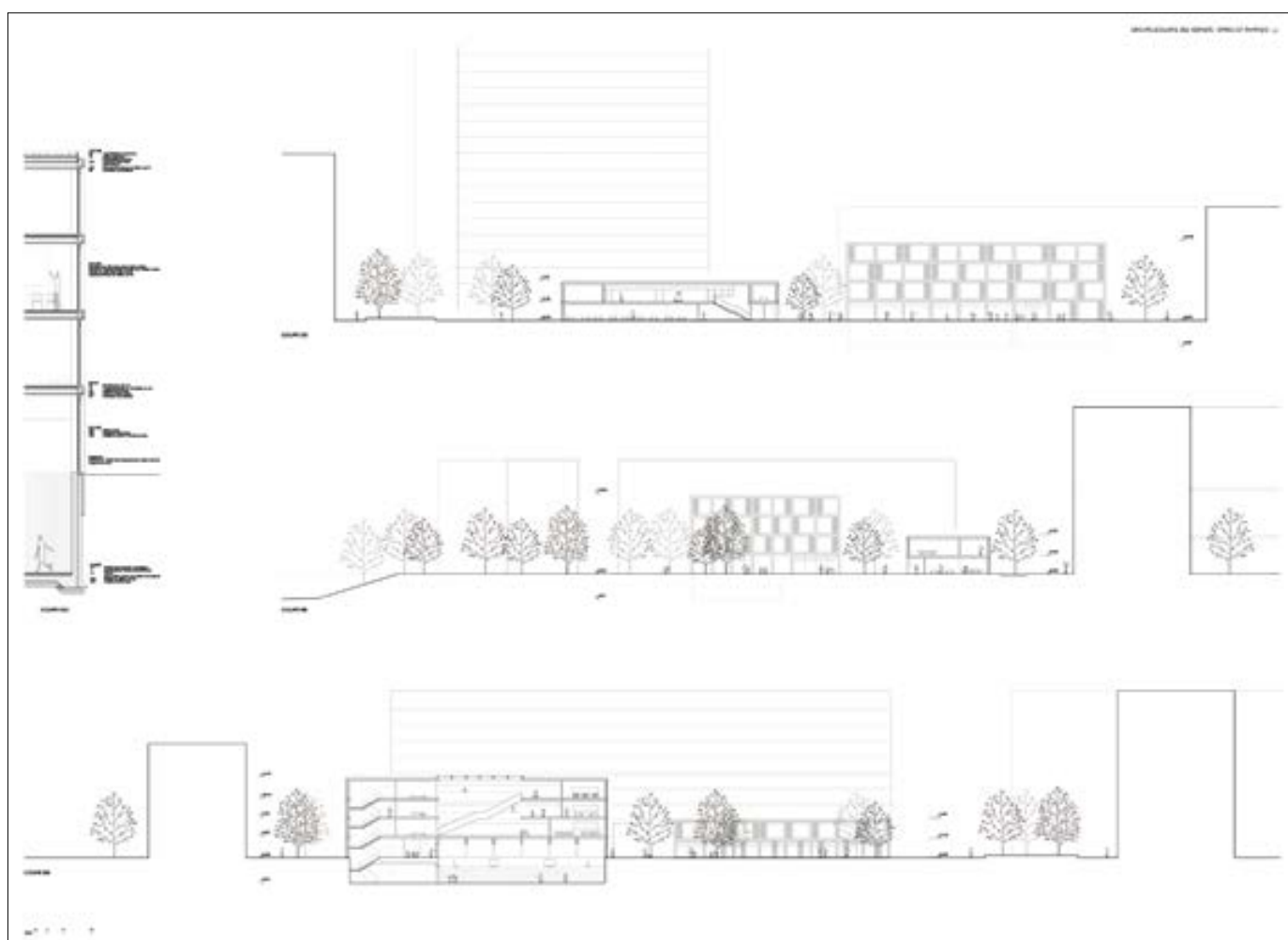
L'expression architecturale de l'ensemble scolaire reste très sommaire, voire générique, et n'exprime pas une position forte quant à son insertion contextuelle dans un quartier prévoyant une telle densité. Le choix de scinder le programme en deux bâtiments, avec des hauteurs de R+1 et R+3, a pour conséquence que les édifices du groupe scolaire semblent davantage subir la grande hauteur de la tour et des îlots plutôt que d'instaurer un rapport d'échelle dialectique avec ceux-ci.

Si, dans son appréciation générale, le jury apprécie la maîtrise du projet SPIROU ET FANTASIO, tant en ce qui concerne son habile parti d'implantation que la disposition du programme en deux bâtiments, il regrette une certaine neutralité de la proposition, tant sur le plan pédagogique que dans sa réponse architecturale à un contexte urbain très particulier.









3° rang | 3° prix

Projet n° 26

HÉRISSON

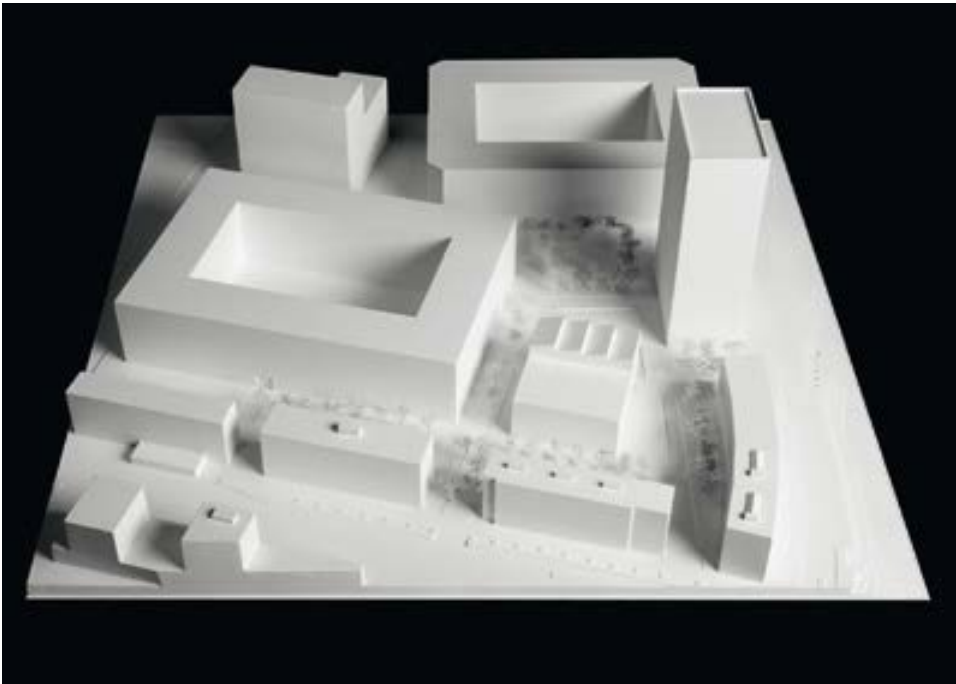
Architecte

LRS Architectes SA

Rue des Pâquis 35 | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs

Rolf Seiler | Alain Robbe | Laurent Lin | Pau Sbert | Bruno Da Cruz | Raul Ferreira Aguiar
Aloys Mützenberg



Le programme du nouveau groupe scolaire se développe à l'intérieur d'un volume compact placé dans l'alignement des constructions qui longent la route des Acacias. Le bâtiment se présente comme une pièce qui vient compléter l'ensemble de grands volumes disposés sur le site.

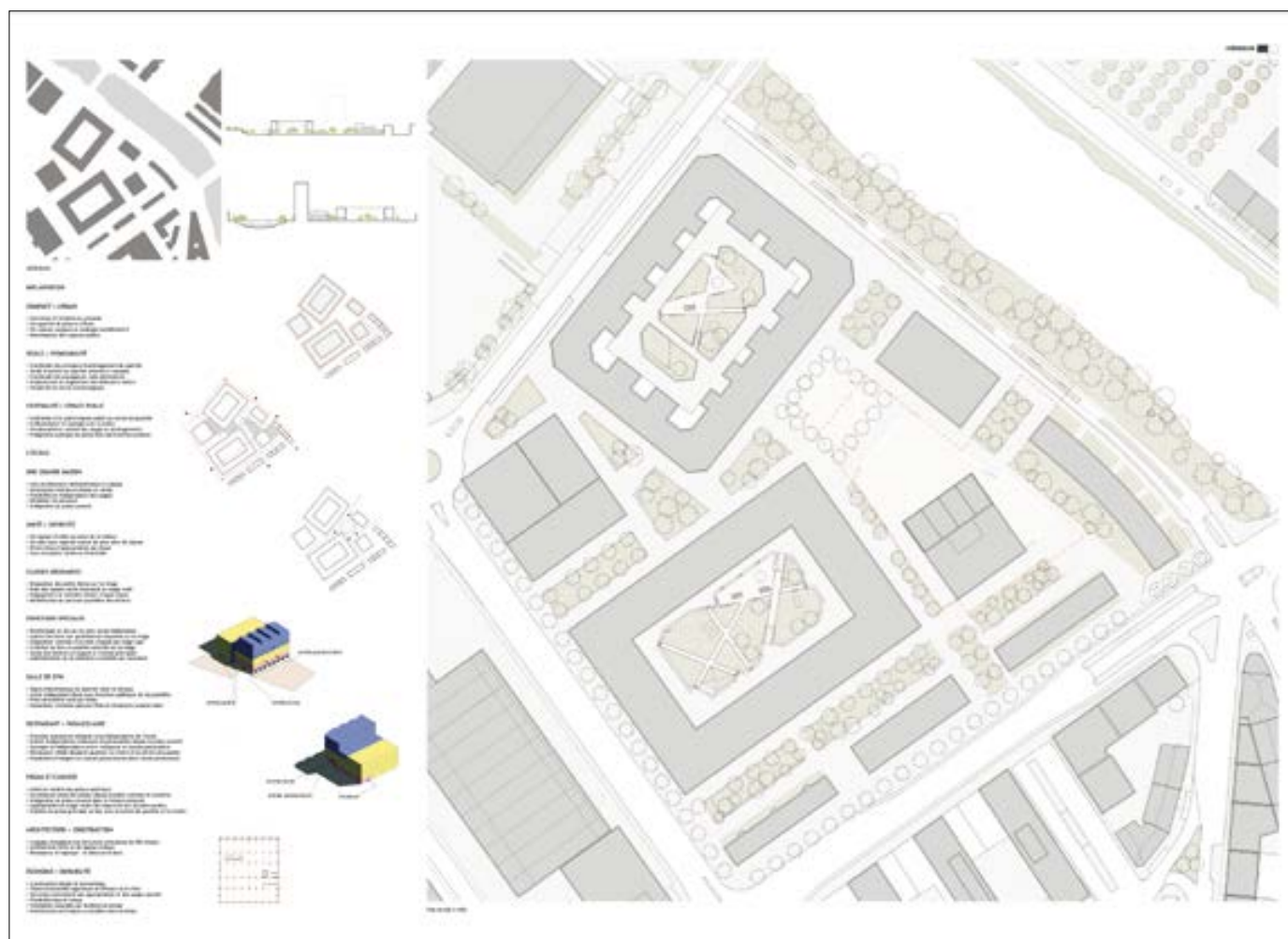
Le jury apprécie particulièrement l'emplacement de cette nouvelle construction qui libère une grande surface au sol aménagée en préau de l'école, puis en espace public, définissant ainsi une nouvelle centralité à l'échelle du quartier. Une « place » ouverte émerge au sein de cette nouvelle composition : la tour et les îlots de logements dessinent ainsi trois « façades » de cette place et l'école elle-même en construit une quatrième. Dans un site qui se présentait à l'origine comme un plateau sur lequel étaient disposés une série d'objets autonomes, ce projet participe finalement à la construction d'un vide entouré – sans pour autant être enfermé – par des objets qui dialoguent entre eux. Depuis la future Voie verte qui longera l'Arve, on aperçoit une nouvelle pièce urbaine, habilement positionnée, qui pivote vers le préau, affirmant sa vocation institutionnelle.

Grâce à la disposition du nouveau bâtiment, les espaces publics requis par le programme du concours trouvent leur place de façon naturelle : préau ouvert, préau couvert et accès principal au groupe scolaire marquent une séquence claire.

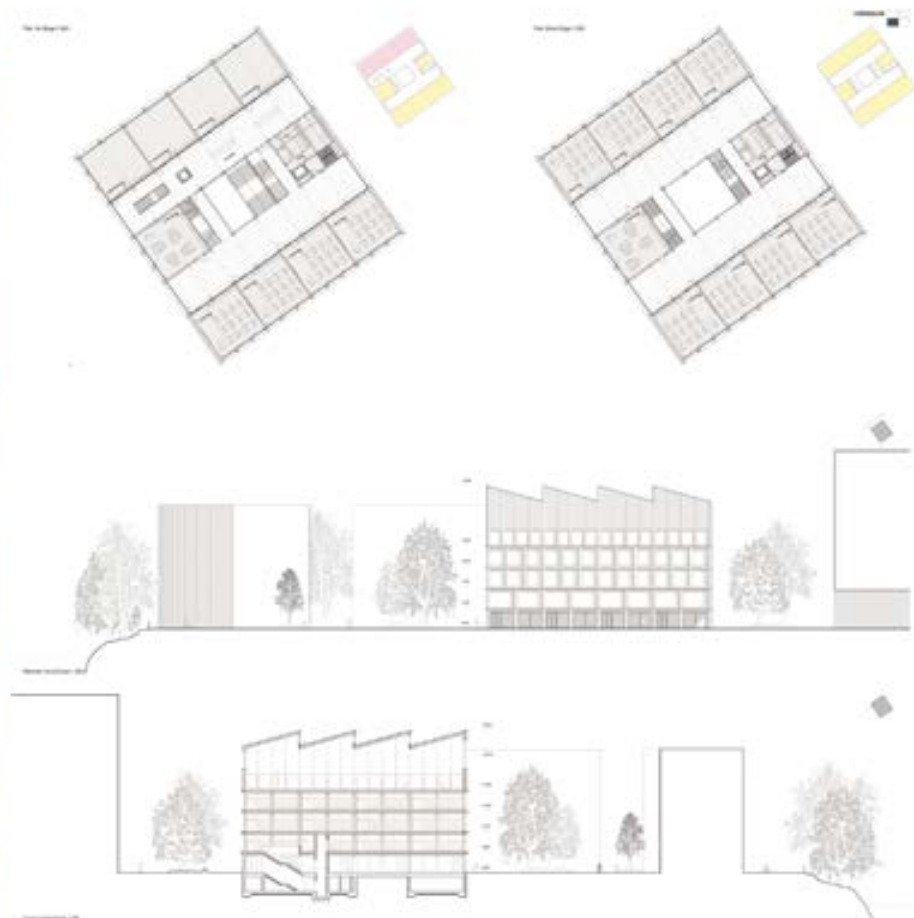
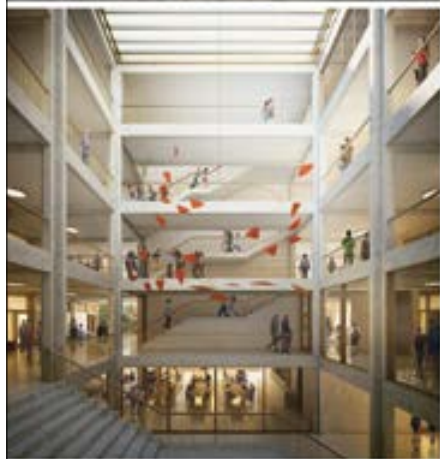
La « Grande maison » proposée par les architectes englobe l'ensemble du programme sur un plan carré à cinq étages organisés autour d'un vide central. Les différentes fonctions sont disposées du bas vers le haut, allant des activités plus publiques à celles plus privatives : restaurant, salles de jeux et rythmique au rez, salles parascolaires au premier étage, classes sur les troisième et quatrième étages, le tout couronné par la salle de gymnastique située au dernier étage. Cette organisation du programme « par strates » s'exprime avec netteté en façade au travers d'une alternance de cadres en béton dont le rythme varie d'étage en étage, donnant à lire à l'extérieur la diversité d'échelles des éléments du programme.

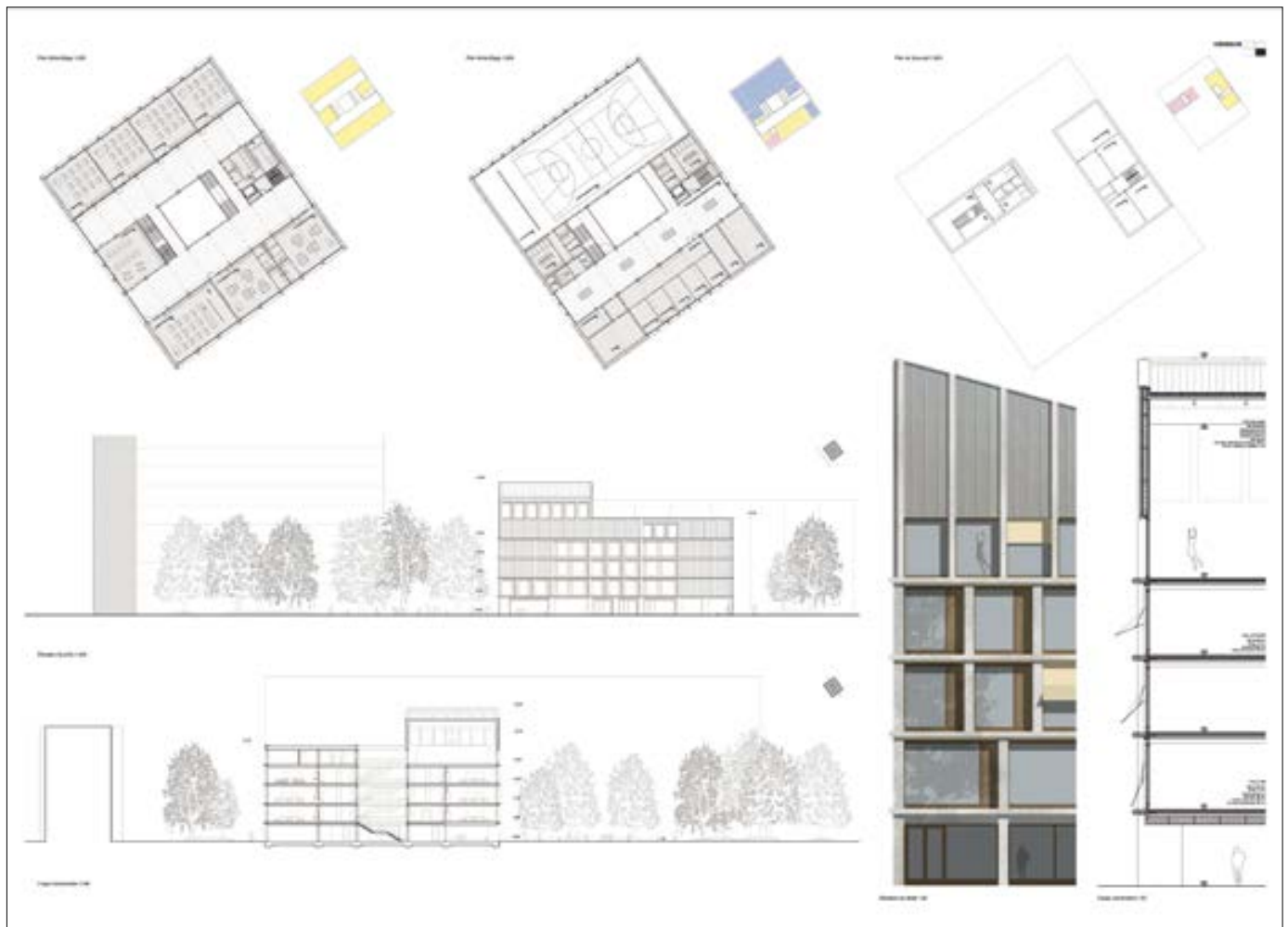
La compacité du parti architectural s'accompagne d'un développement en hauteur qui n'est pas sans conséquence au niveau du caractère de l'ensemble. Le jury observe ainsi qu'une certaine monumentalité se dégage de la façade principale et du grand vide central. Par ailleurs, suite à l'analyse des plans, le jury estime que les espaces de circulation entre les classes sont surdimensionnés et manquent de développement à l'échelle des usagers/enfants. Les locaux administratifs placés au dernier étage entre deux zones techniques sont une conséquence peu heureuse d'une trame excessivement rigide.

Le projet propose somme toute une réponse claire et bien fondée à la problématique de l'implantation du nouveau bâtiment, de l'organisation du programme, du traitement des façades et de la création d'une image extérieure forte qui s'accorde avec l'échelle du nouveau quartier. Coiffée d'une toiture en dents de scie, la nouvelle école se présente comme une pièce iconique complétant la composition du quartier. Elle affirme de façon à la fois radicale et ludique sa présence dans un site en développement.









Projet n° 40
4^e rang | 4^e prix **Kirikou**
Architecte
TIMOTHEE GIORGIS ARCHITECTES SARL
Rue des Glacis-de-Rive 23 | 1207 Genève | Suisse
Collaborateurs
Thimothée Giorgis | Juan Rodriguez | Egzon Goçi | Guy Detruche | Théo Richard
Alexandre Delencre



Le projet cherche à être le plus petit possible afin de libérer l'espace pour une place au pied de la future tour et pour le préau ouvert côté route des Acacias. La position de l'école reprend l'orientation de la tour et de l'îlot B. Le bâtiment s'implante devant l'ouverture sur l'Arve entre la tour et les bâtiments existants du quai des Vernets. Une arborisation importante est proposée dans ce dégagement sur la rivière, empêchant l'édifice de parvenir à signifier son rôle de repère pour le quartier depuis le quai et privant l'intérieur de l'îlot d'échappées visuelles sur l'Arve.

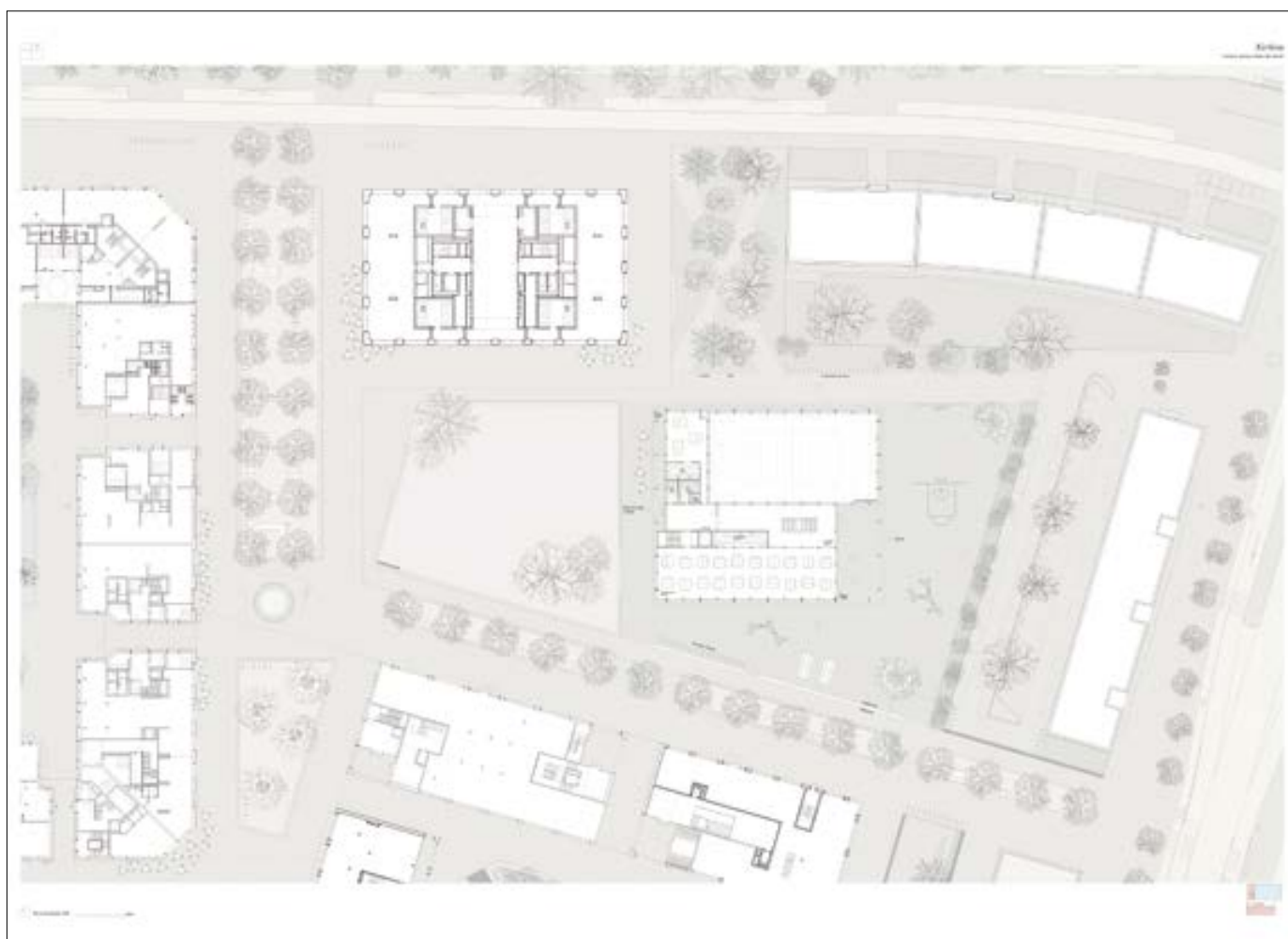
Le jury salue le raffinement de l'architecture proposée en façade et en coupe. Il se dégage des matérialités et de l'écriture architecturale de cette proposition une élégance calme et intemporelle, qui l'ancre à la fois dans l'histoire du lieu et dans le futur contexte bâti.

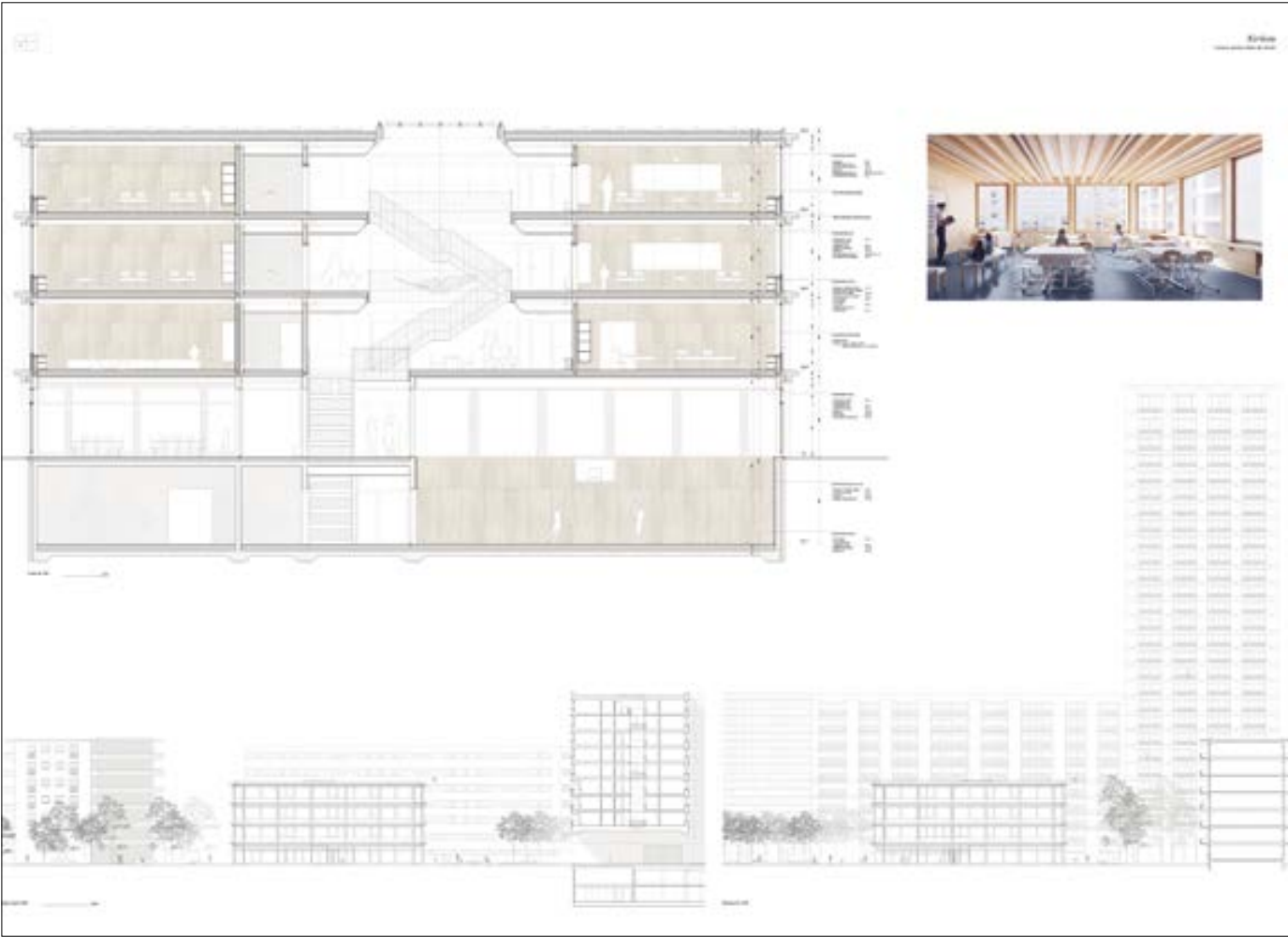
Le programme se répartit dans les étages de manière assez rationnelle. La salle de gymnastique est semi-enterrée, elle reste accessible en dehors des horaires scolaires au travers d'un dispositif d'escalier et d'ascenseur accessible par un sas donnant sur la place. Les locaux parascolaires se répartissent entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage, ce qui n'en facilite pas les usages. Le dispositif de fermeture de l'école pour une utilisation extra-scolaire ne convainc pas. La proportion extrêmement étroite et profonde des locaux administratifs est jugée difficile.

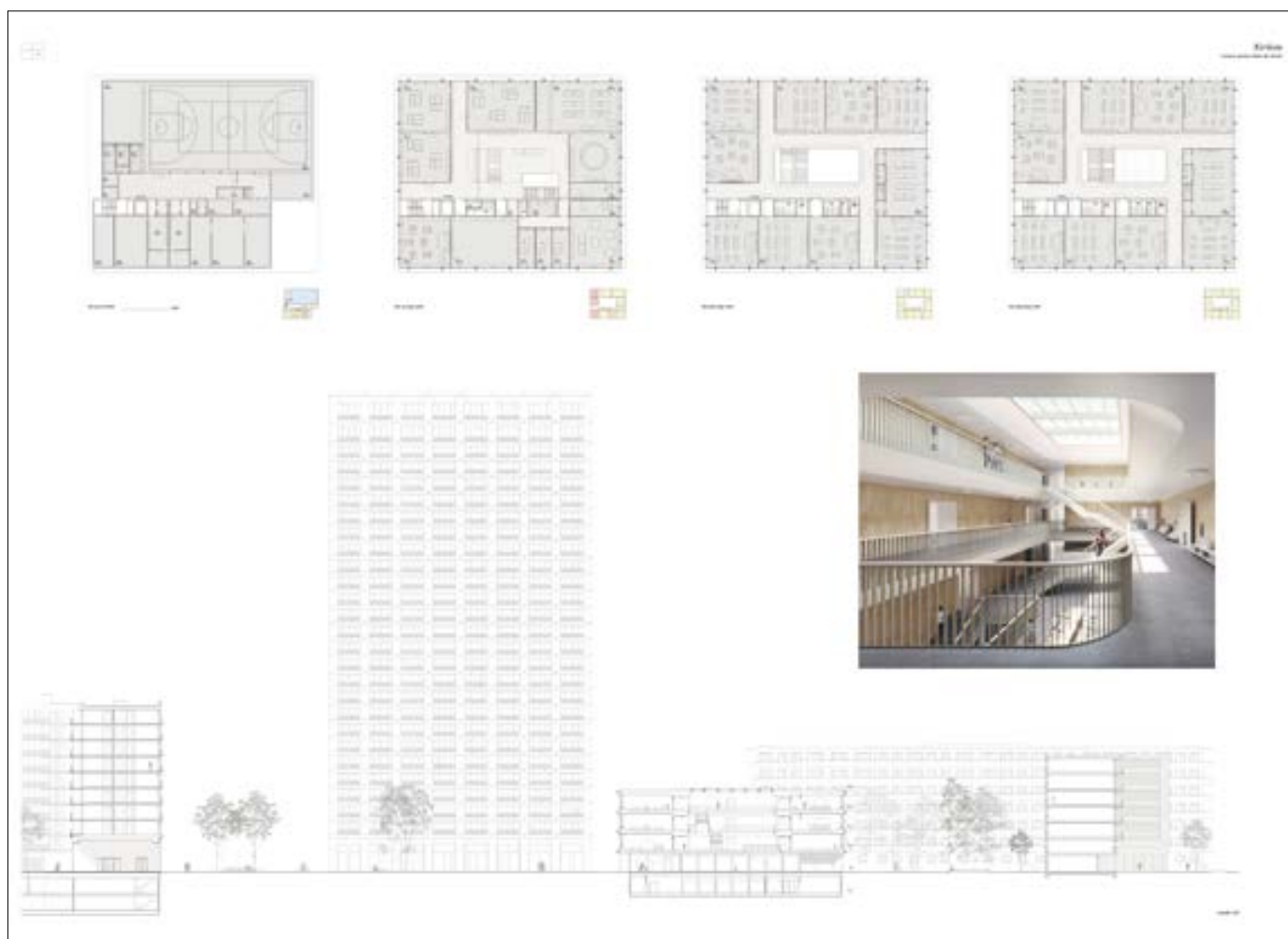
La générosité appréciée de l'atrium, ainsi que la belle évolution du développement des escaliers et des ouvertures dans les plateaux des étages sont malheureusement nuancées par le manque d'espace disponible à chaque étage en dehors des classes. La seule appropriation possible est laissée à la circulation, qui est même exiguë devant les vestiaires. Il n'y a aucune possibilité de travailler avec de petits groupes en dehors des salles de classe. Compactée à l'extrême, la distribution en moulinet trouve ici sa limite.

L'échelle que le projet *Kirikou* recherche dessert le programme de l'école et ne parvient pas à générer des espaces urbains qui résisteront à l'échelle du futur bâti environnant.









Projet n° 25
5° rang | 5° prix **DAVID ET GOLIATH**
Architecte
Nunes & Zeqiraj Architectes
Chemin du Grand-Puits 40 | 1217 Meyrin | Suisse
Collaborateurs
Blerd Zeqiraj | Michel Nunes | Eglant Zeqiraj
Erbeia Ingénierie Civile | Bastien Pellodi

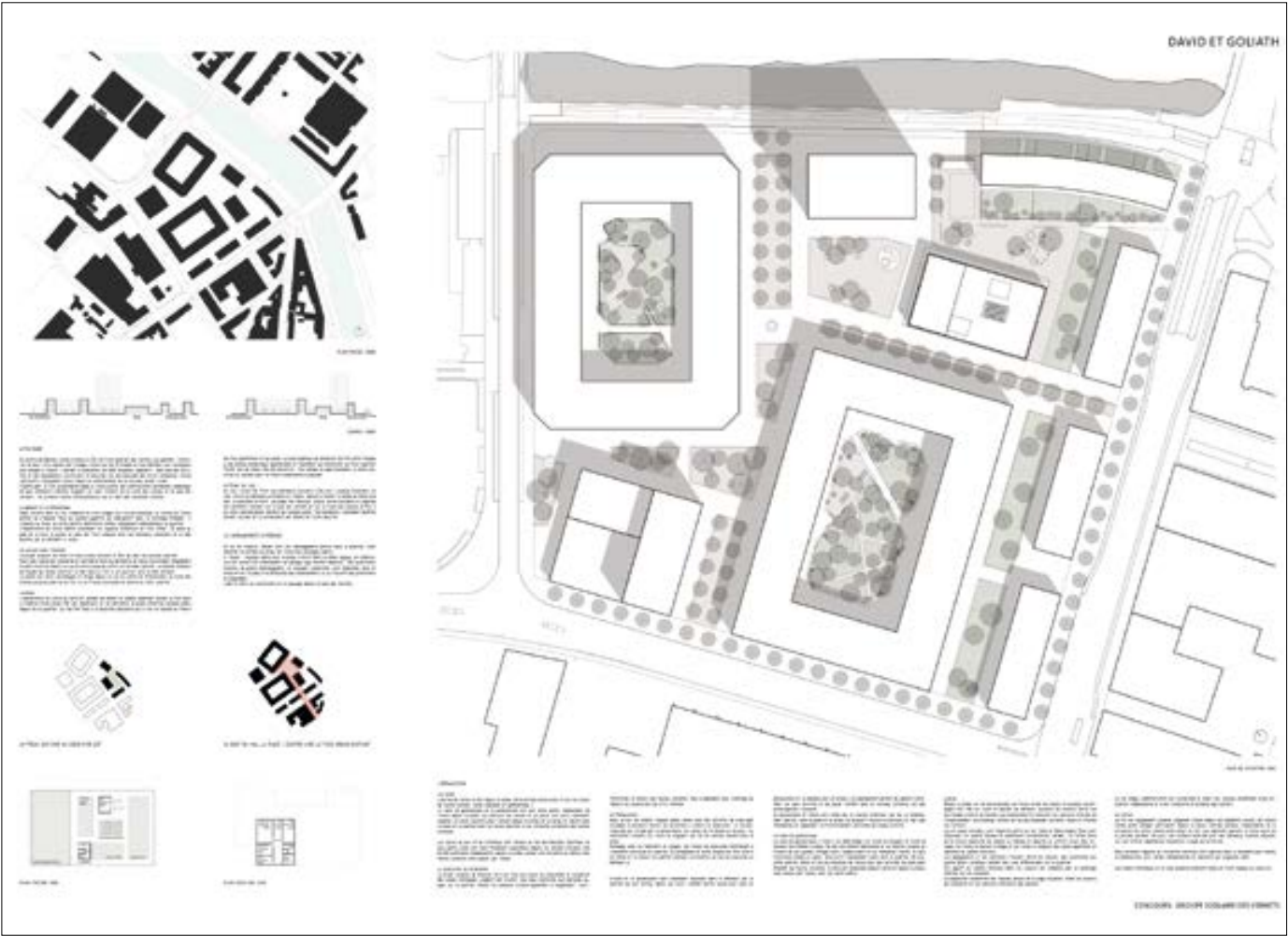


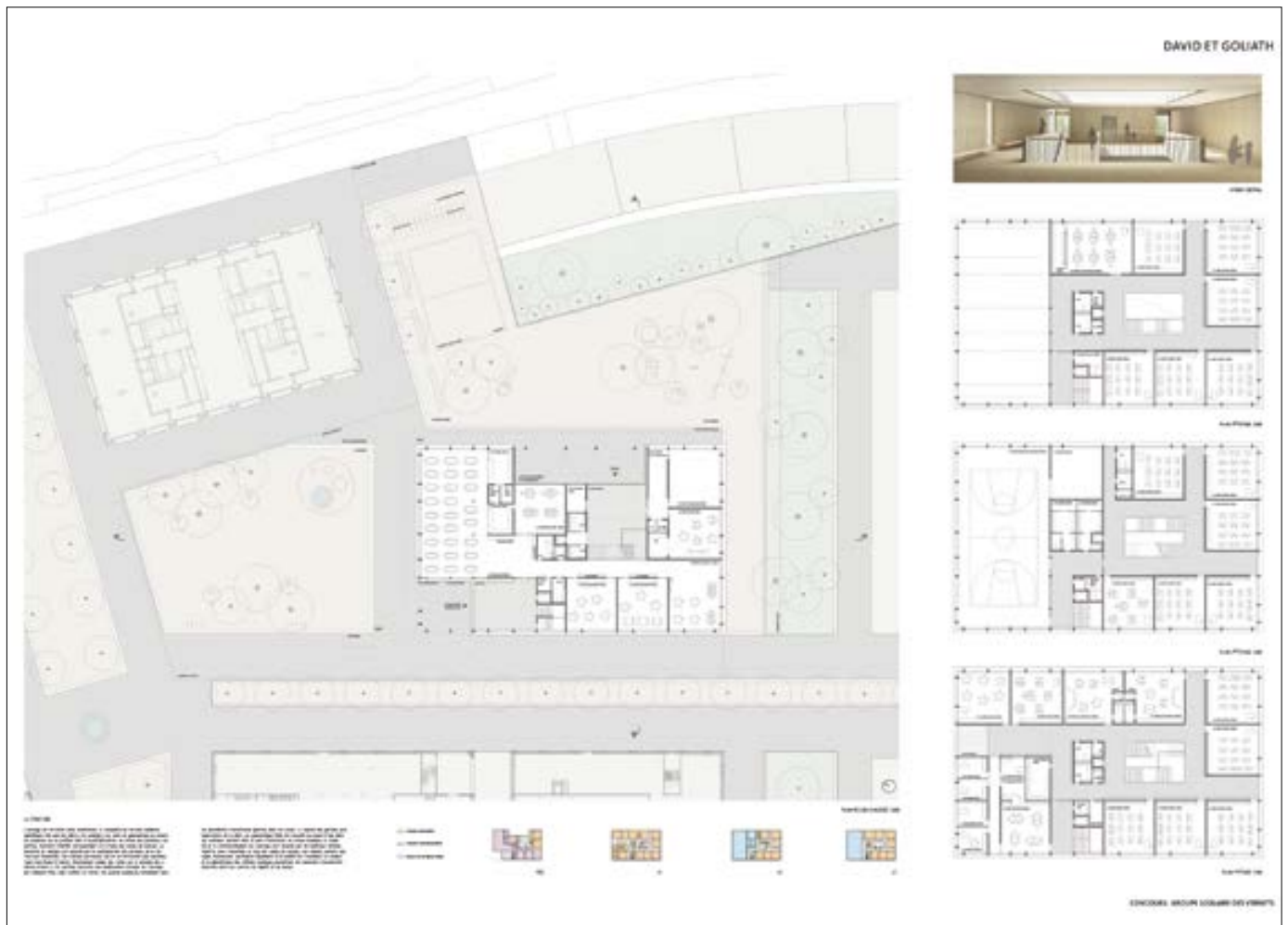
Le projet réunit l'ensemble du programme dans un seul bâtiment, implanté parallèlement à l'îlot B, en s'alignant sur celui-ci du côté sud-est. Il libère ainsi un espace accueillant une petite place publique pentagonale, dont la forme manque cependant un peu de précision, apparaissant comme la résultante des alignements des deux mails, de la tour et du groupe scolaire. Le préau ouvert est disposé à l'est du groupe scolaire, et se prolonge en zigzag du côté de l'Arve d'une part, le long du parking de l'immeuble de la rue des Acacias d'autre part. L'édifice scolaire est ainsi perceptible depuis la Voie verte.

Les deux éléments majeurs du programme, le restaurant au rez-de-chaussée et la salle de gymnastique au deuxième étage, sont disposés face à la petite place publique, ce qui confère à l'édifice une présence convaincante. Le programme parascolaire placé au rez-de-chaussée, permet un accès facilité en dehors des périodes scolaires.

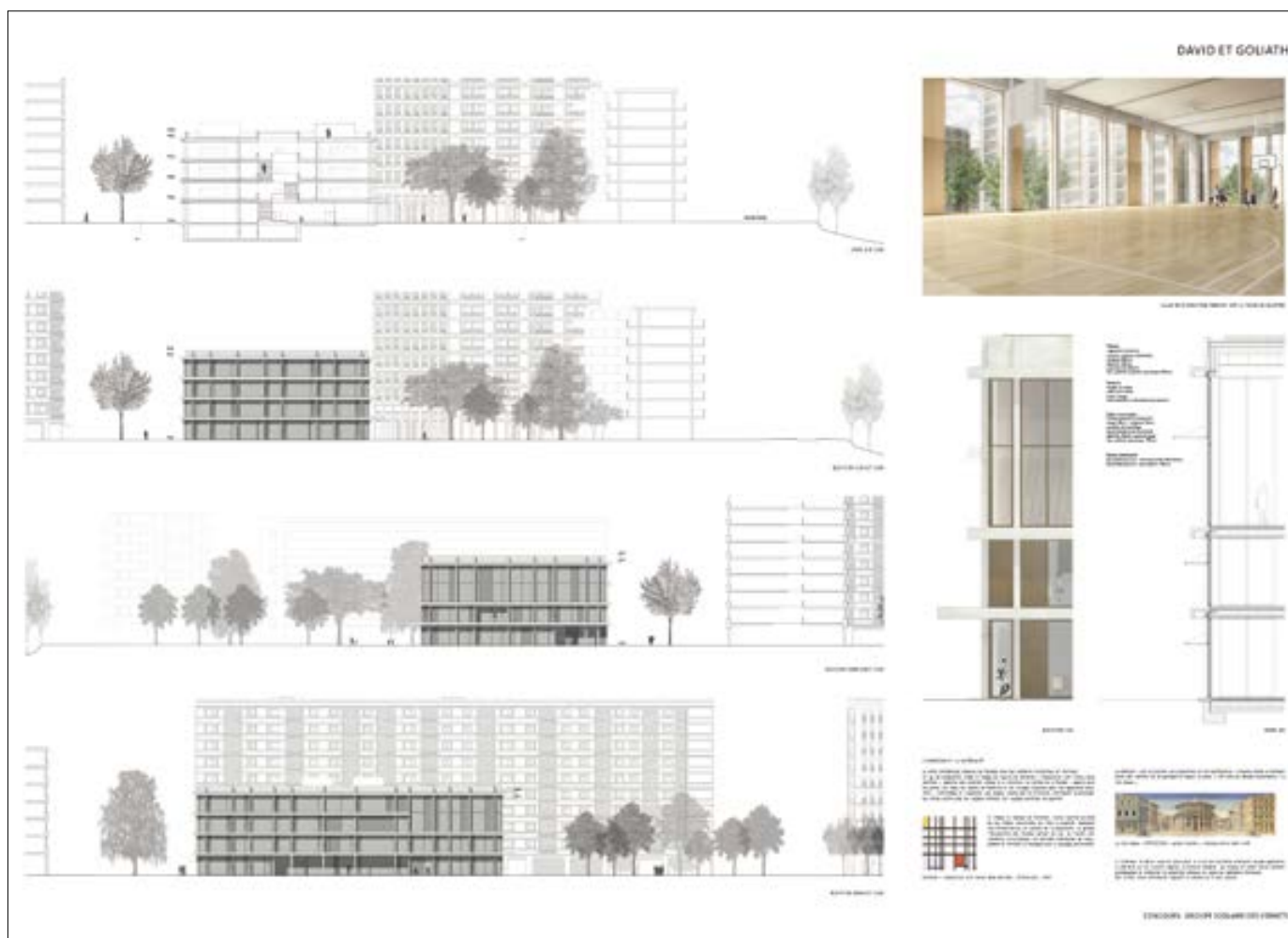
Les salles de classe sont disposées en aile de moulin autour d'un vide illuminé par un éclairage naturel zénithal, et dans lequel sont disposés les escaliers. Toutefois, la nécessité de permettre un accès séparé à la salle de gymnastique entraîne des cloisonnements à chaque étage, ce qui perturbe la régularité de ce système. L'ensemble du dispositif apparaît dès lors excessivement compliqué.

Le jury a particulièrement apprécié l'expression architecturale de l'édifice, notamment pour sa façade orientée côté place. Elle s'affirme tant par les rapports de proportion entre les étages que par sa matérialisation élégante, mais surtout grâce à l'arythmie de la structure verticale, qui crée une distinction nette avec la trame régulière et ample qui caractérise l'architecture des deux îlots et de la tour. Cette composition raffinée et subtile procure à l'école son identité propre au sein du quartier.

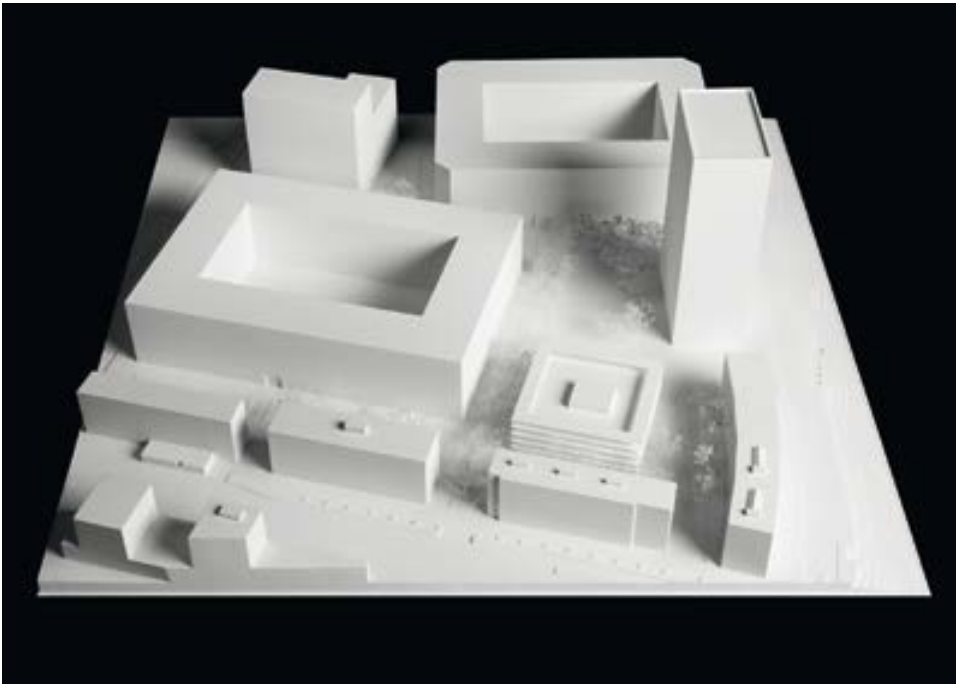








Projet n° 20
6° rang | 6° prix **WEISSENHOF**
Architecte
group8 sàrl
Rue Baylon 2bis | 1227 Carouge | Suisse
Collaborateurs
Adrien Besson | Tarramo Broennimann | Laurent Ammeter | Anca-Ioana Netcu
Camille Merveille | Guillaume Paure



En adéquation à la forte densité du plan de quartier et la hauteur élevée des futurs bâtiments de logements, le projet « WEISSENHOF » propose une école organisée dans un seul grand bâtiment de quatre niveaux, dont la dimension permet d'aménager la majorité des surfaces demandées pour le préau ouvert en toiture.

La typologie de ce projet dégage une grande place au cœur du quartier. Par son gabarit et sa disposition, l'école forme aussi un ensemble avec les deux immeubles de logements, formant l'angle Est du site.

L'entrée principale de l'école est située du côté de la place publique. Un parvis (solde de la surface demandée de préau ouvert) est attenant à l'entrée. Toutefois, si ce parvis permet le regroupement des élèves avant l'entrée en classe, il est de dimension trop petite pour servir réellement de préau aux heures de récréations. De même, il est jugé trop restreint comme espace d'accueil le matin et l'après-midi, pour les 320 élèves qui attendent la sonnerie.

Passé la porte du bâtiment, un hall conduit au généreux atrium central de l'école qui dessert l'ensemble des étages. Ces derniers, qui regroupent sur trois niveaux l'ensemble du programme purement scolaire, sont organisés sur un principe classique de « moulin-à-vent ». Le préau de l'école est situé en toiture. Sa dimension est jugée insuffisante pour un bon fonctionnement des récréations. Les parties couvertes situées en périphérie ne peuvent pas non plus être utilisées convenablement comme préau couvert. Si le parti pris d'aménager le préau en toiture est apprécié, tant pour l'espace libéré au sol, que pour les qualités d'ensoleillement qu'il offre, ses dimensions sont malheureusement insuffisantes pour répondre aux objectifs du programme.

Au rez-de-chaussée, sont judicieusement situés le restaurant scolaire, les classes du parascolaire ainsi que l'émergence de la salle de gymnastique semi-enterrée. Cela permet de répondre pleinement au partage attendu, hors horaires scolaires, de ces locaux avec des usages ouverts aux habitants du quartier. L'accès indépendant de la salle de gymnastique est assuré.

Si ce projet convainc par sa morphologie et sa typologie, il pose des problèmes fonctionnels intrinsèques à ses partis pris qui péjorent trop la vie scolaire.

CONCOURS UNIQUE SCOLAIRE DES VERNETS



Le projet de construction d'un nouveau collège à Vernets, dans le département de l'Ain, a été lancé en 2015. Il s'agit d'un projet d'envergure, qui vise à créer un établissement scolaire moderne et accueillant, capable de répondre aux besoins de la population locale.

Le terrain choisi pour le collège est situé dans un quartier résidentiel, à proximité d'un parc et d'un centre commercial. Cette situation permet de créer un environnement scolaire favorable à l'apprentissage et à la vie sociale.

Le projet architectural a été confié à un cabinet d'architecture renommé, qui a élaboré un plan d'ensemble et des plans de détail. Le collège sera composé de plusieurs bâtiments, chacun dédié à une fonction spécifique : enseignement, sports, cantine, etc.



Document n° 1/2015-2016

RENNES



100 000



100 000



100 000



100 000



100 000

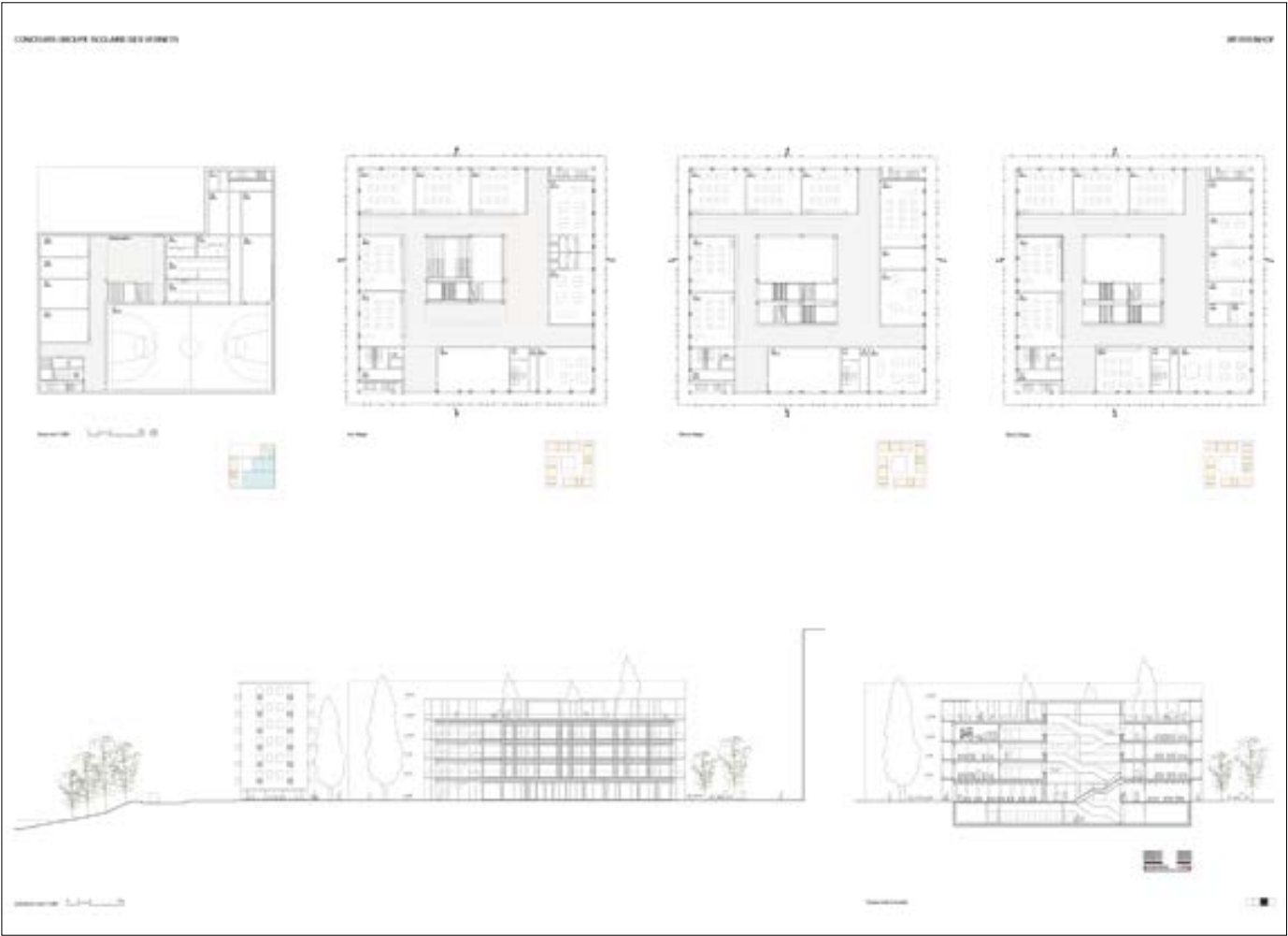


100 000

Document n° 1/2015-2016

100 000







Projet n° 44
7^e rang | 7^e prix
"CERF-VOLANT"
Architecte

ATELIER + architectes sàrl
Route de la Fonderie 11 | 1700 Fribourg | Suisse
Collaborateurs
Damien Magat | Blaise Roulin
Matthieu Jeanbourquin Ing. Civil



Les auteurs du projet « CERF-VOLANT » proposent une véritable école de quartier en plaçant un volume oblong au milieu du site. Le bâtiment rectangulaire suit la logique géométrique du masterplan. Il se met en situation parallèle à l'îlot A et gère de manière évidente les espaces extérieurs alentours : au nord, il définit un mail menant sur la place du quartier et, à l'est, un préau ouvert réservé aux enfants. De plus, le choix de l'implantation et la conception du volume établissent une position indépendante et forte par rapport au voisinage de grande échelle. Le projet offre une lecture autonome des objectifs urbains du masterplan et présente une réflexion originale et sensible sur le potentiel urbanistique du quartier.

Le bâtiment de quatre étages est surélevé par le grillage d'un terrain de sport placé sur la toiture. Deux tours de circulation verticale sont attachées au volume transparent et renforcent l'idée de rechercher le dialogue avec le quartier et d'établir la nouvelle école comme institution publique.

L'accès à l'école est possible des deux cotés par un petit passage. Le hall d'entrée s'oriente du côté du préau vert à l'est. Des escaliers en colimaçon desservent les étages. Les différents programmes du bâtiment fonctionnent également en dehors des heures scolaires puisqu'ils sont reliés par la tour d'escalier extérieure. Ceci fonctionne effectivement bien pour les étages mais pose un problème pour le sous-sol. La salle d'éducation physique se trouve en situation semi-enterrée avec des fenêtres en bande. Le restaurant scolaire, les salles parascolaires et les salles d'activités pour l'enfance se trouvent à proximité du rez-de-chaussée au premier étage.

Les étages des salles de classe se présentent en barre avec une circulation centrale. Elles établissent un système simple et flexible. Le choix des matériaux est très haptique, soigné et offre une atmosphère chaleureuse et accueillante adaptée à l'échelle des enfants. Le couloir de distribution se dilate vers la façade et offre des poches généreuses pour des activités différentes en groupe.

Le préau est divisé en différents lieux : au rez-de-chaussée, le préau se présente comme un « pocket park » suggérant un monde d'expériences. Sur la toiture se trouvent des terrains de sport. De manière générale, le projet propose des espaces extérieurs bien proportionnés et soigneusement élaborés qui renforcent les objectifs du projet architectural.

Dans la logique du projet, il est fort dommage que le rez-de-chaussée aille à l'encontre des idées urbaines du projet. En effet, il ne dispose pas de fonctions publiques et reste un ensemble de vitrages non utilisé pendant et en dehors des heures scolaires.

Le restaurant scolaire et les salles parascolaires auront du mal à établir la relation désirée avec l'entourage urbain. L'apport de qualités supplémentaires au quartier n'est donc que difficilement possible. La conception de la façade principale donnant sur la place publique souligne cette situation maladroite. De plus, les proportions du préau couvert ne répondent pas aux exigences de l'utilisateur.

Le projet « CERF-VOLANT » parvient à formuler une identité forte pour une école contemporaine dans un quartier marqué de grands volumes.

Dans la répartition des fonctions, il ne suit cependant pas de manière conséquente son propre concept de base et prive le quartier d'espaces d'utilisation publique.

CONCOURS LAND-ART SCOLAIRE DES VERNETS



Présentation du quartier
Le quartier des Vernet est un quartier résidentiel de moyenne densité, situé dans le sud-est de la ville de Lyon. Il est caractérisé par une architecture moderne et une végétation abondante. Le quartier est desservi par les lignes de métro et de tramway, ce qui facilite l'accès aux transports en commun.

Objectifs du projet
Le projet consiste à réaménager le quartier des Vernet en y intégrant des espaces verts et des équipements publics. L'objectif est de créer un environnement de vie plus agréable et plus durable, tout en préservant le patrimoine architectural existant.

Programme
Le programme du projet comprend la création d'un jardin public, d'un espace de jeux pour enfants, d'un espace de détente pour les adultes, et d'un espace de stockage pour les véhicules. Le projet est financé par la commune de Lyon et la région Rhône-Alpes.

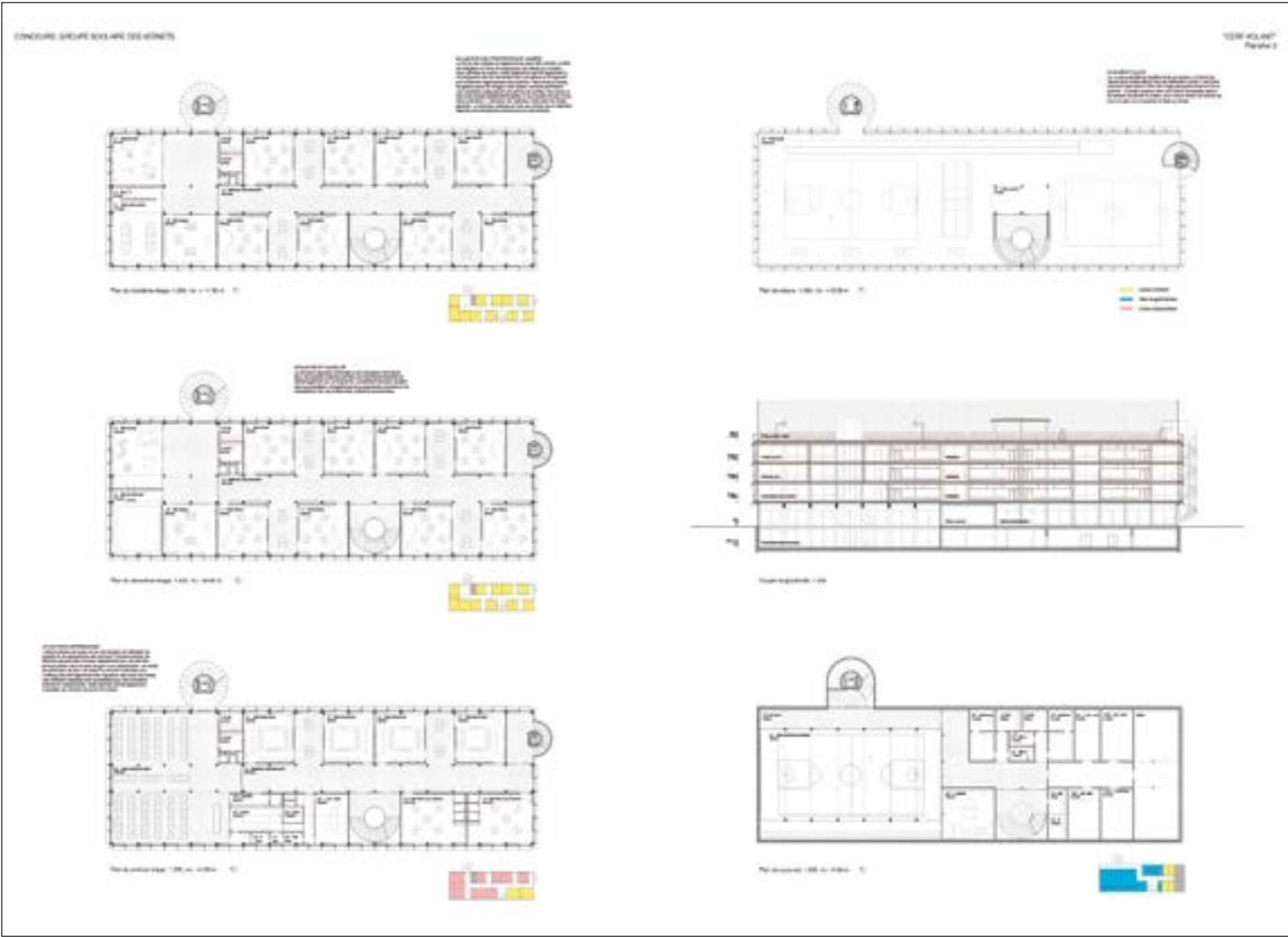


1200 400 200 100 0

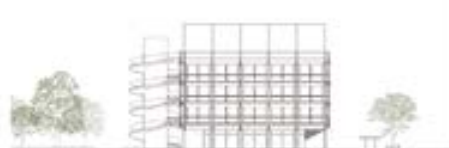
Figure 1

Page 10 sur 10





CONCLUSIONS: SARCOPENIA DOES HAVE THE ABILITY TO



© 2000 Blackwell Science Ltd
Journal of Internal Medicine 247: 395–402
Correspondence: Dr J. A. J. H. van't Hof-Grootenboer, Department of Internal Medicine, University Hospital Groningen, P.O. Box 30.001, 3000 RB Groningen, The Netherlands.
E-mail: j.a.j.h.van't.hof-grootenboer@azg.azg.azg.nl

[illegible]

8° rang | 8° prix
Projet n° 36
Tapis magique
Architecte

daap architectes sàrl + GONZALO MARTINEZ architecture sàrl
Chemin de la Gravière 4 | 1227 Les Acacias Genève | Suisse

Collaborateurs
Gonzalo Martinez | David Gaston | Jose Luis Tejedor | Andrés Subirá | Marina Biga

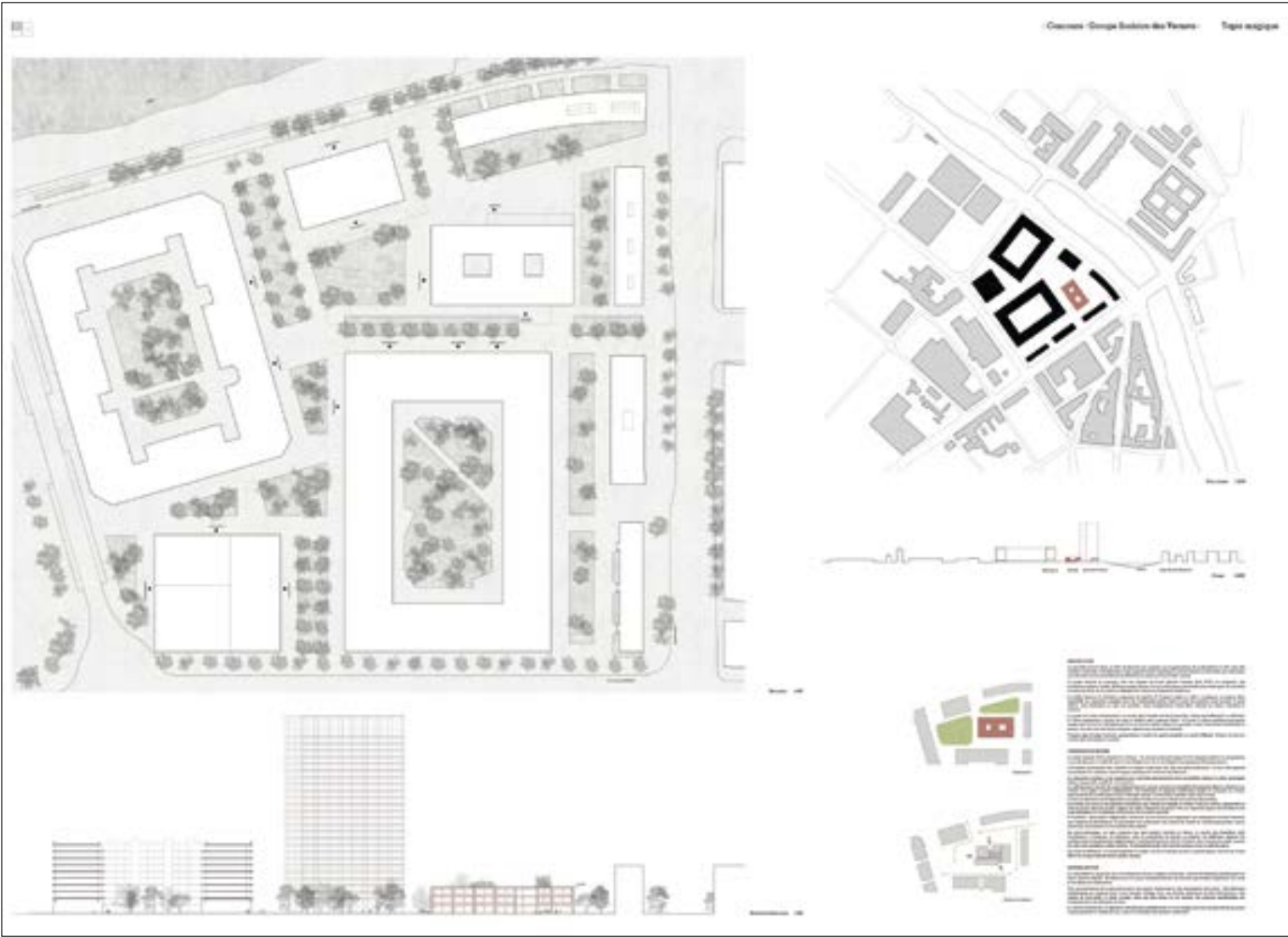


Le projet de forme rectangulaire s'implante à l'angle sud-est du périmètre, dans la géométrie de l'îlot A et des immeubles situés le long de la route des Acacias. Il ménage clairement et simplement une place publique au pied de la tour et un espace de préau au nord-est, ouvert sur les quais de l'Arve, via l'interstice entre la tour et les bâtiments existants.

Tous les éléments du programme pouvant être utilisés par les habitants du quartier, trouvent leurs places au rez-de-chaussée. Ils sont disposés intelligemment, en rapport avec les espaces publics adjacents : restaurant à l'angle de la place et du préau face à l'échappée sur l'Arve ; salles parascolaires en vis-à-vis de l'îlot A... Les entrées ménagées sur trois côtés en assurent le bon fonctionnement. Le jury regrette toutefois le préau couvert rapporté, redondant par rapport aux galeries ménagées devant les entrées et le restaurant, ainsi que le hall un peu étriqué, en relation indirecte avec le préau.

L'école proprement dite occupe les deux niveaux supérieurs. Les salles de classe sont disposées en hélice, autour de l'escalier principal et de deux patios plantés, selon un dispositif largement éprouvé. Ces deux niveaux « suspendus » constituent une petite école en soi, appréhendable par les enfants et adaptée à leur échelle. Le jury s'interroge, de manière générale, sur la qualité et la pertinence des espaces de patios extérieurs plantés et des avantages et inconvénients qu'ils présentent par rapport à des espaces intérieurs.

Le jury apprécie l'implantation du projet, sa volumétrie et l'organisation claire du programme, qui constituent des réponses simples et efficaces à l'ensemble des problèmes posés. Il regrette toutefois le traitement sommaire proposé pour les aménagements extérieurs, ainsi que pour les façades et les espaces intérieurs qui manquent quelque peu de caractère.











Projet n° 02

NBHOVG8Y9I55

Architecte

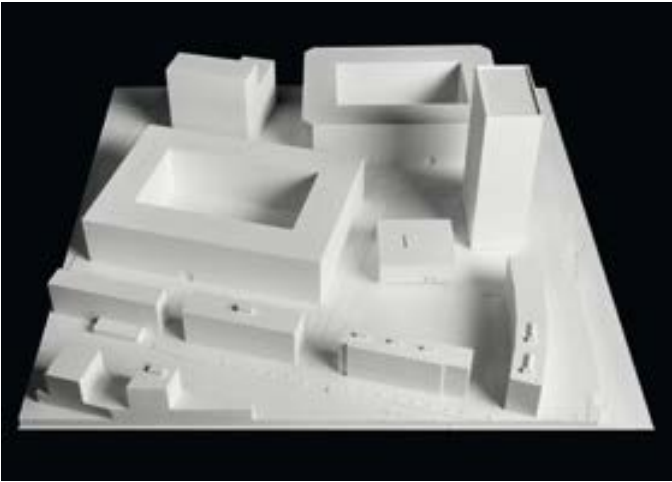
Judith Busson Architecte

Rue Jules Polo 7 | 44000 Nantes | France

Collaborateur

François Cattoni





Projet n° 03

CLIN D'ŒIL

Architecte

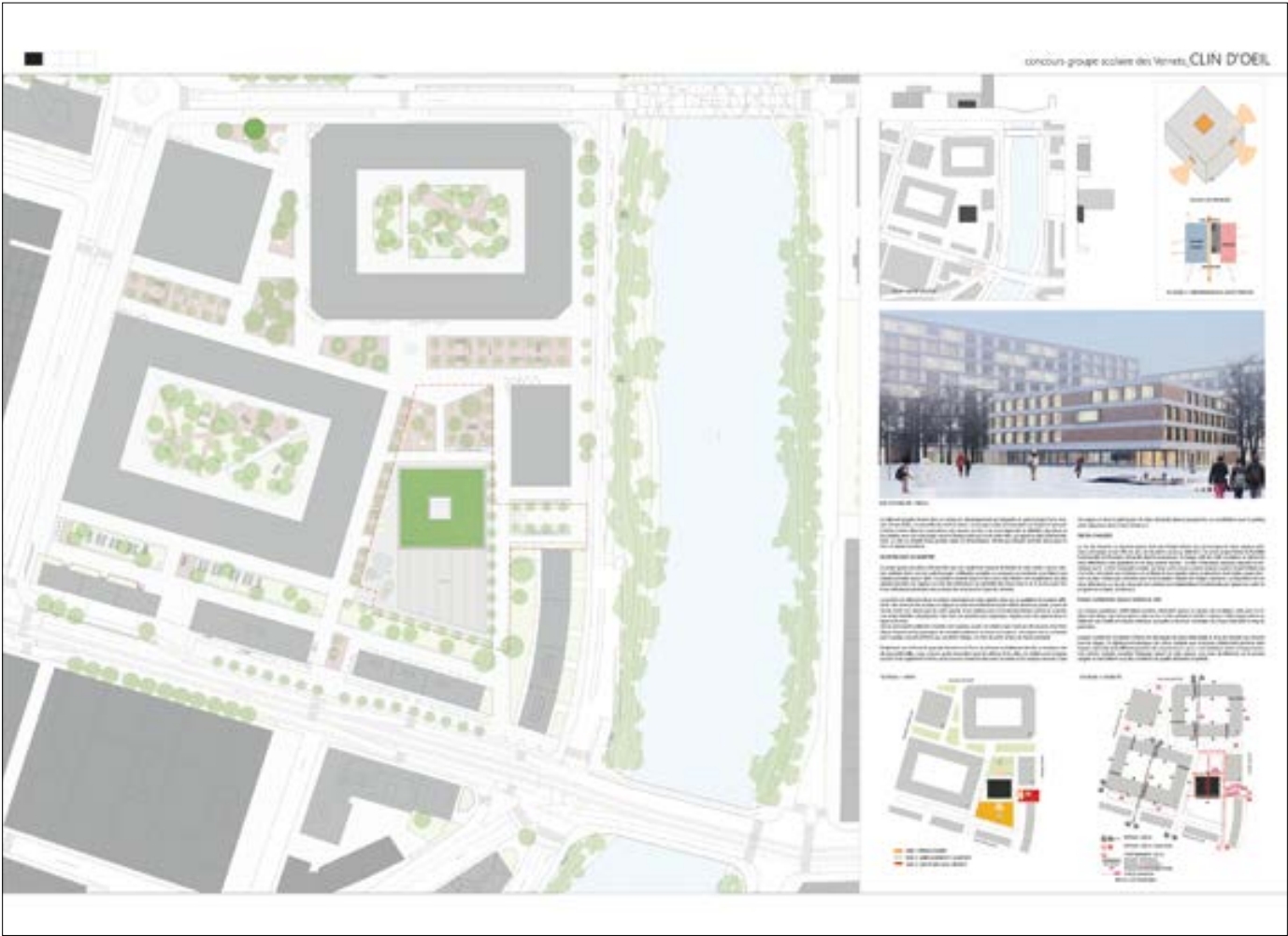
CCJVV Office Architects S.L.P.

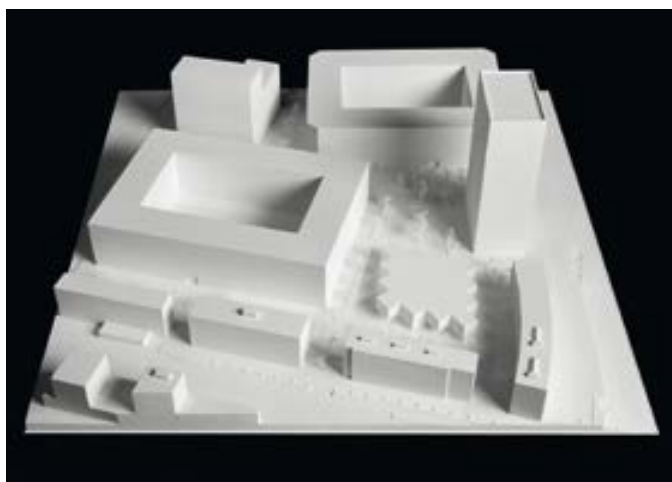
Avenida Manoteras 38, D-113 | 28050 Madrid | Espagne

Collaborateurs

L.F. Cámara | M.A. Cámara | J. Jaraiz | A. Virseda | I. Vila

Alvaro Pedrayes | Irene Valles | Lourdes Jimenez | Pilar De Miguel





Projet n° 04

GRISÙ

Architecte

Translocal Architecture GmbH

Beatusstrasse 19 | 3006 Berne | Suisse

Collaborateurs

Helko Walzer | Marko Göhre | Michael Döbel | Anna Kessler

Eliška Brzobohatá

CONCOURS GROUPE SCOLAIRE DES VERNETS



PLAN DE SITUATION



1. Bâtiment principal
 2. Cour intérieure
 3. Parc
 4. Rue



1. Bâtiment principal
 2. Cour intérieure
 3. Parc
 4. Rue

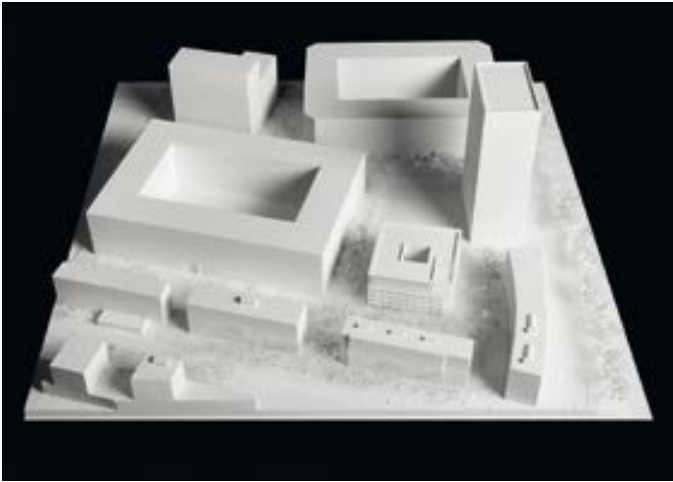
GRISÙ



PLAN DE SITUATION



PLAN DE SITUATION



Projet n° 05

UPSIDE DOWN

Architecte

BBH architectes Sàrl

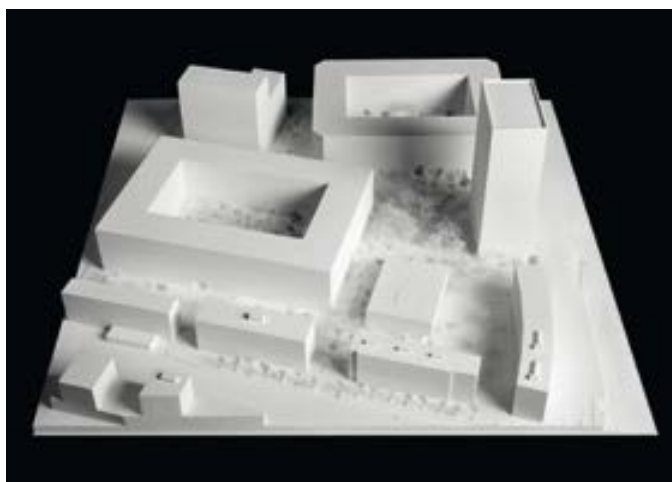
Rue Pré-du-Marché 1 | 1004 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Argjend Hasani | Alexandre Berset | Julien Bruggisser

Maria da Cunha | Raphaël Bitzi





Projet n° 06

SOUTH PARK

Architecte

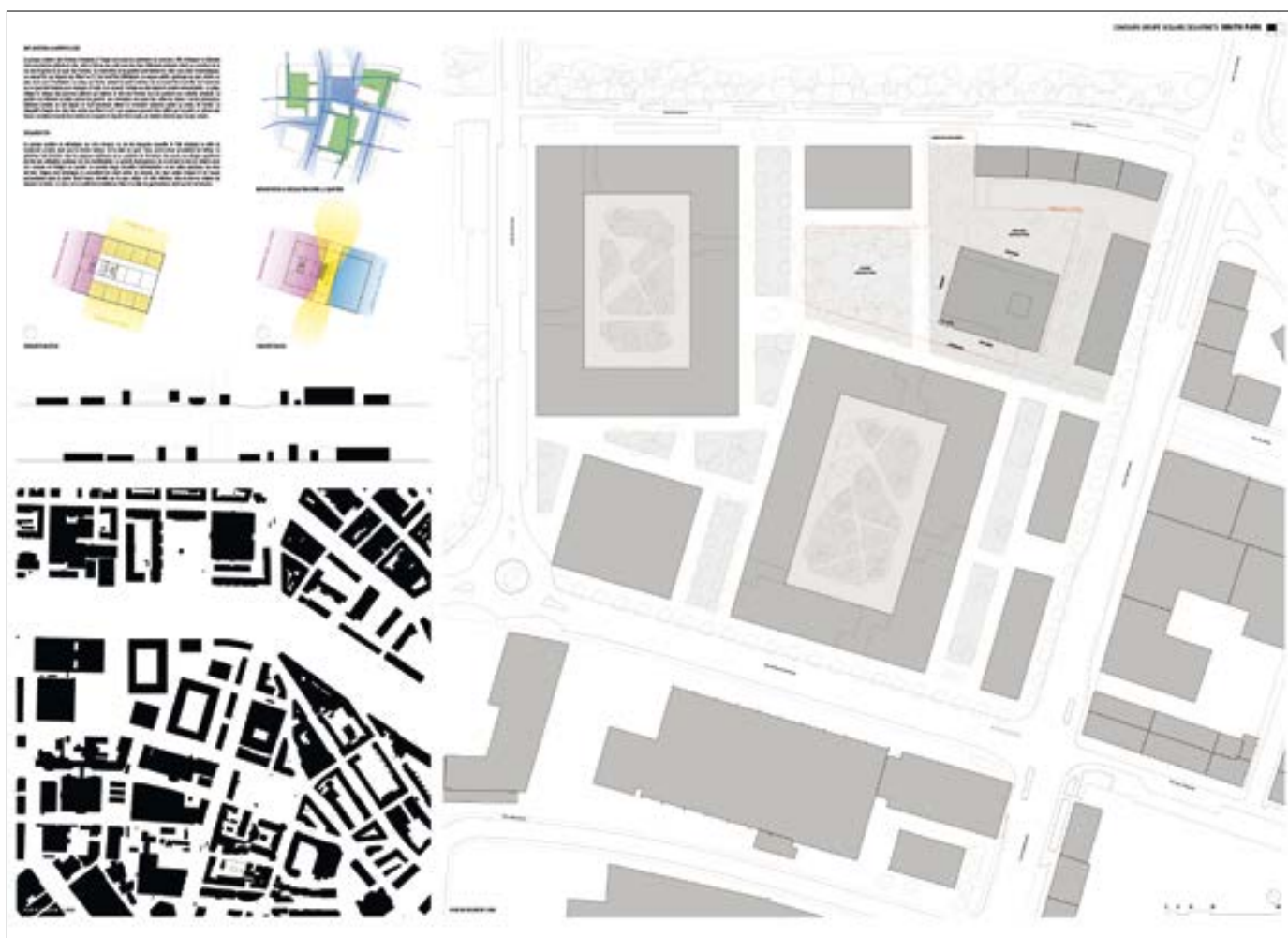
fesselet krampulz architectes

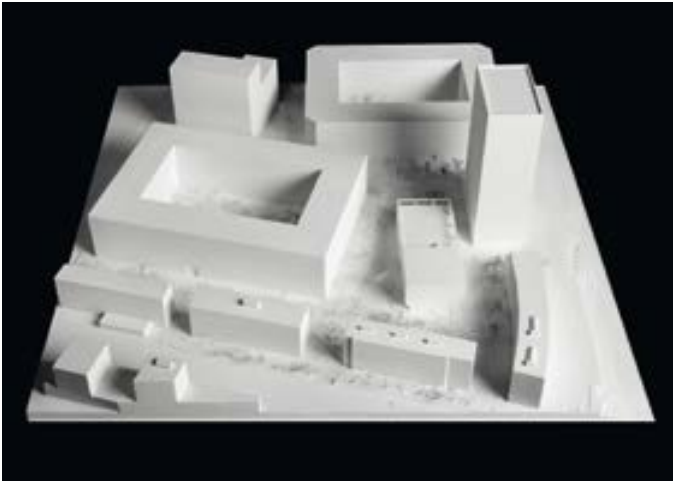
Avenue de Gilamont 46 | 1800 Vevey | Suisse

Collaborateurs

Rocio Dominguez | Christopher Greim | Prune Pfister

Laurent Fesselet | Benjamin Krampulz | Amadeus Thorens





Projet n° 07

BIG FISH

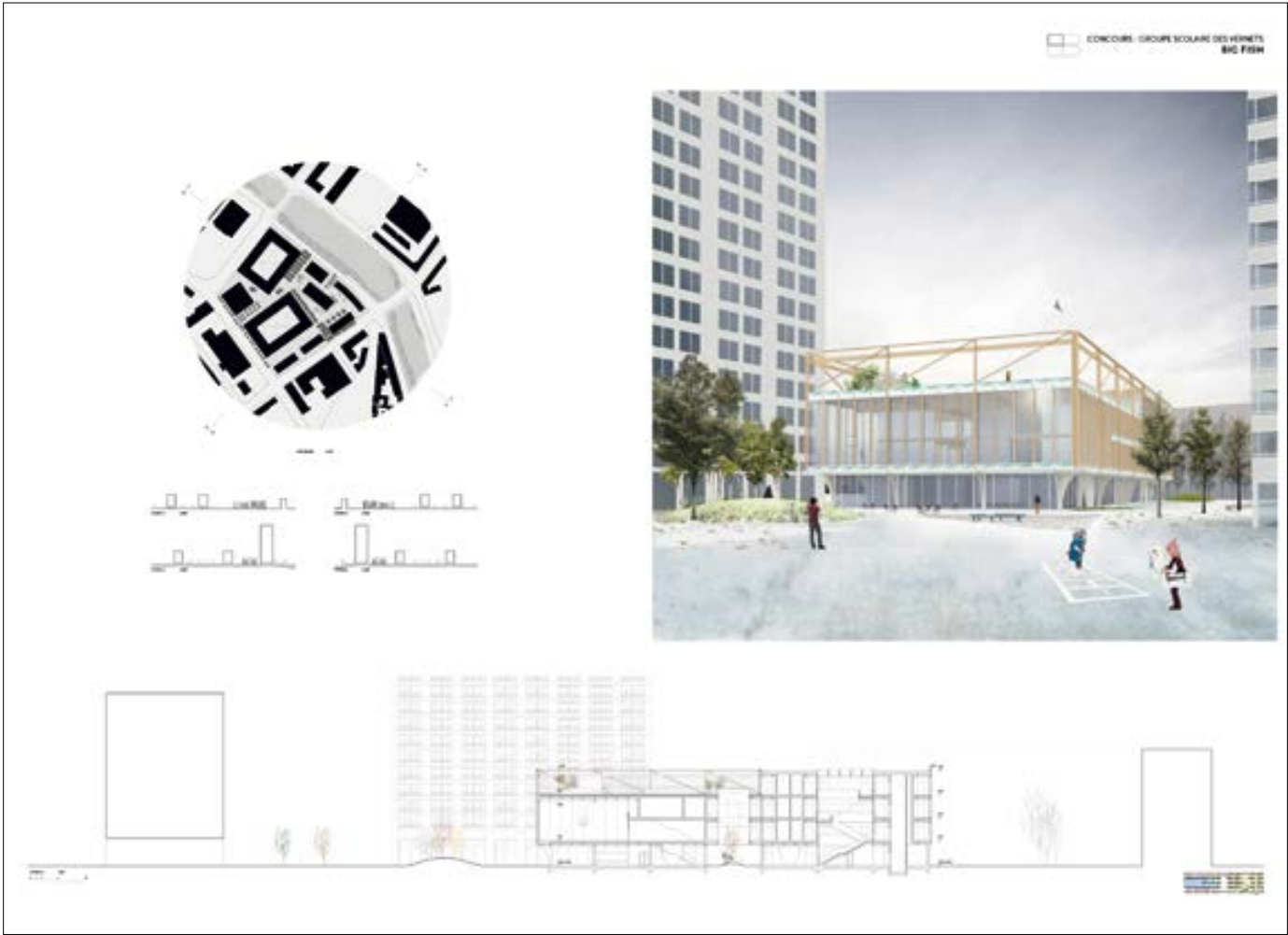
Architecte

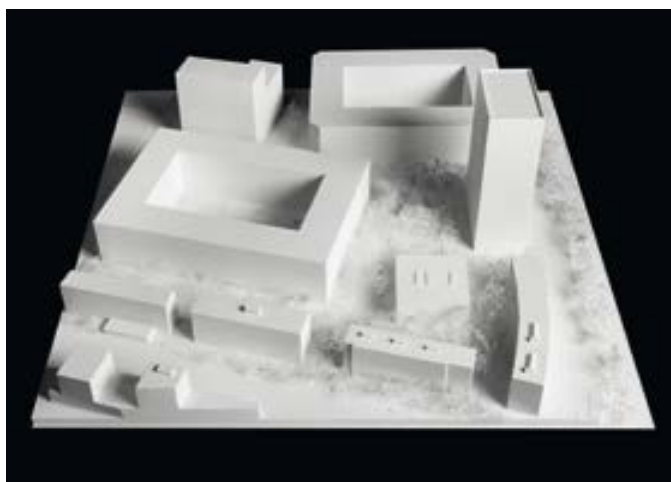
STUDIO 17 ARCHITECTES & VICTOR MARÉCHAL ARCHITECTE

Rue Pré-du-Marché 28 | 1004 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Laurent Chassot | Victor Maréchal | Romane Guillou





Projet n° 08

scoubidou

Architecte

Graeme Mann & Patricia Capua Mann architectes

Avenue Auguste-Tissot 15 | 1006 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

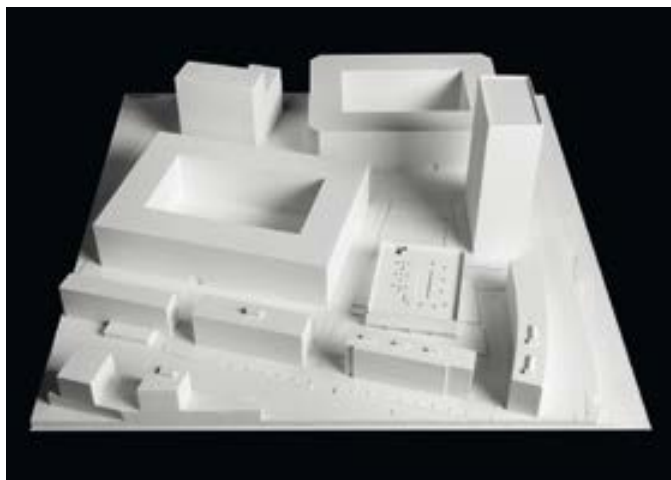
David Martinez Grande | Fjolla Daka





Projet n° 09
VIVALDI
Architecte
STUDIO ANTONINI
Rue Pasteur 3 | 75011 Paris | France
Collaborateur
Yoon Joo Choi





Projet n° 10

COMPACT

Architecte

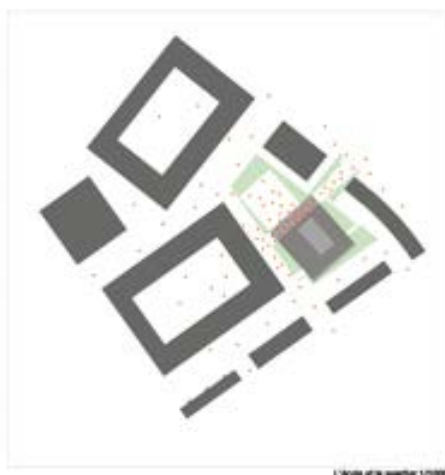
PHARC SA

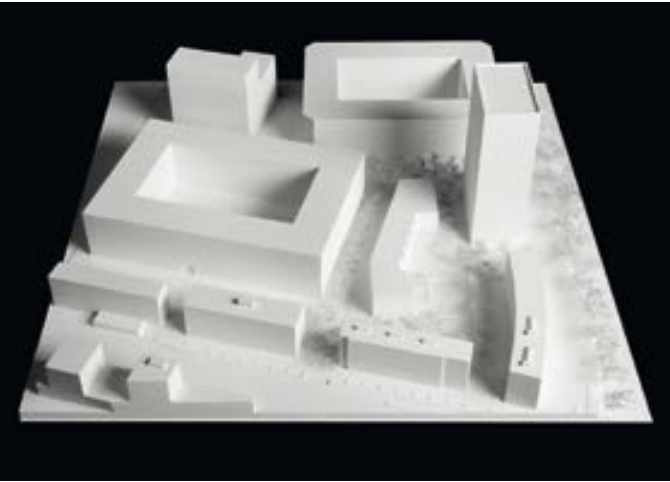
Chemin Puthon 7 | 1224 Chêne-Bougeries | Suisse

Collaborateurs

Brigitte Hunkeler | Gezim Pacarizi | Brixhita Deda

Teri Deda | Erjon Dodaj





Projet n° 11

fenêtres sur Arve

Architecte

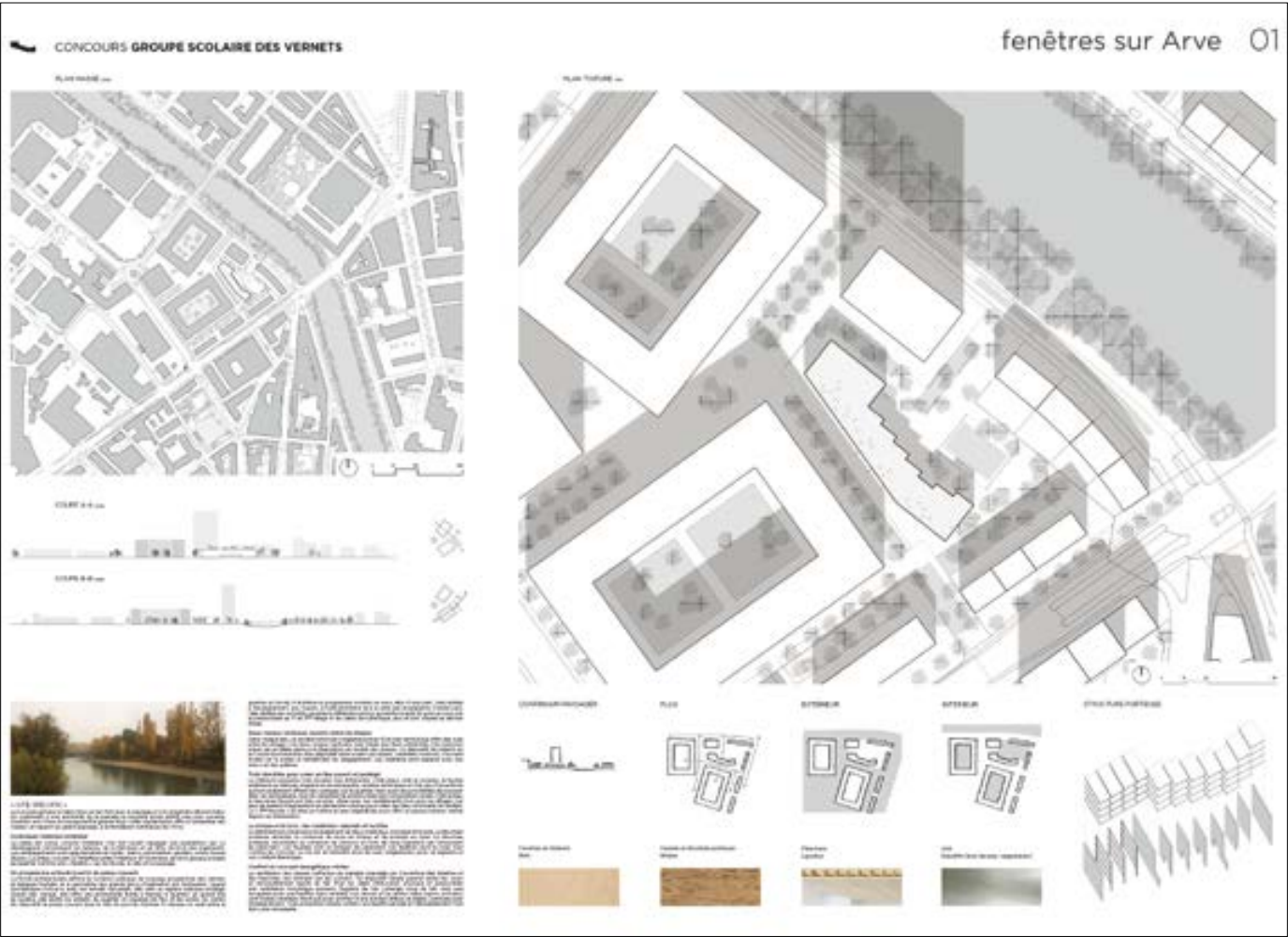
MSV architectes urbanistes sàrl

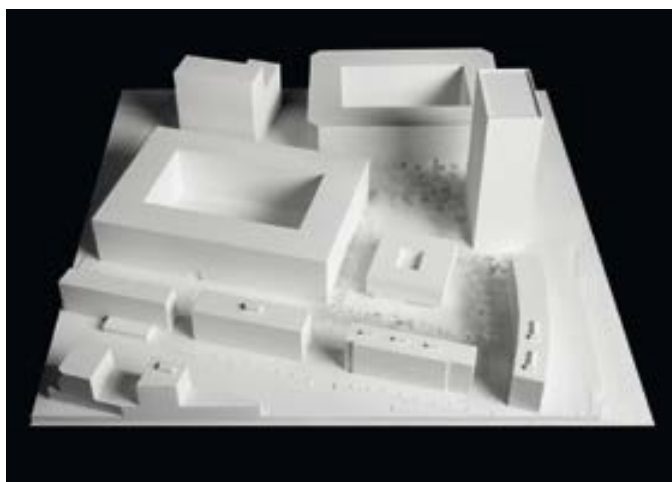
Rue Eugène-Marziano 39 | 1227 Genève Acacias | Suisse

Collaborateurs

Simon Schmidig | Béatrice Manzoni | Irene Priano

William Grosrey | Tiago Esteves | Claudia Molina





Projet n° 12

TOUS ENSEMBLE

Architecte

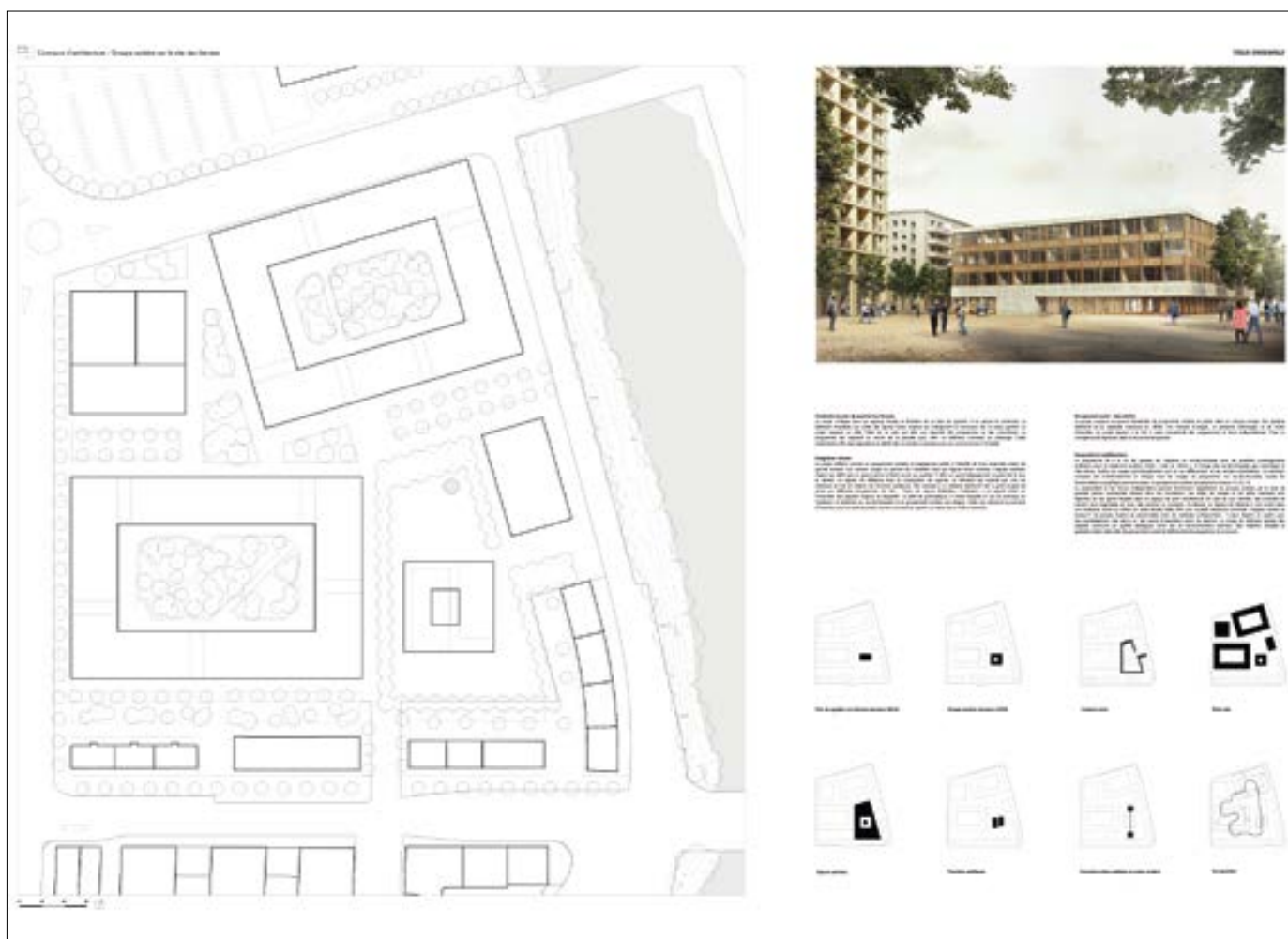
Transversal architectes et suter sauthier architectes

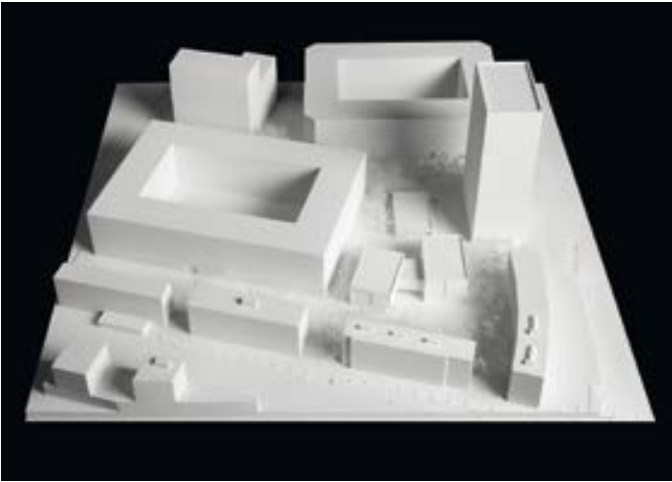
Rue du Petit-Chêne 11 | 1003 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

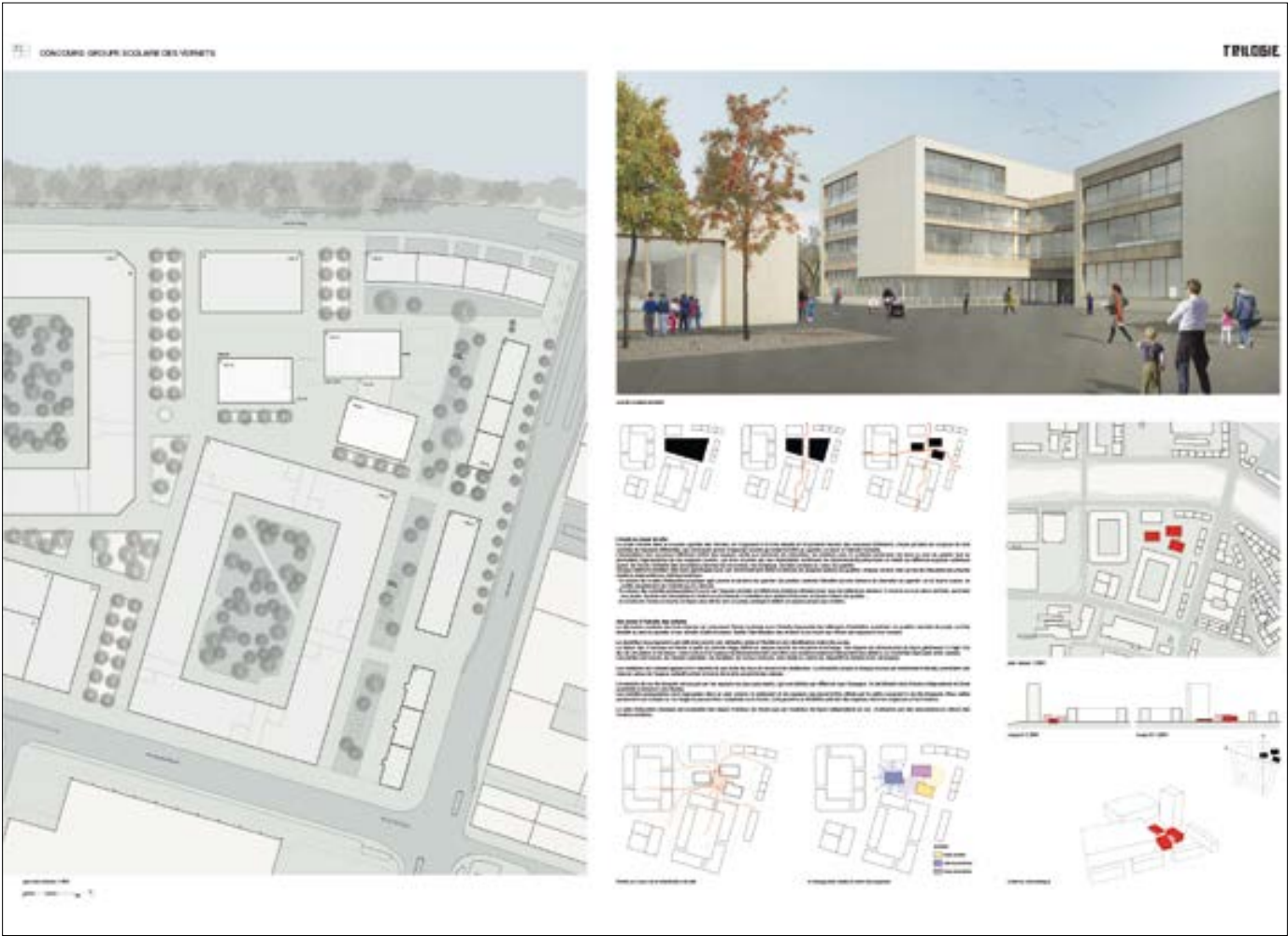
Xavier Marlaire | Eléna Blanchaert | Raphaël Sauthier

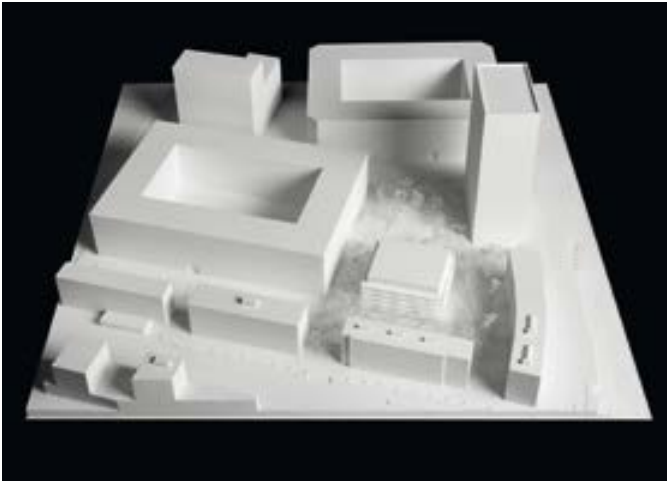
Christian Suter | Pablo Gebbay





Projet n° 14
TRILOGIE
Architecte
MCBD ARCHITECTES CROUBALIAN ET DELACOSTE
Rue du Beulet 4 | 1203 Genève | Suisse
Collaborateurs
Marcel Croubalian | Bernard Delacoste | Sara Del'Osa





Projet n° 15

DOMUS

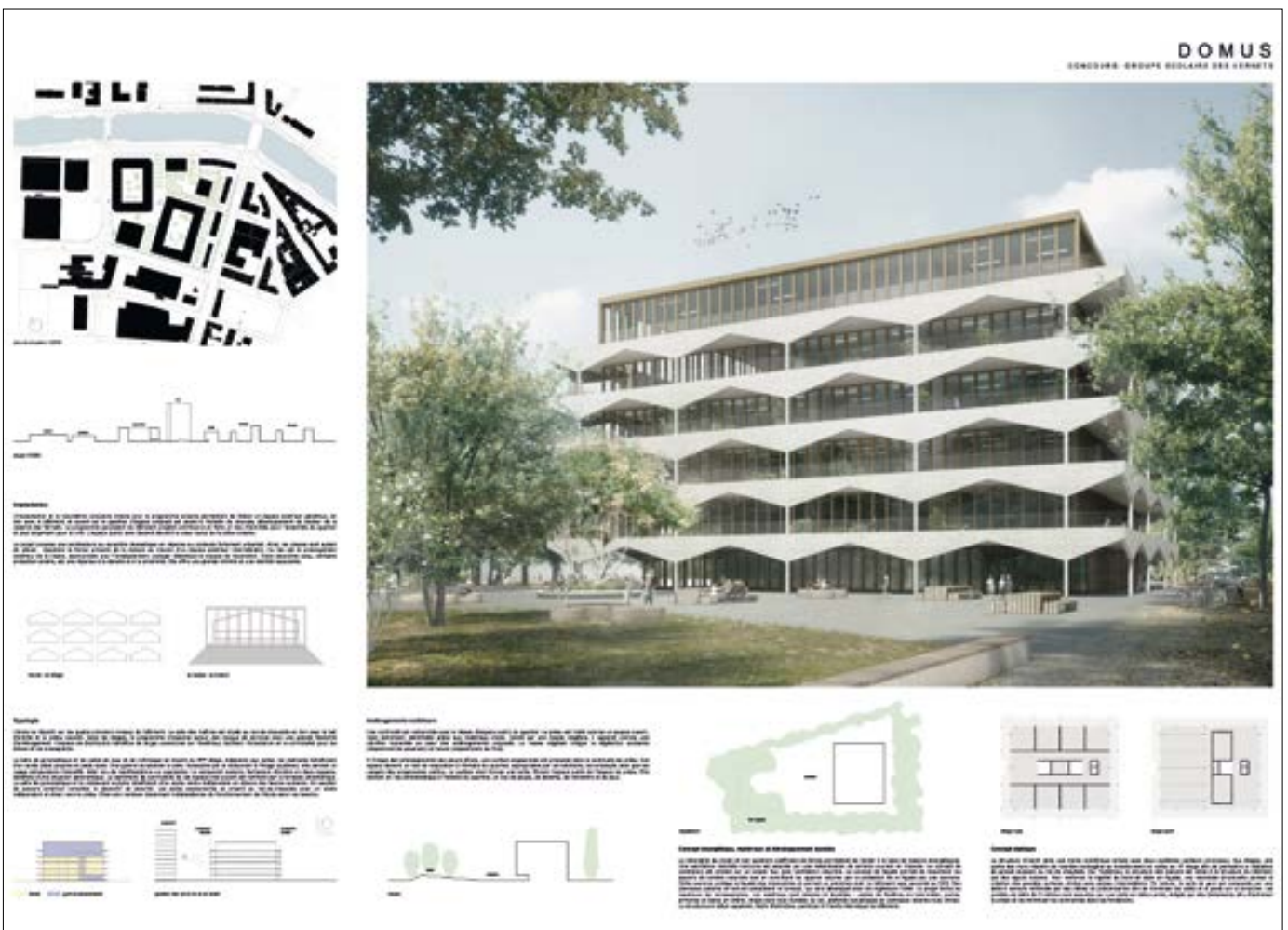
Architecte

CLR architectes SA

Rue des Vieux-Grenadiers 8 | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs

Damien Chevalley | Patrick Longchamp | Benjamin Guyot



DOMUS

◎ 地址：上海南京路100号 电话：021-62471234 邮编：200001

Procedimento:

Il procedimento di valutazione consiste prima di tutto in una diagnosi accurata dell'impresa. Il team di lavoro esterno analizza, in base a un questionario di valutazione (criteri relativi ad obiettivi, risorse, struttura, strategia, organizzazione) le caratteristiche dell'impresa, le sue risorse, le sue opportunità, le sue minacce, le sue debolezze e i suoi punti di forza. In base a questa diagnosi, il team di lavoro esterno propone un piano strategico che tiene conto delle risorse, delle opportunità, delle minacce e delle debolezze dell'impresa.

Chirurgia

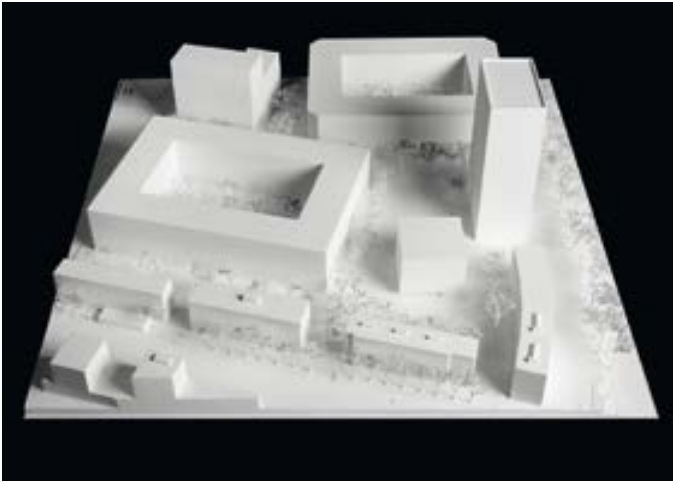
Il nostro è dedicato ai più importanti interventi chirurgici. In alcuni casi l'articolo è dedicato al modo di condurre una cura o al tipo di intervento, in altri invece, viene descritto il complesso intervento chirurgico, dal momento dell'entrata in sala, anche attraverso la testimonianza dei protagonisti, fino al momento della guarigione. L'articolo è arricchito da immagini fotografiche e da disegni di anatomia.

Una società che si avvale della rete di clienti, dunque, rischia di perdere la parte del valore aggiunto in quanto questi, dopo aver fornito il servizio, non ha più controllo sulla qualità del servizio, non può più essere coinvolto e il cliente non ha più la possibilità di esprimere le sue opinioni e di essere ascoltato e preso in considerazione.



Intelligenza, creatività e funzionamento cerebrale

[illegible]



Projet n° 16

olive

Architecte

RUFFIEUX-CHEHAB ARCHITECTES SA

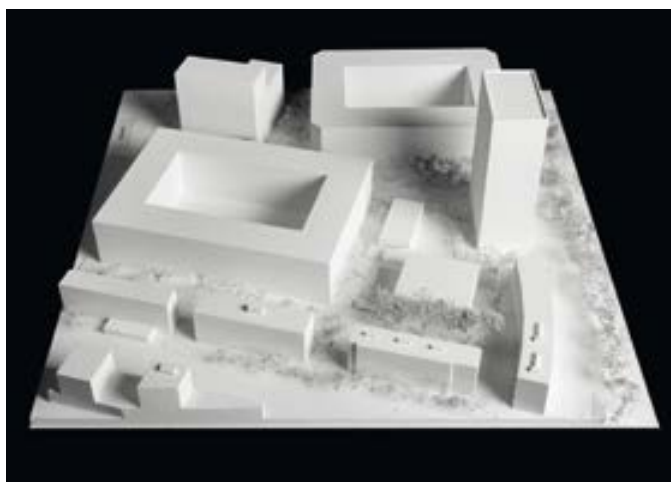
Boulevard de Pérolles 18 | 1700 Fribourg | Suisse

Collaborateurs

Colette Ruffieux-Chehab | Jean-Marc Ruffieux | Yann Christen

Loris Guillard | José Rubén Orts Fullana





Projet n° 17

2GETHER

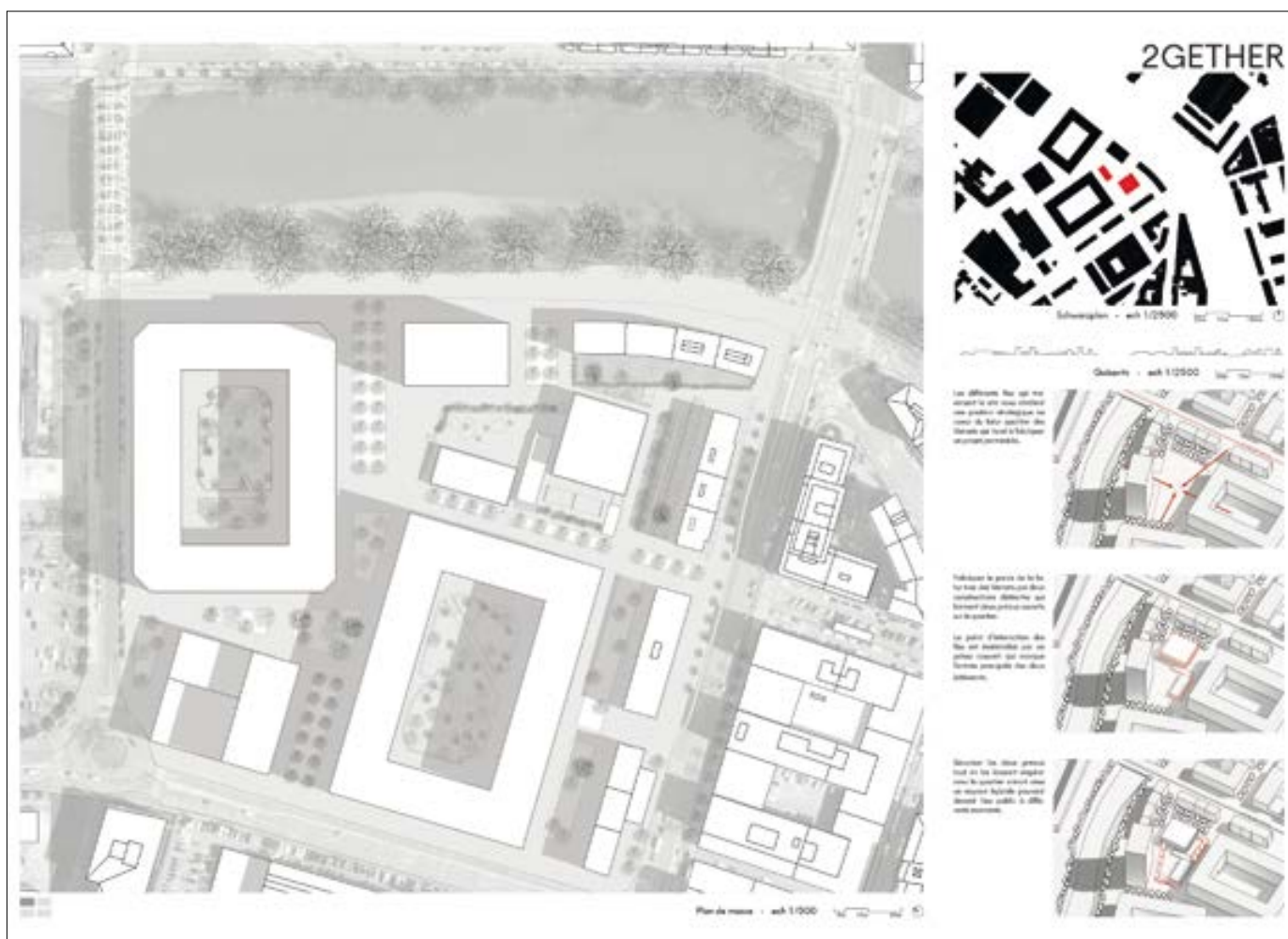
Architecte

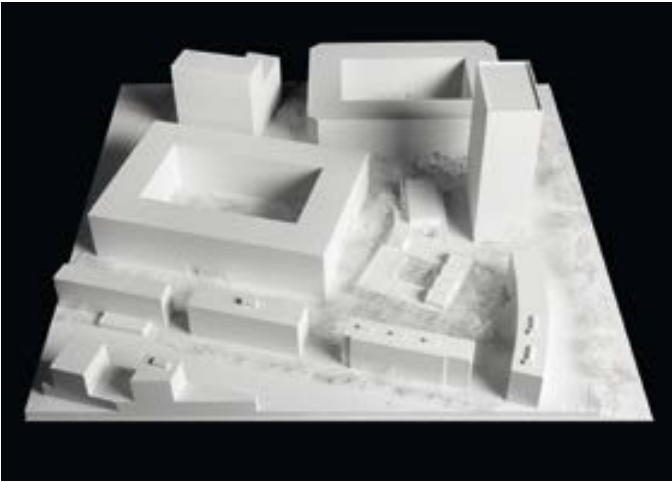
Frédéric Jörg architecte

Case postale 138 | 1228 Plan-les-Ouates | Suisse

Collaborateurs

Francis Salunga | Gaétan Simili | Rémi Soulard





Projet n° 18

"la récré"

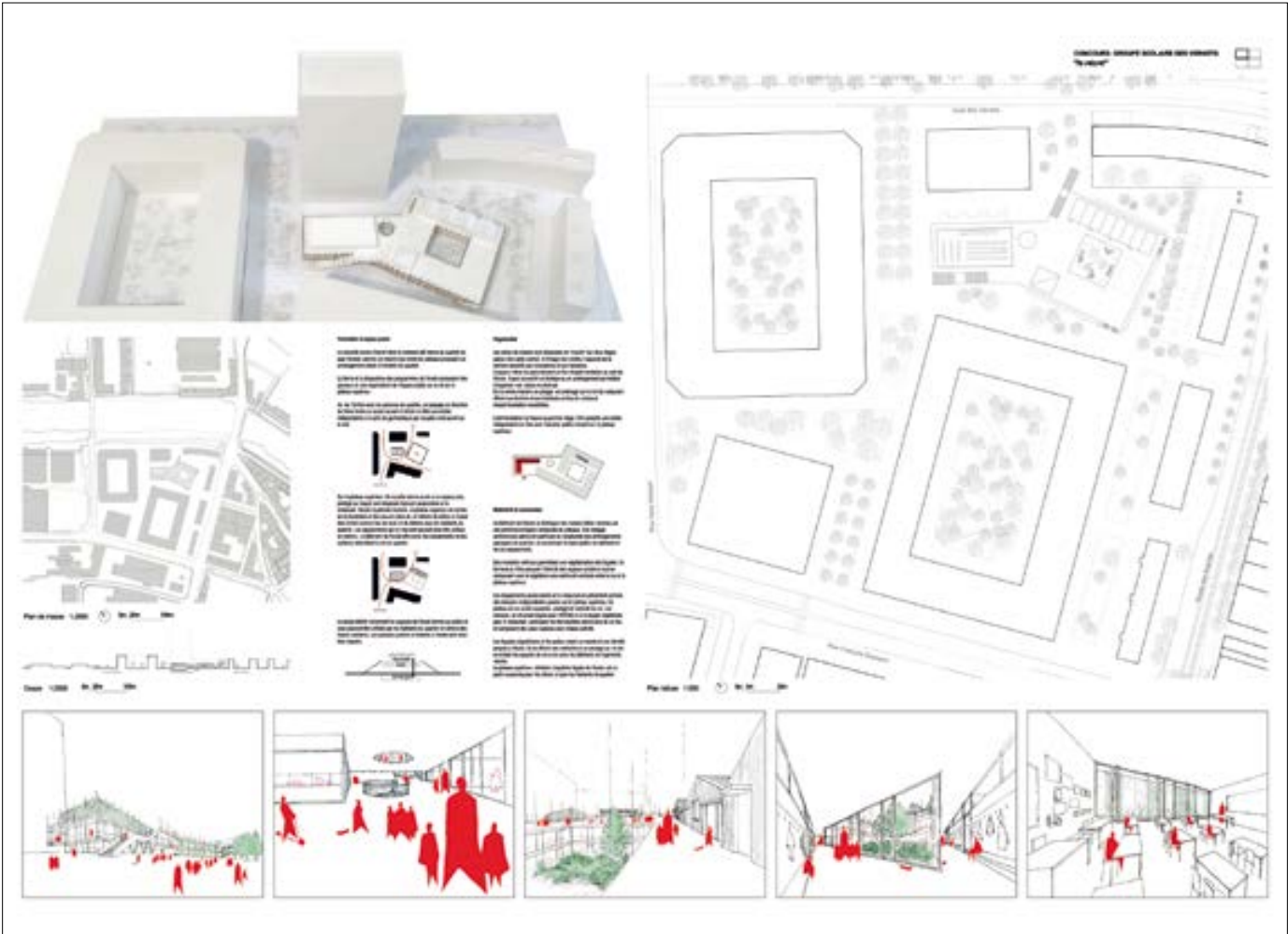
Architecte

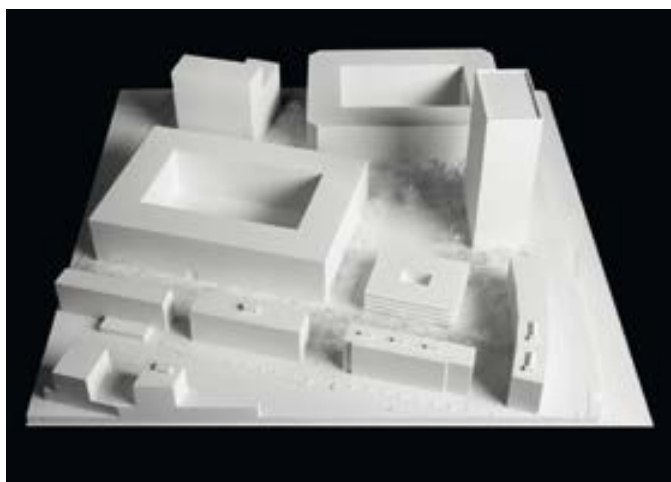
GD Architectes SA et Bunq SA

Place d'Armes 3 | 2001 Neuchâtel | Suisse

Collaborateurs

Bernard Delefortrie | Philippe von Bergen | Salvatore Carvelli
Bruno Almeida | Nuno Coelho | Pauline Marchand | Julien Grisel
Cyril Lecoultre





Projet n° 19

DUMAS

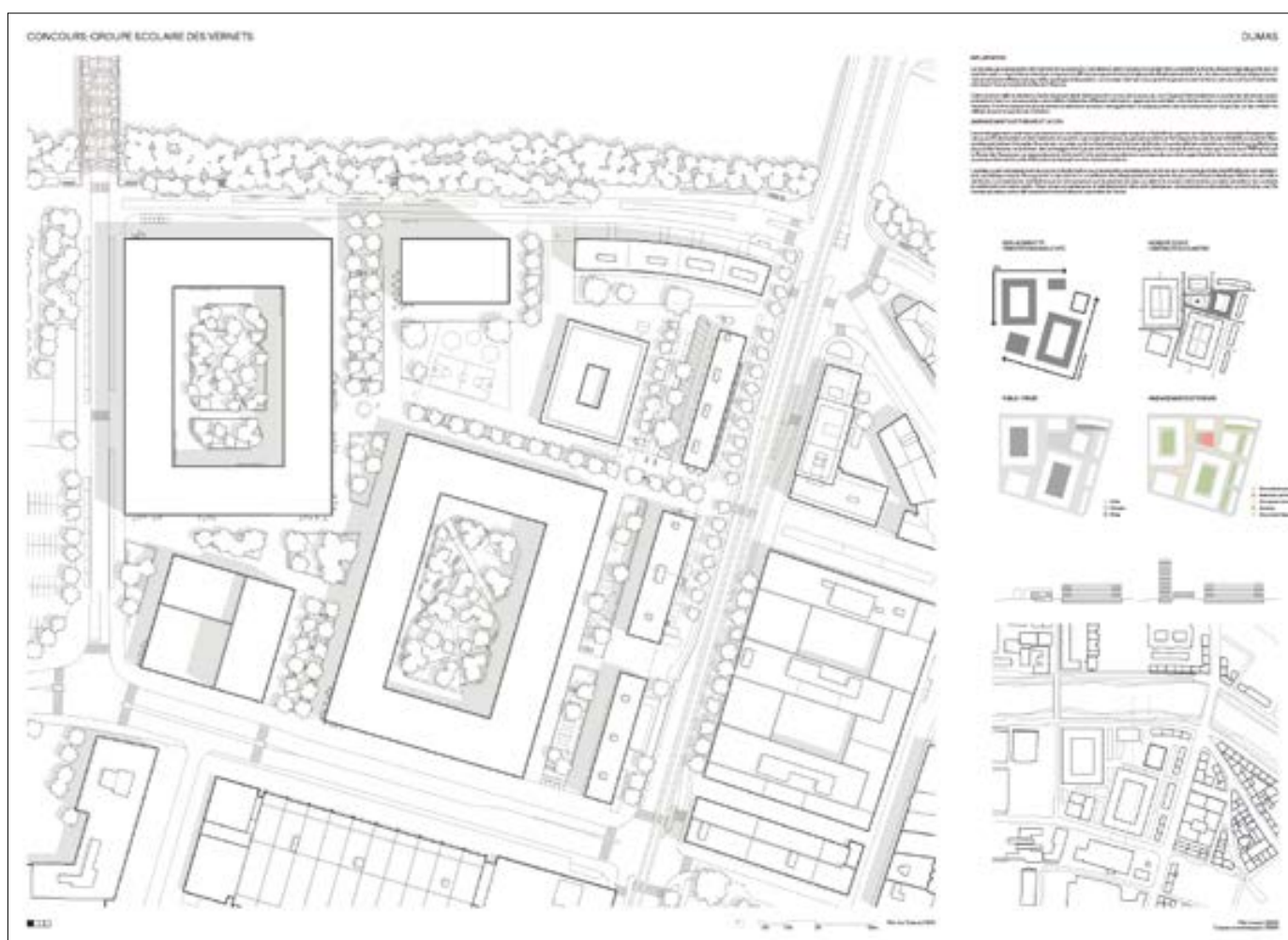
Architecte

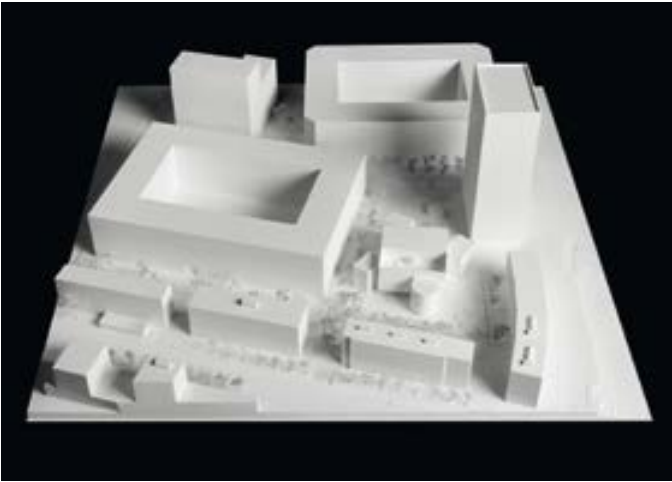
Nicola Munaretto | Guido Tesio | GANKO Office for Architecture

Via Volturno 45 | 20131 Milan | Italie

Collaborateur

Andrea Pizzini





Projet n° 21

2+2=5

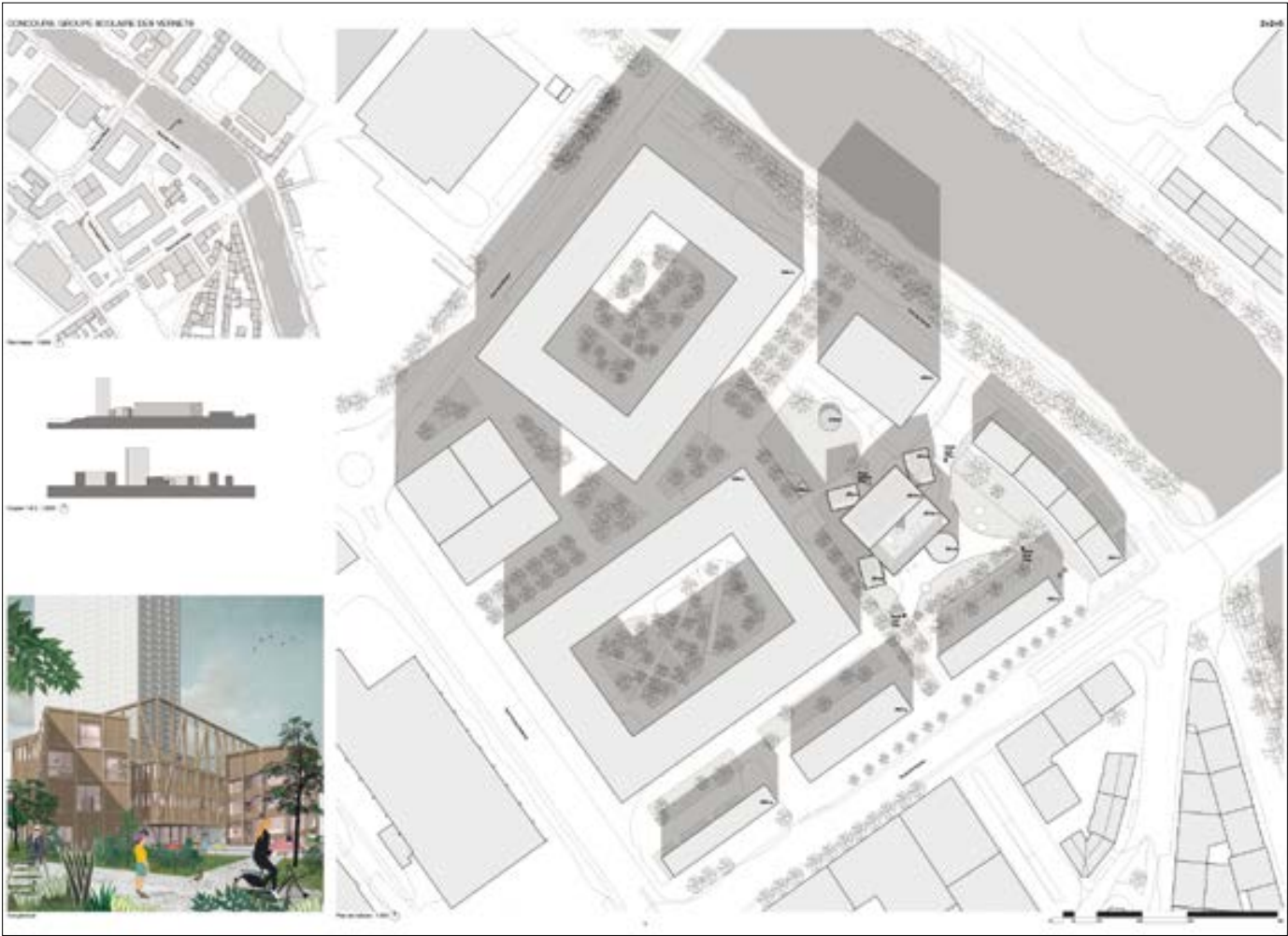
Architecte

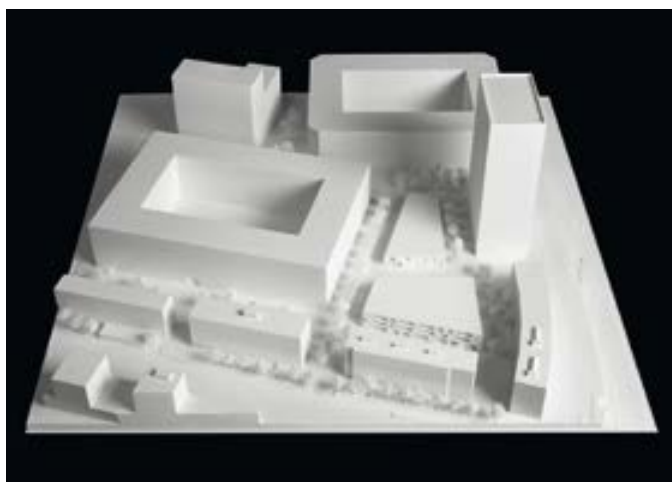
NOTAN OFFICE

Avenue de la Couronne 382 | 1050 Bruxelles | Belgique

Collaborateurs

Frédéric Karam | Léonard Gurtner





Projet n° 22

SMARTGAMES

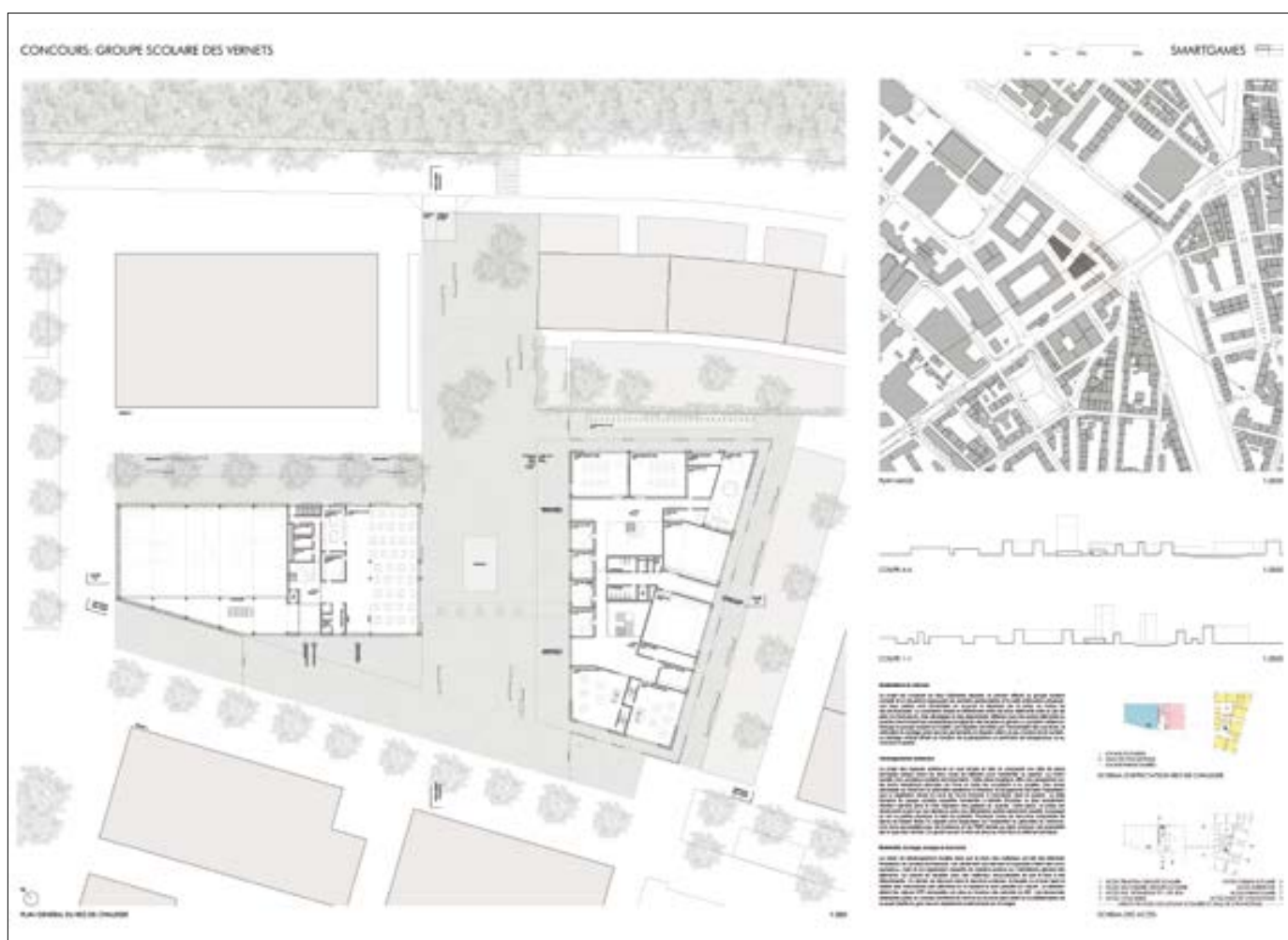
Architecte

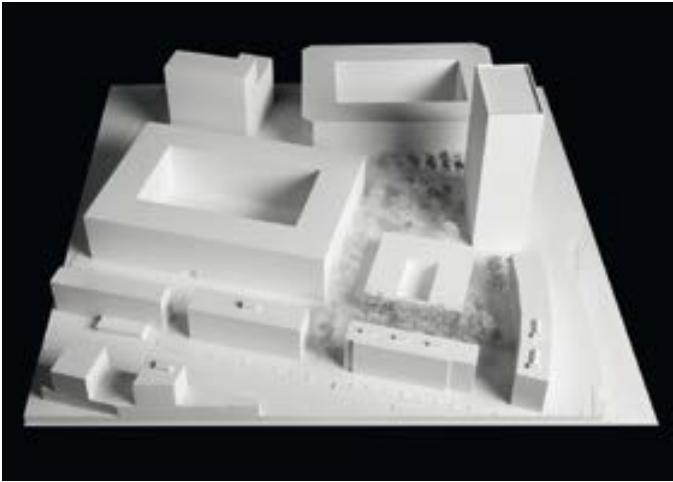
Asymptote Architecture Pascal Strübin

Rue de la Fontenette 19 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Tamara Alves | Antonio Giordano





Projet n° 23

ATRIUM

Architecte

Sebastián Martorell Mateo

Rue Sant Feliu 17, local 16 | 07012 Palma de Majorque

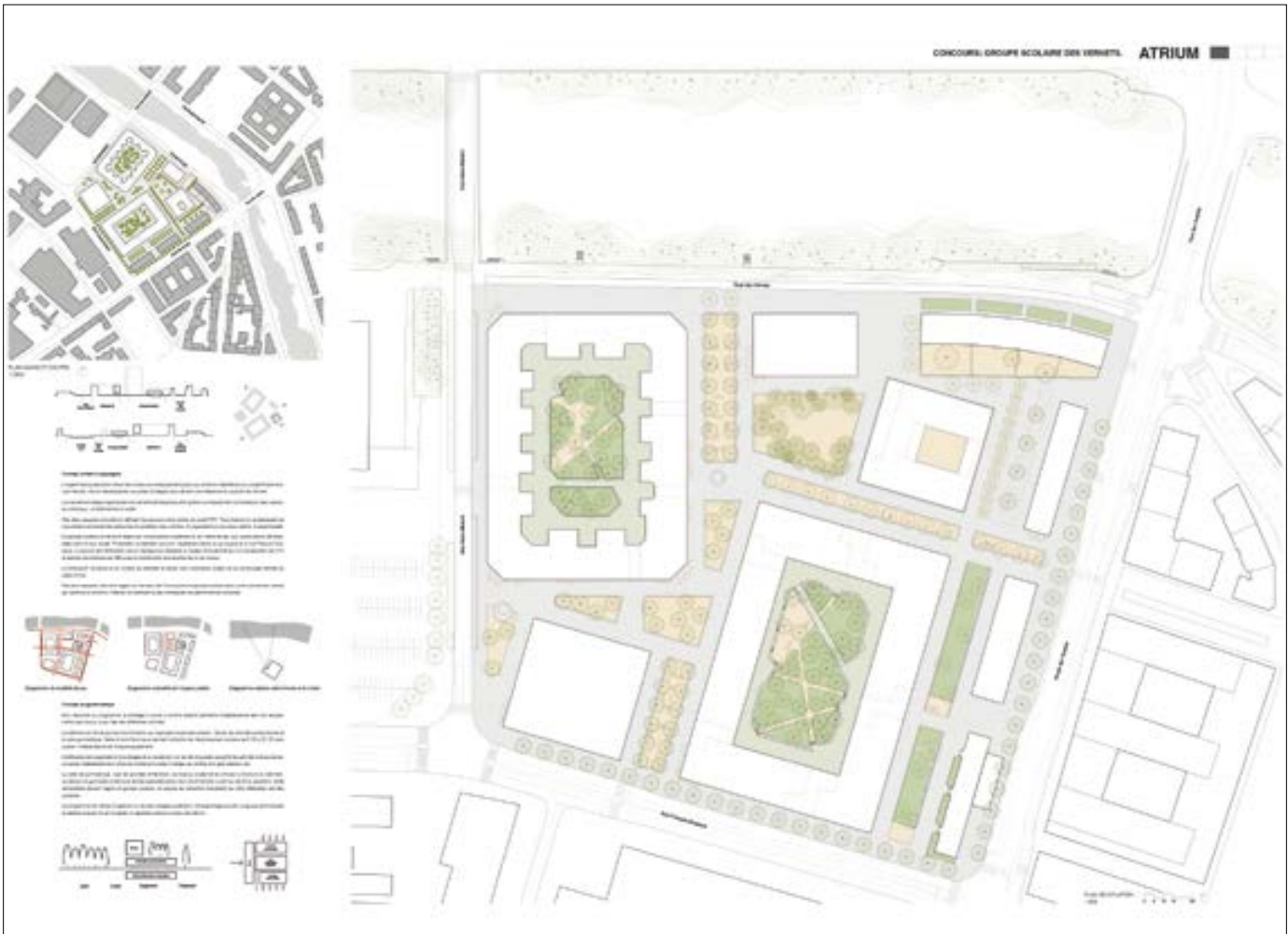
Espagne

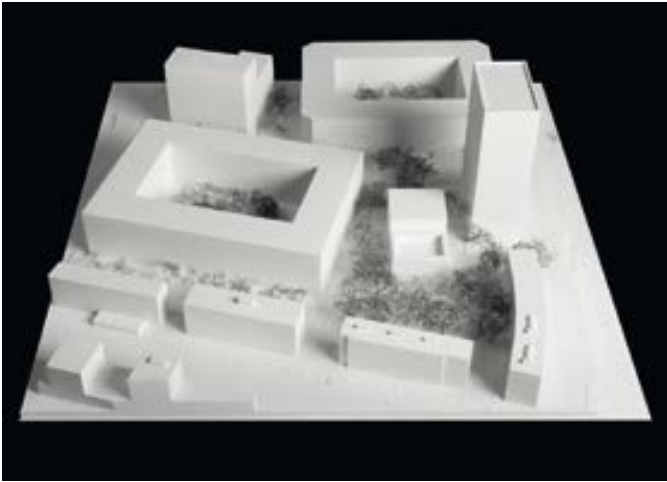
Collaborateurs

Francisco Cifuentes Utrero | Jaume Crespi Quintana

Bartomeu Riutord Sbert | Ernest Bordoy Andreu

Joris Menno Van Oeuren





Projet n° 24

Lanterne

Architecte

FRAGMENT ARCHITETTURA STUDIO ASSOCIATO

Via Roberto Schumann 3 | 35132 Padoue | Italie

Collaborateurs

Francesco Di Pietro | Michele Pasqual | Leonardo Pugin





Projet n° 27

BABYLONE

Architecte

GNWA – Gonzalo Neri & Weck Architekten GmbH

Zweierstrasse 129 | 8003 Zurich | Suisse

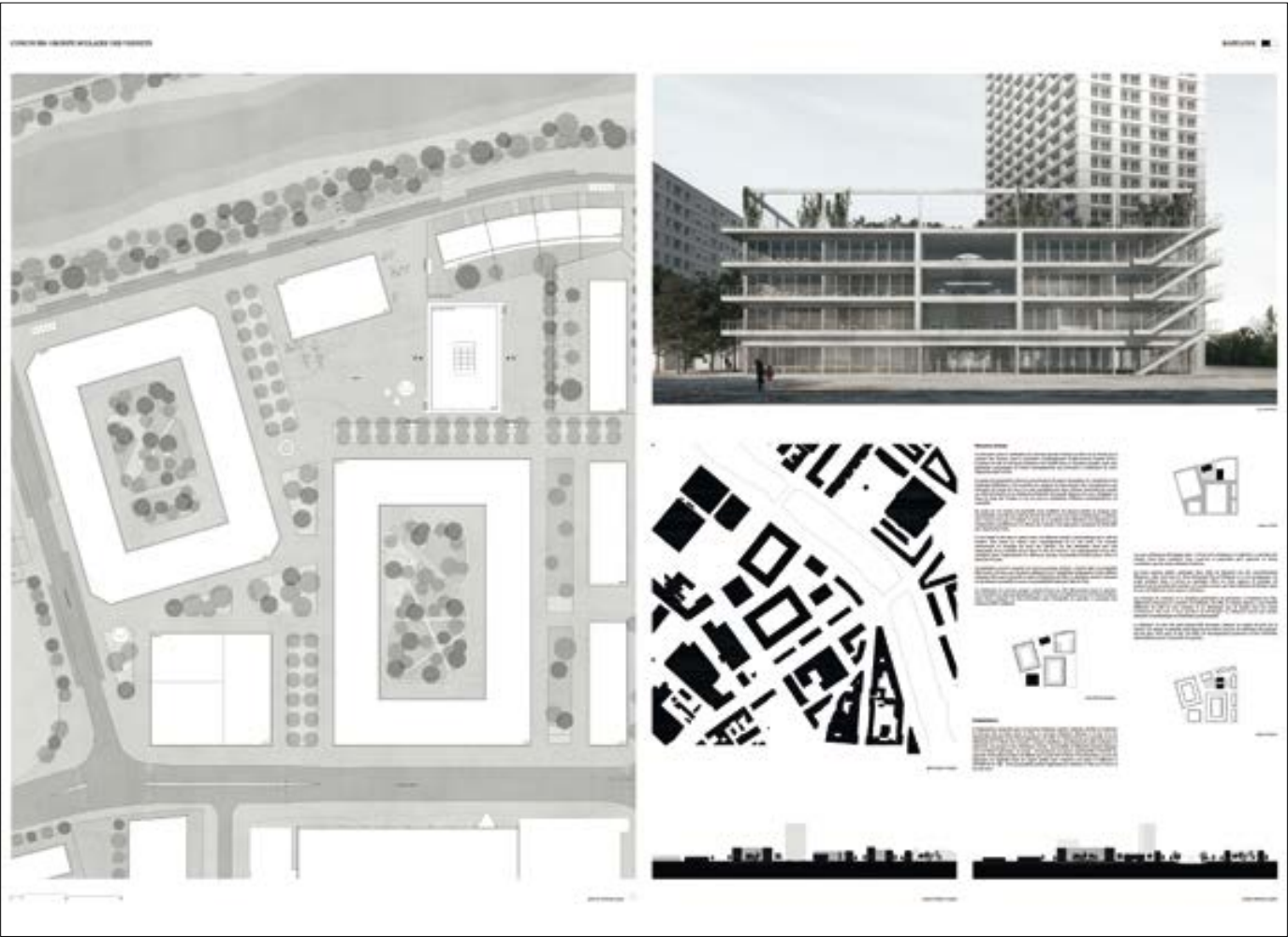
Collaborateurs

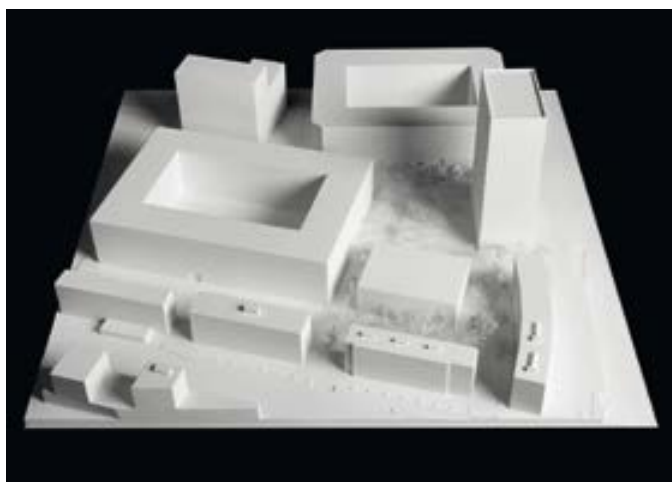
Cristina Gonzalo Nogués | Marco Neri | Markus Weck

Laura Sanchís Estruch

Muttoni et Fernández Ingénieurs Conseils SA

Miguel Fernández Ruiz





Projet n° 28

La cour des grands

Architecte

Bastien Guy Architecte

Avenue Louis-Ruchonnet 8 | 1003 Lausanne | Suisse

Collaboratrice

Eliana Barreto





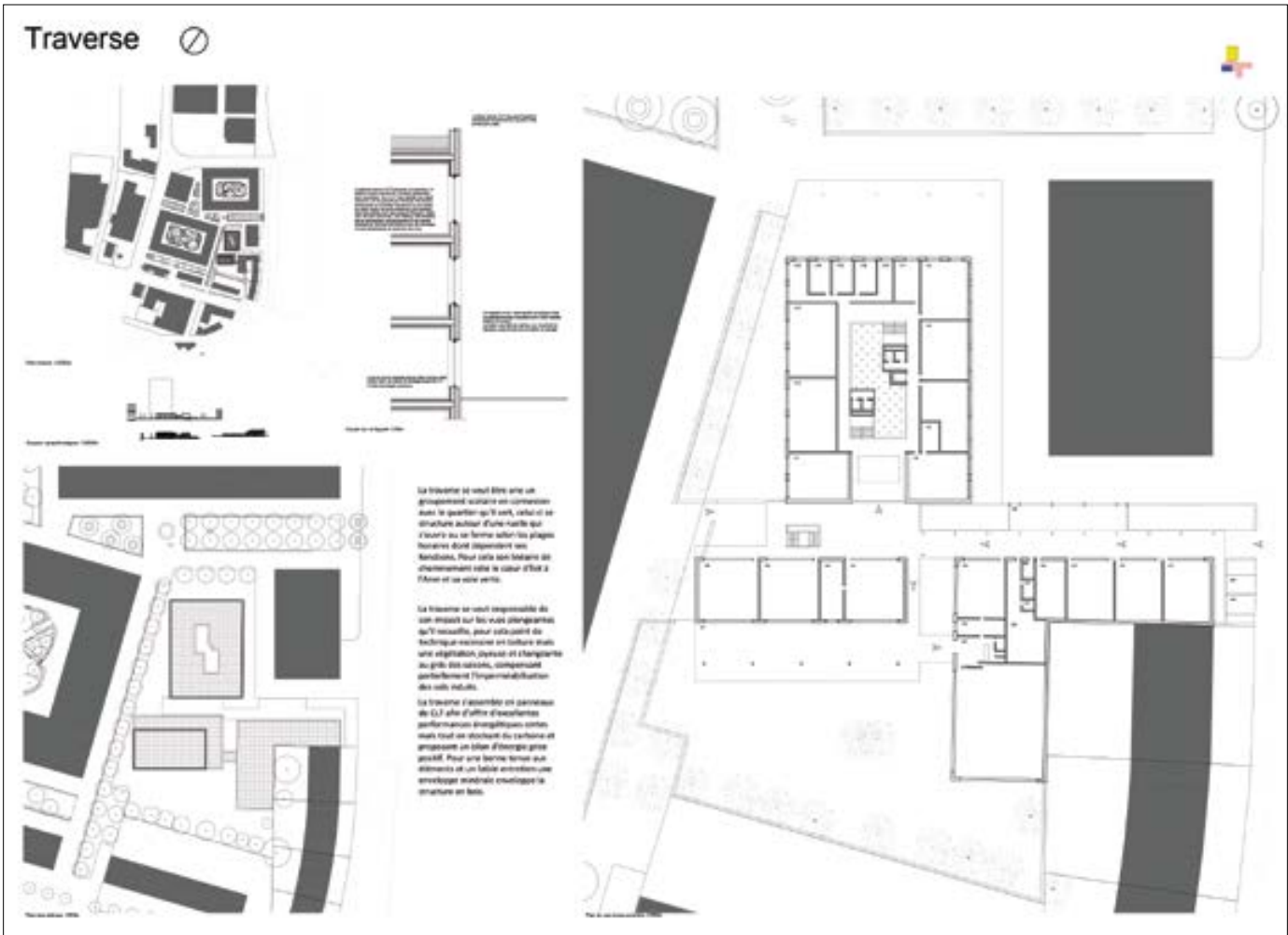
Projet n° 29

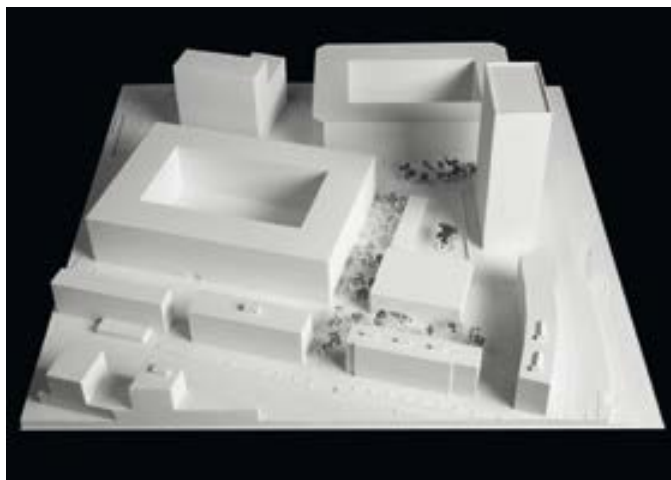
Traverse

Architecte

OSA Olivier Schlegel architectures

Boulevard Saint-Georges 5 | 1205 Genève | Suisse





Projet n° 30

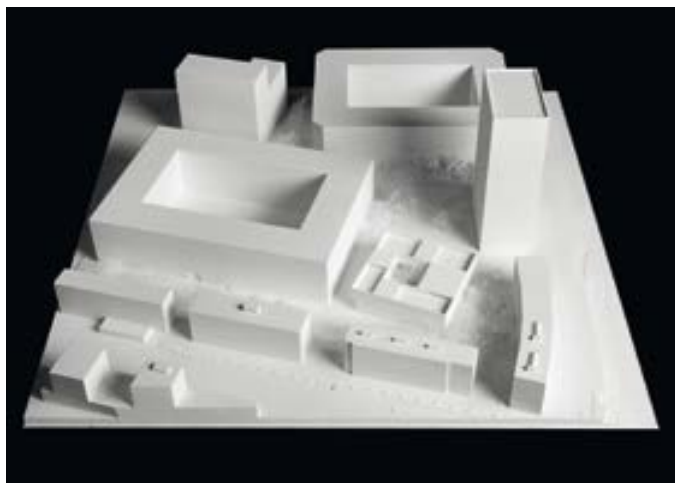
LES GRANDS VOISINS

Architecte

Enrico Prati et Lorenzo Lotti architectes

Rue du Môle 38bis | 1201 Genève | Suisse





Projet n° 31

OBSERVATOIRE

Architecte

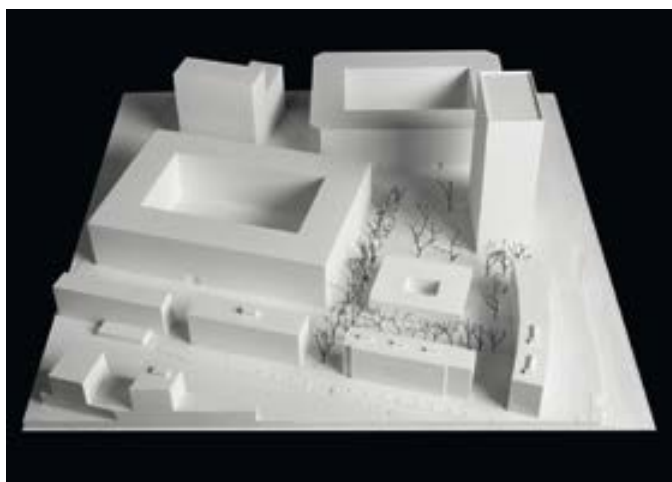
ARCHITECH SA

Route de Meyrin 12a | 1202 Genève | Suisse

Collaborateurs

Frank Herbert | Diego Osorio Calvo | Iker Gomez Lejarza





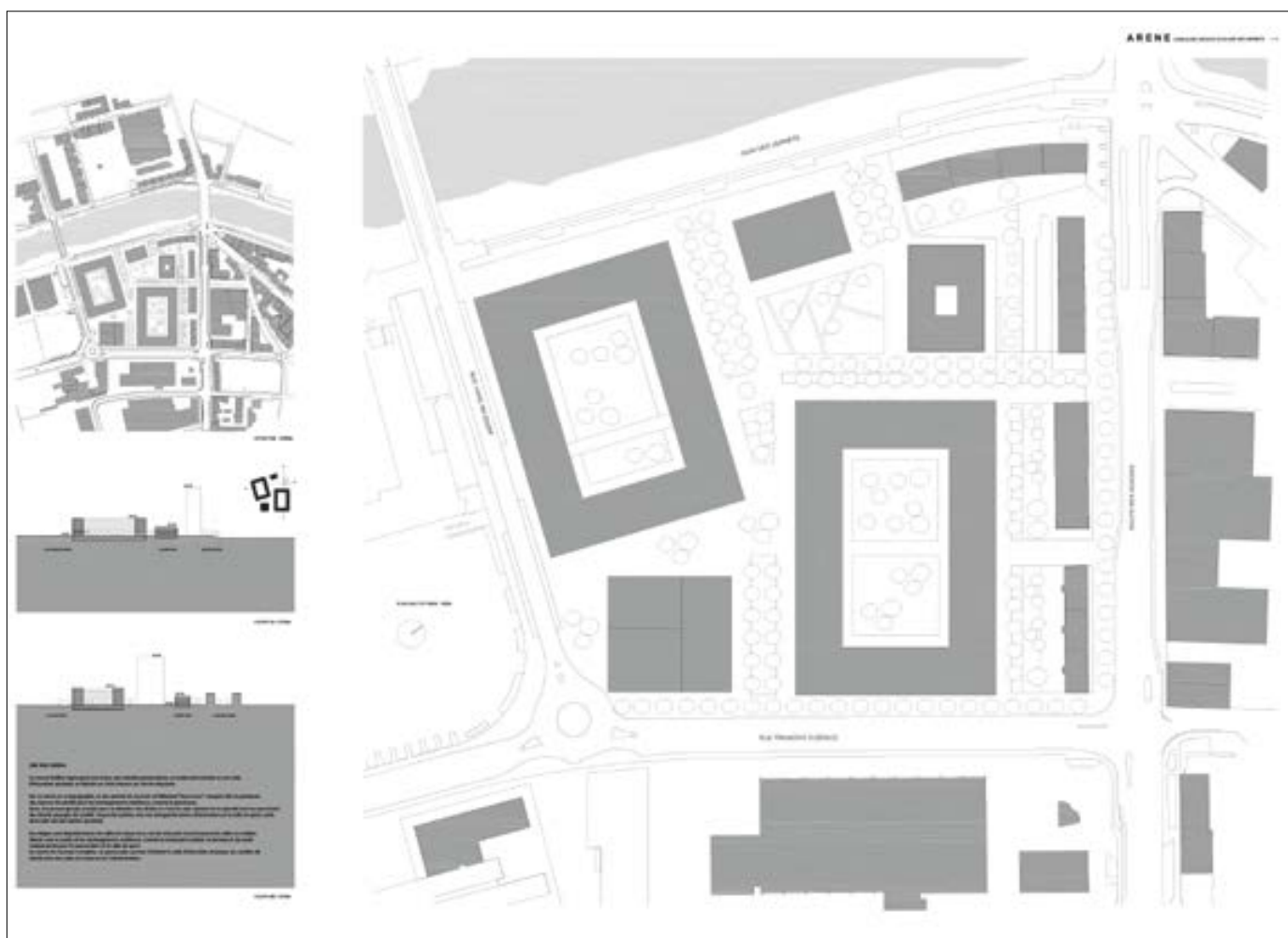
Projet n° 32

ARENE

Architecte

TONY MANGONE ARCHITECTES

Rue du Nord 1 | 1400 Yverdon-les-Bains | Suisse





Projet n° 33

un pour tous

Architecte

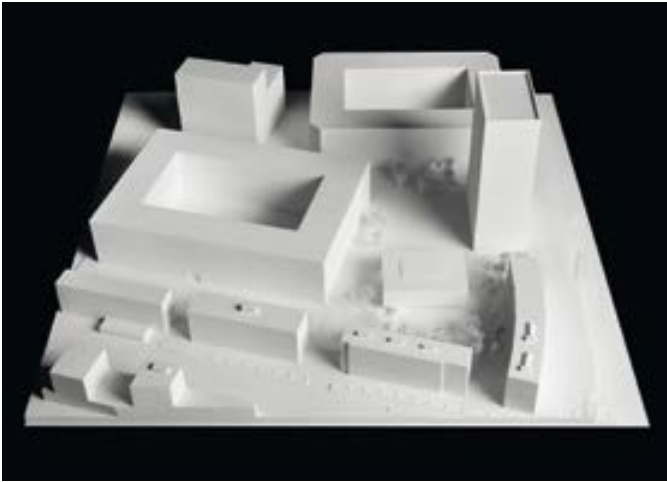
CRISTEA ARHITECTURA SRL

Hagi Ghita 41 | 011501 Bucarest | Roumanie

Collaborateur

Iulius Cristea





Projet n° 34

1+1 = 1

Architecte

Itten Brechbühl SA

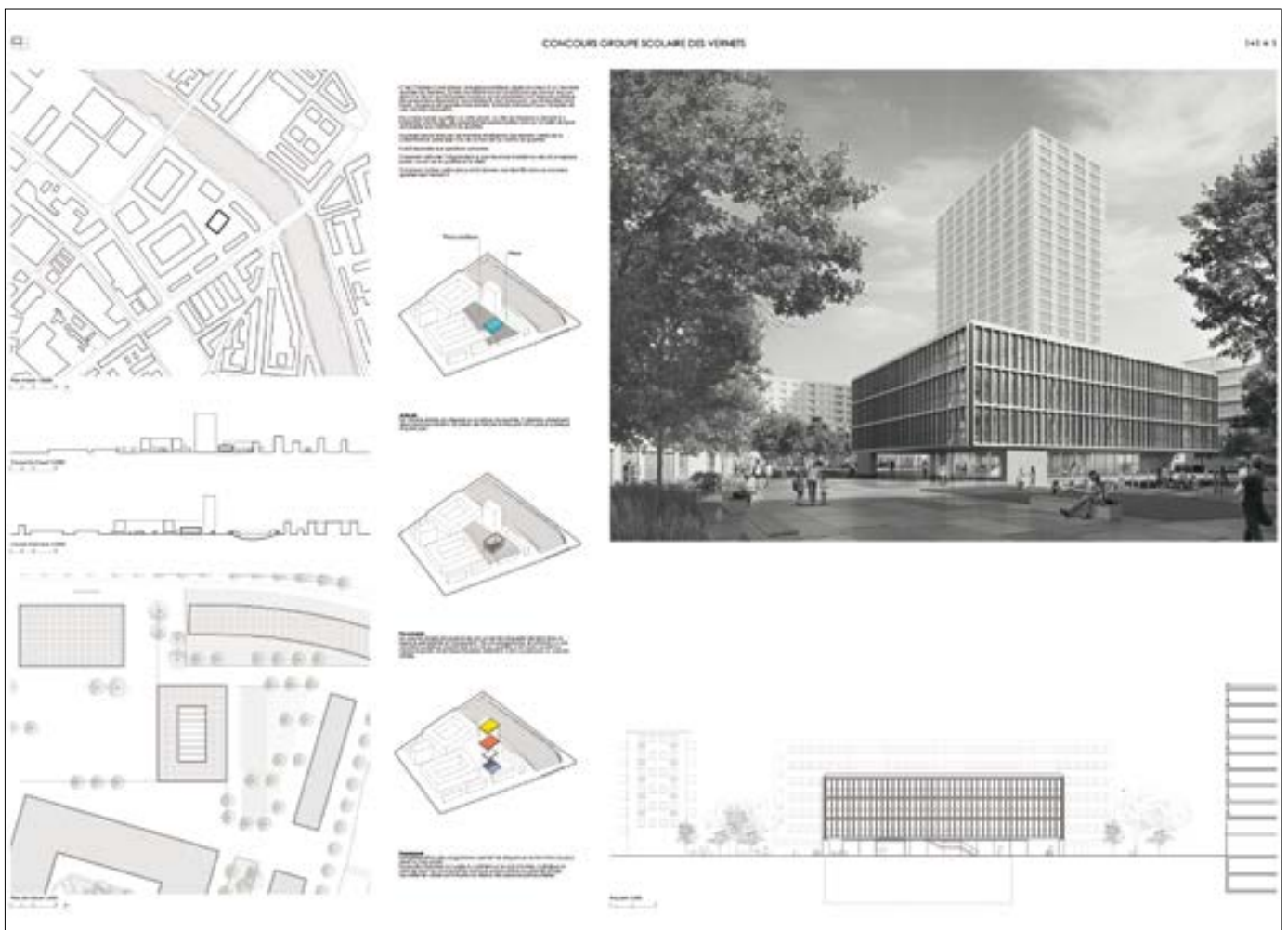
Rue des Gares 7 | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs

Laurent Gerbex | Romain Lovey | Vassil Kaykov | Jordi Oriol

Alessandra Tarara | Anthony Felber | Floriane Jacob

Alexia Renaud | Mathilde Hirlemann | Robin Kirschke





Projet n° 35

DES AXES

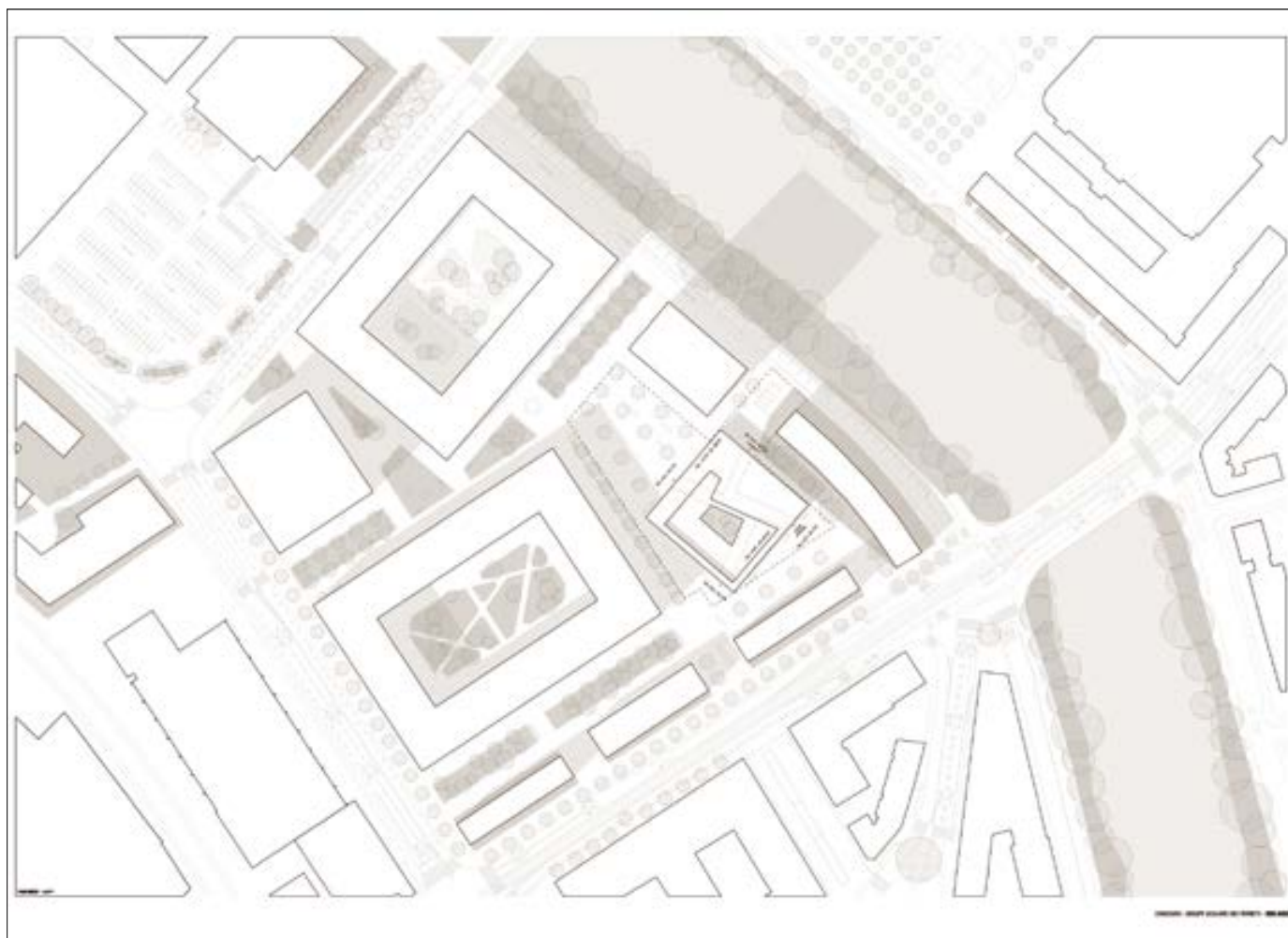
Architecte

ON ARCHITECTURE sàrl

Rue Marterrey 1-3 | 1005 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Jean Camuzet | Alexis Deleporte | Nelson Taisne





Projet n° 37

Les marquises

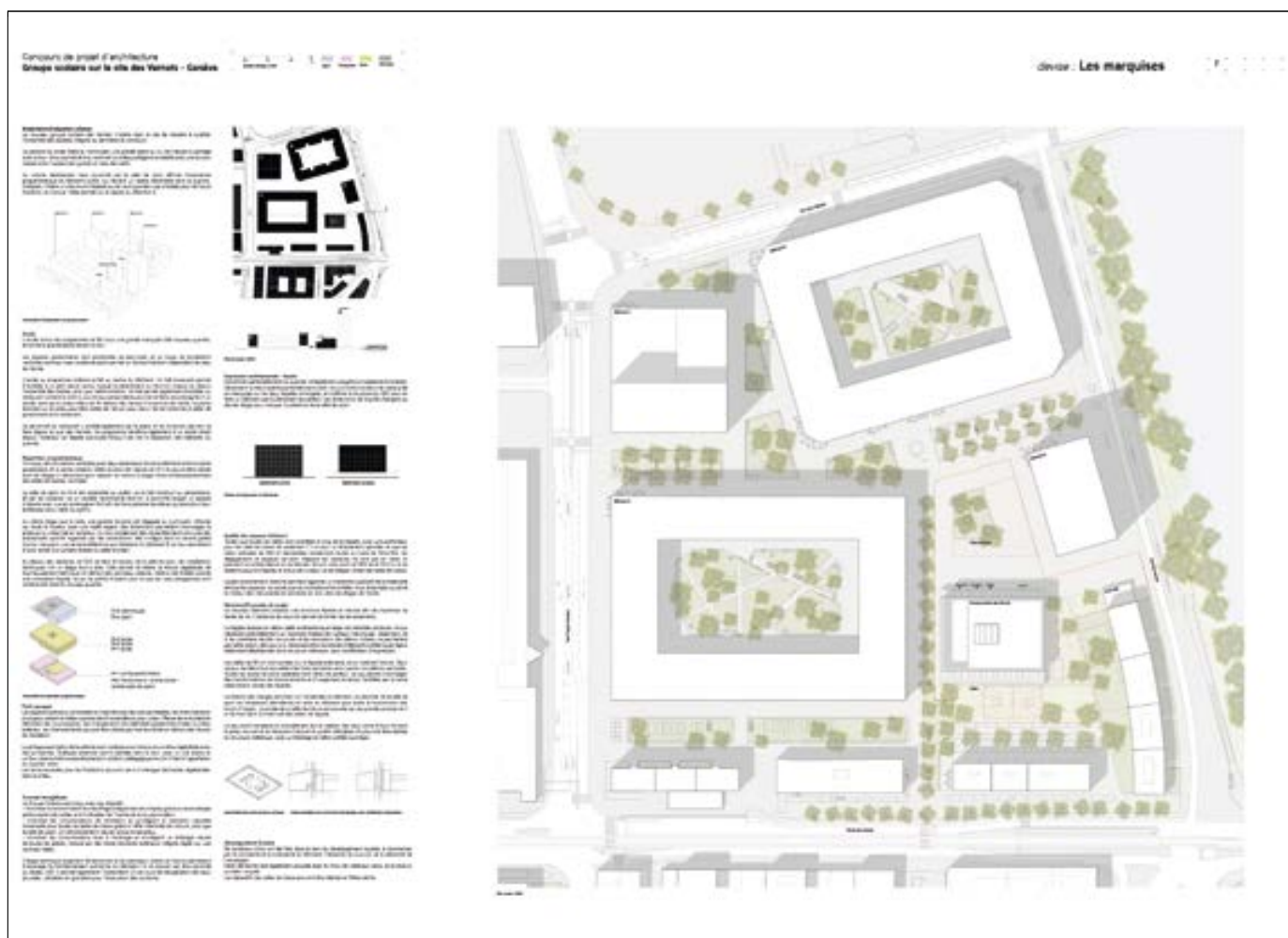
Architecte

AKR architecture + Geley architecture

Rue des Rigoles 55 | 75020 Paris | France

Collaborateurs

Jean-Baptiste Geley | Killian Roland





Projet n° 38

12257JAUNI

Architecte

CAS SA | Dusan Velebit architecte

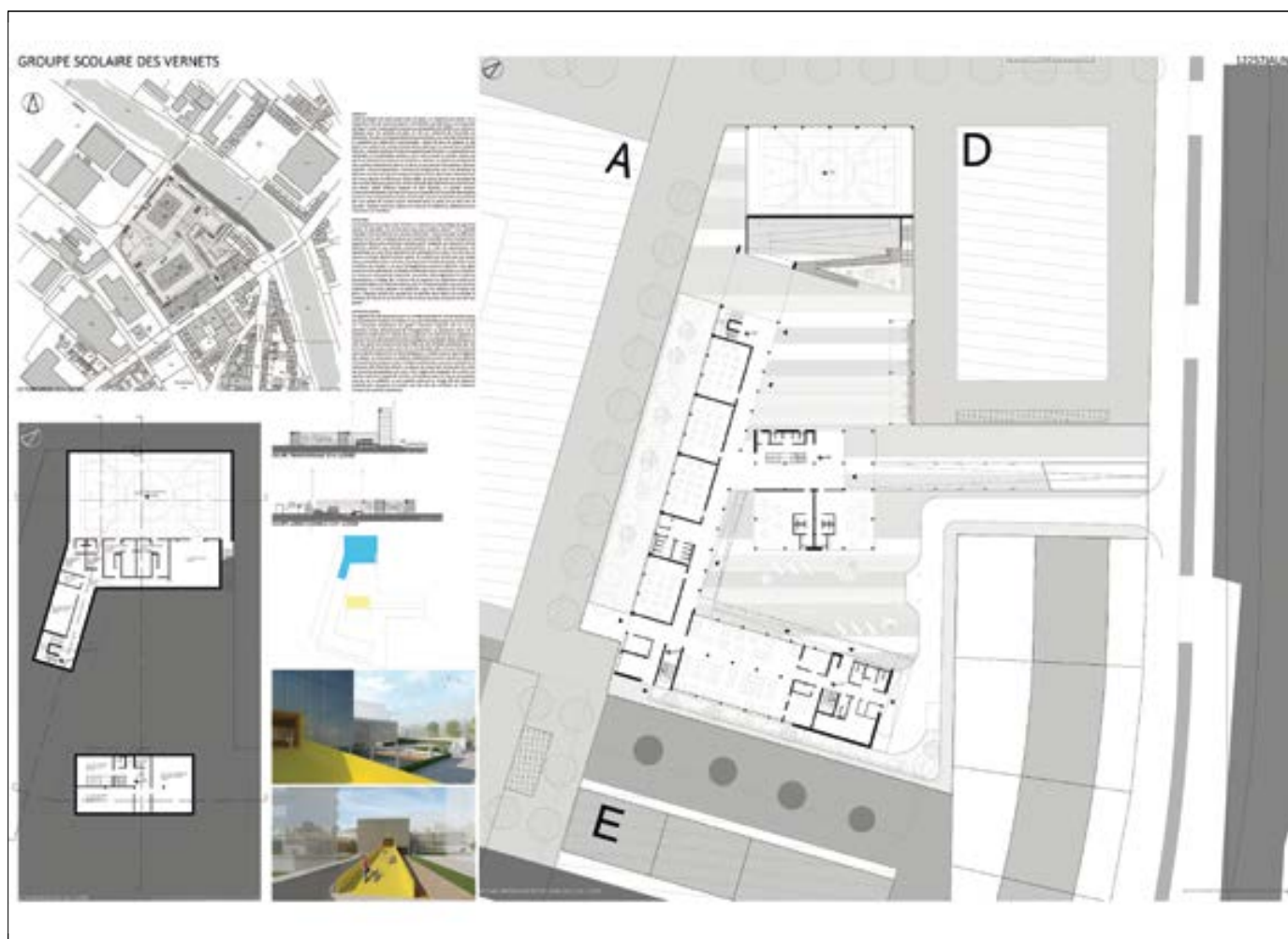
Rue du Gothard 17 | 1225 Chêne-Bourg | Suisse

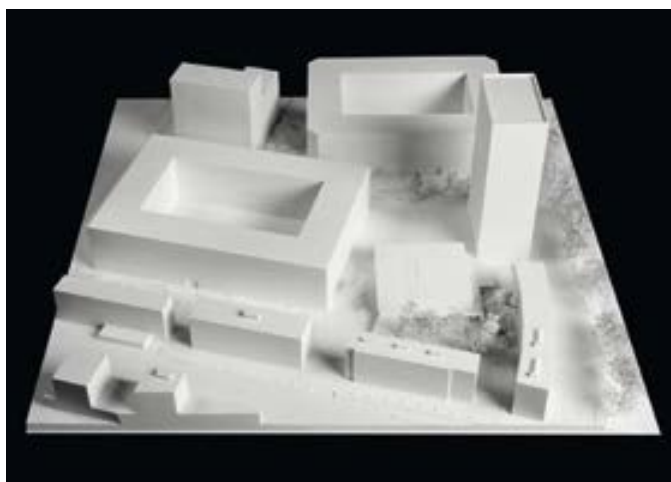
Collaborateurs

Yves Gillieron | Johnathan Kirchhofer | Sophia Gazzella

Félix Goormaghtigh | Iva Dragijevic | Aleksandra Sasic

Jana Stupovska | Nemanja Mavrenski





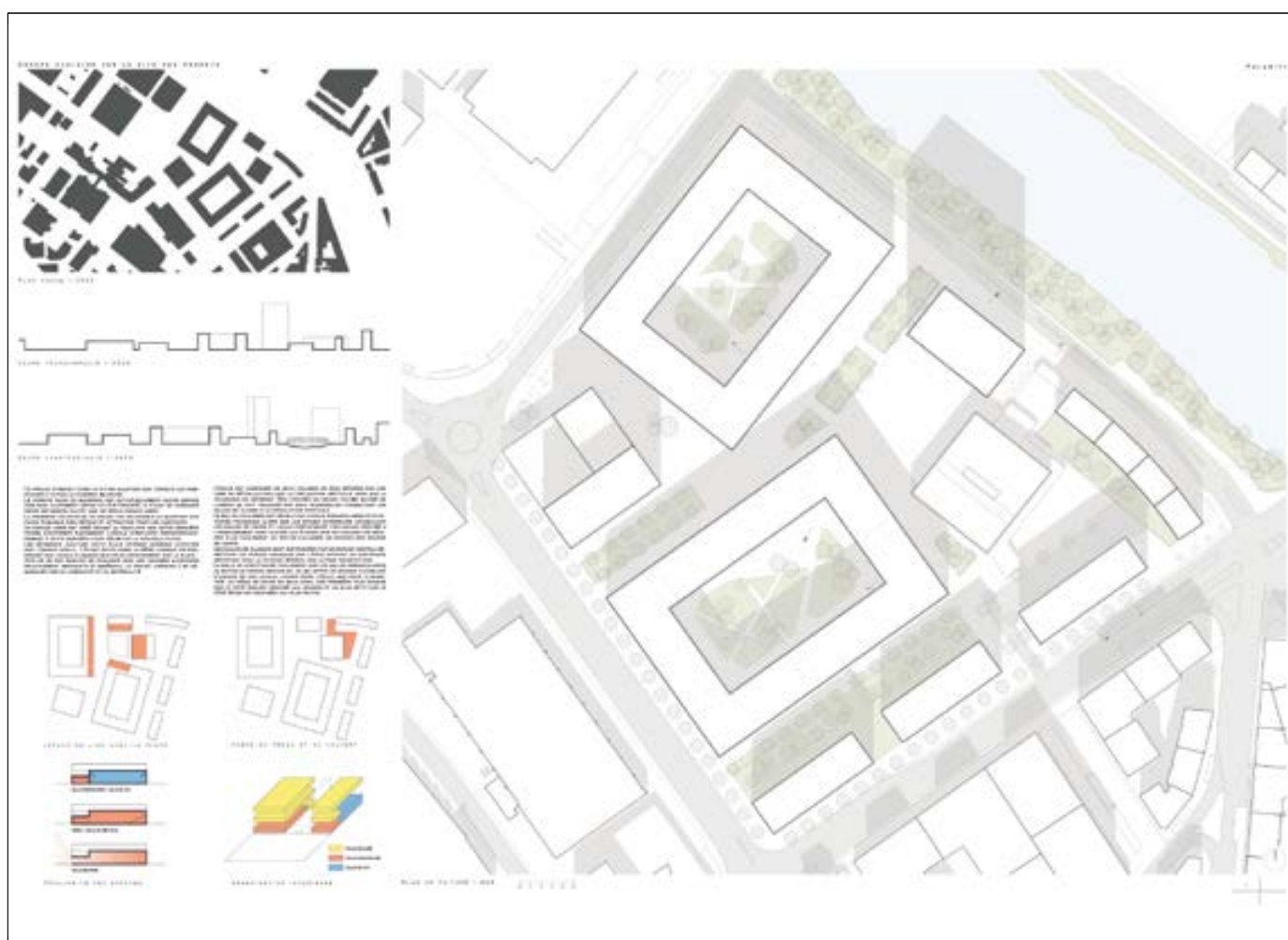
Projet n° 39

POLARITY

Architecte

Lionel Kolly

Chemin de la Vi-Longe 17 | 1213 Onex | Suisse





Projet n° 41

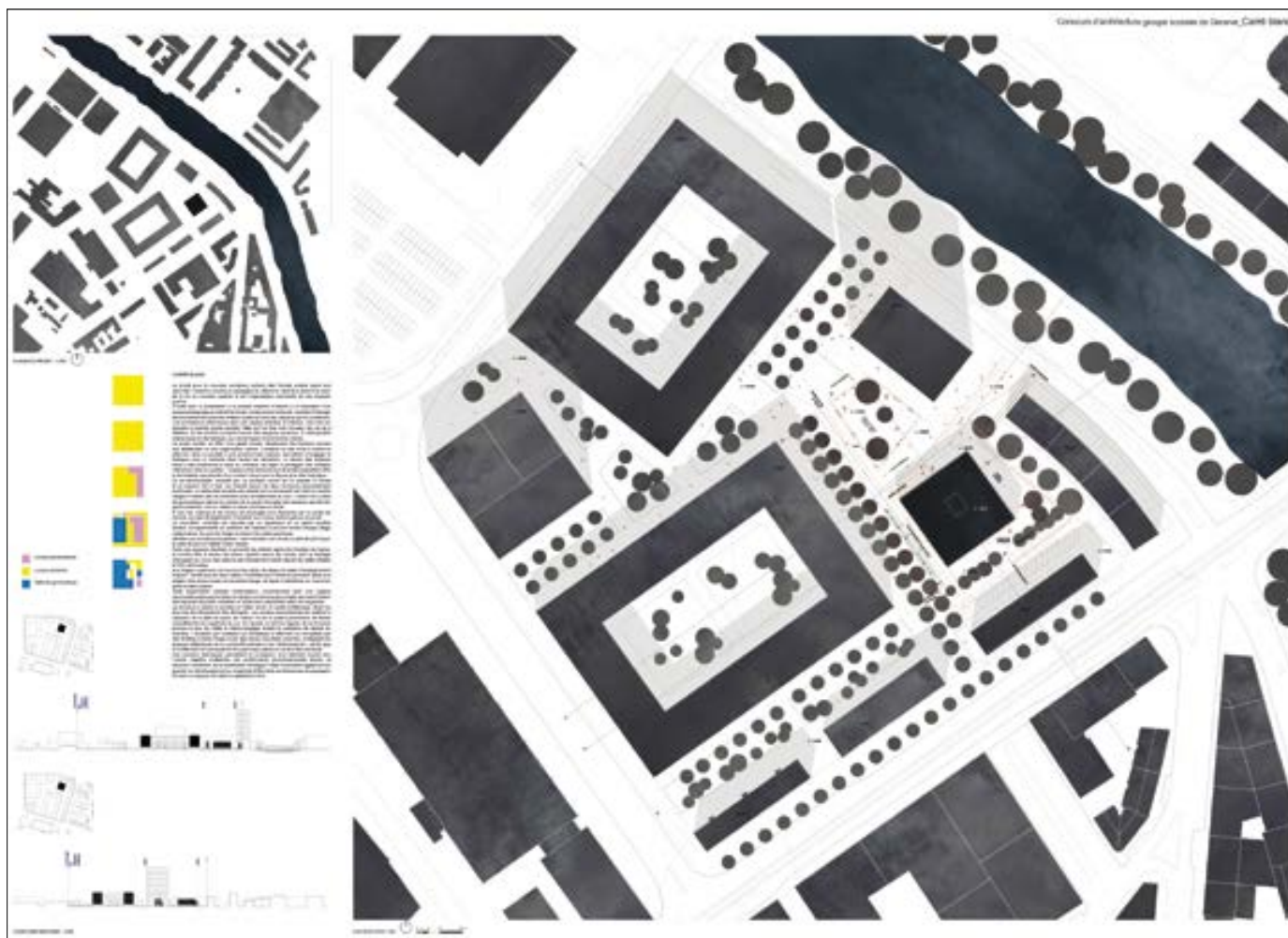
Carré blanc

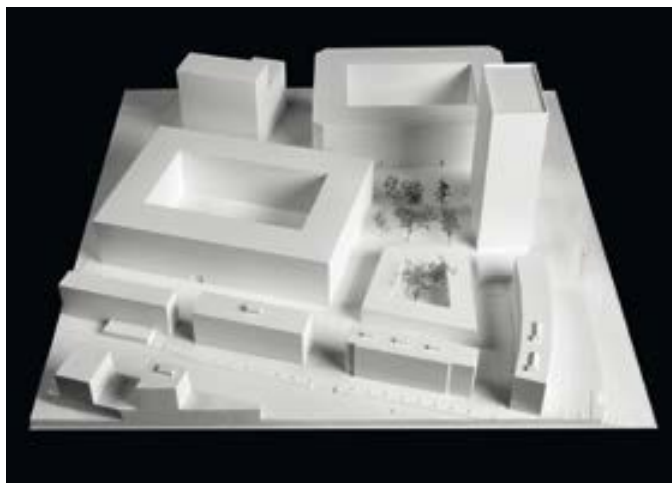
KLINGENBERG ARKITEKTUR

Via Francesco Chiesa 65A | 6850 Mendrisio | Suisse

Collaborateurs

Bjorn Klingenberg | Nicdó Sannino





Projet n° 42

LORD OF THE FLIES

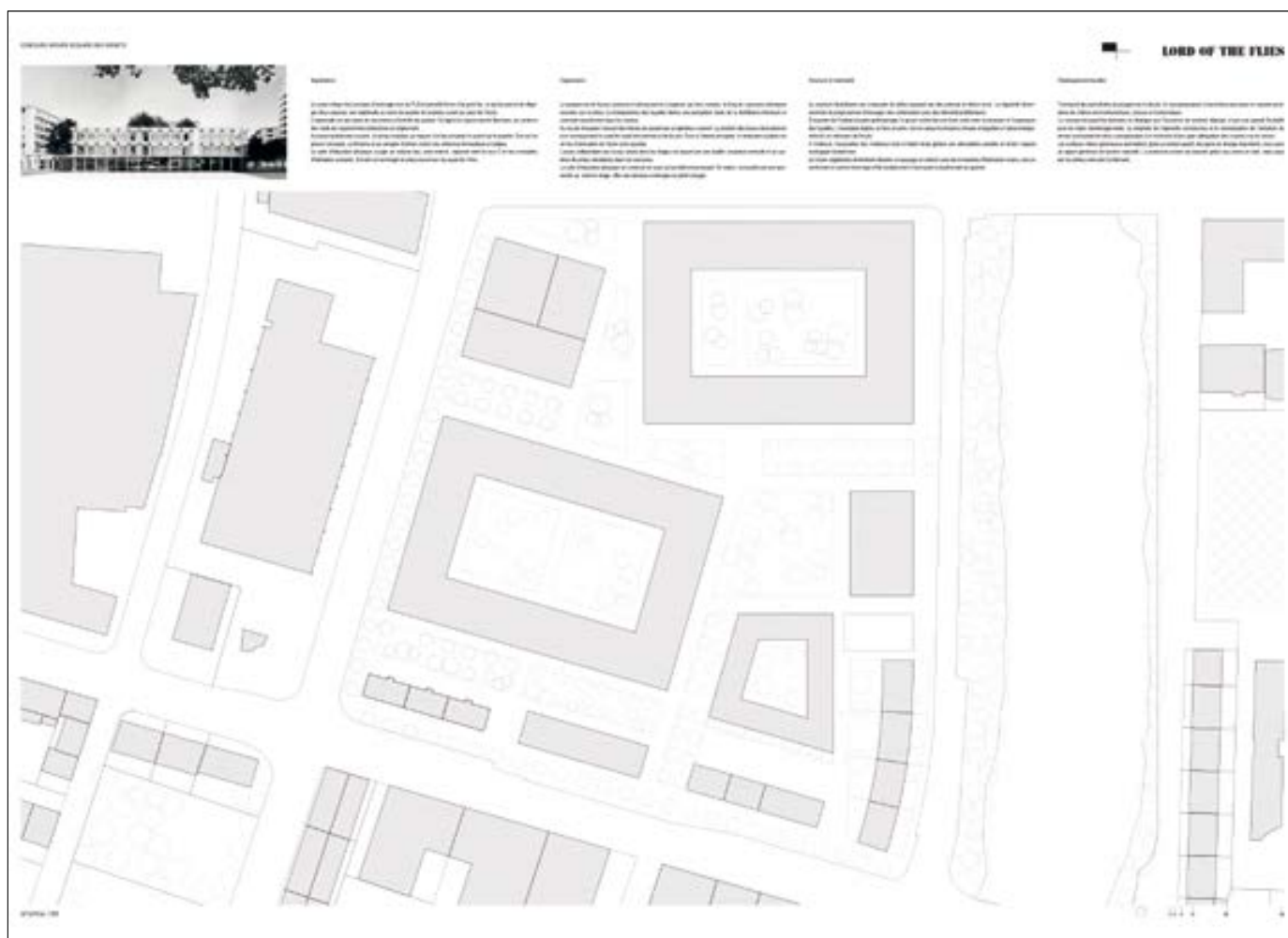
Architecte

COSTEA MISSONNIER ARCHITECTES

Avenue d'Echallens 112 | 1004 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Cristina Costea | Jean-Noël Missonnier





Projet n° 43

Les Racines du Ciel

Architecte

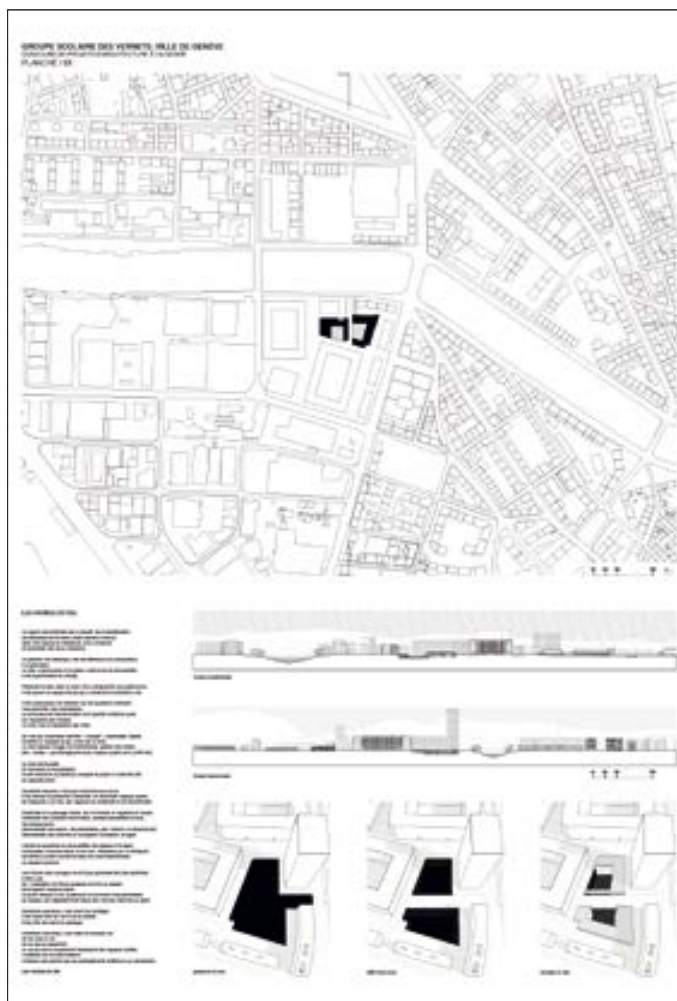
MEYER ARCHITECTE

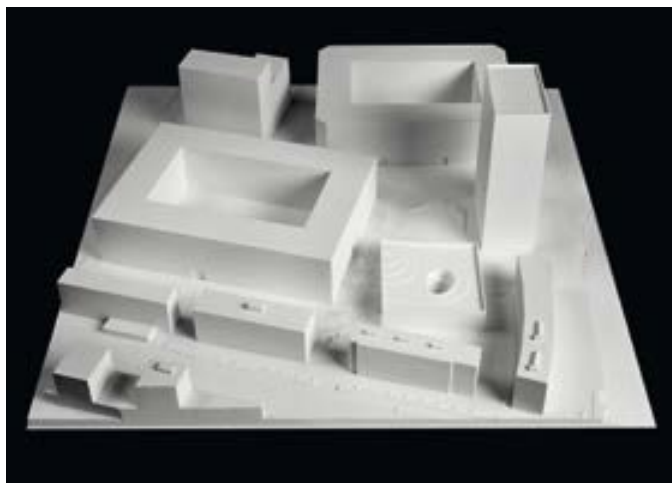
Rue de Veyrier 19 | 1227 Genève | Suisse

Collaborateurs

Ruben Megias | Giulia Chiti | Louise de Froidmont

Sebastian Latz





Projet n° 45

Une souris verte . . .

Architecte

Dominique Grenier Architecture SA

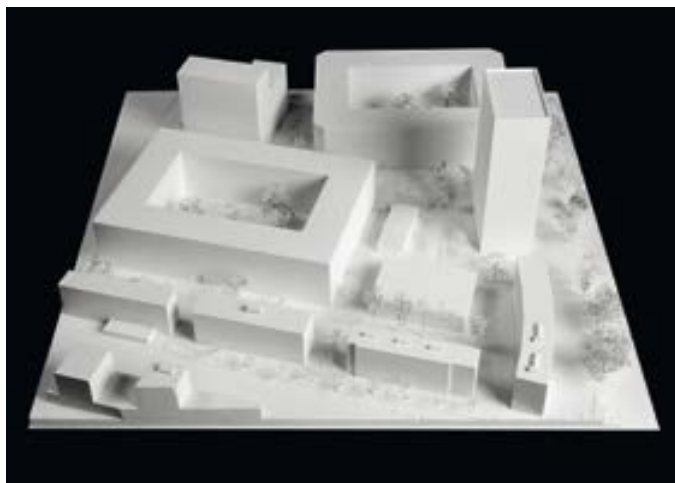
Rue Fendt 2 | Case postale 2372 | 1211 Genève 2 | Suisse

Collaborateurs

Aurélien Dubochet | Cédric Hegelbach | Evelyne Lorenzi

Nicolas Roiron | Thomas Rusling





Projet n° 46

ROUGH & SOFT

Architecte

michaël allimann architecte sàrl

Avenue Sainte-Clotilde 13 | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs

Daniel Lafrance | Amandine Edeki-Agbavwe



DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment à usage d'habitat, d'enseignement et de bureaux, situé dans le quartier des Vernets à Genève. Le bâtiment est conçu pour répondre aux besoins d'un quartier en pleine croissance, en offrant des logements de qualité, des espaces de travail et des espaces de détente.

Le bâtiment est composé de plusieurs volumes, dont un volume principal à usage d'habitat, un volume à usage d'enseignement et un volume à usage de bureaux. Les volumes sont reliés entre eux par des passerelles et des escaliers extérieurs.

Le bâtiment est entouré d'un jardin et d'un espace de détente, offrant ainsi un cadre de vie agréable pour les habitants et les employés.



DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment à usage d'habitat, d'enseignement et de bureaux, situé dans le quartier des Vernets à Genève. Le bâtiment est conçu pour répondre aux besoins d'un quartier en pleine croissance, en offrant des logements de qualité, des espaces de travail et des espaces de détente.

Le bâtiment est composé de plusieurs volumes, dont un volume principal à usage d'habitat, un volume à usage d'enseignement et un volume à usage de bureaux. Les volumes sont reliés entre eux par des passerelles et des escaliers extérieurs.

Le bâtiment est entouré d'un jardin et d'un espace de détente, offrant ainsi un cadre de vie agréable pour les habitants et les employés.



DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment à usage d'habitat, d'enseignement et de bureaux, situé dans le quartier des Vernets à Genève. Le bâtiment est conçu pour répondre aux besoins d'un quartier en pleine croissance, en offrant des logements de qualité, des espaces de travail et des espaces de détente.

Le bâtiment est composé de plusieurs volumes, dont un volume principal à usage d'habitat, un volume à usage d'enseignement et un volume à usage de bureaux. Les volumes sont reliés entre eux par des passerelles et des escaliers extérieurs.

Le bâtiment est entouré d'un jardin et d'un espace de détente, offrant ainsi un cadre de vie agréable pour les habitants et les employés.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment à usage d'habitat, d'enseignement et de bureaux, situé dans le quartier des Vernets à Genève. Le bâtiment est conçu pour répondre aux besoins d'un quartier en pleine croissance, en offrant des logements de qualité, des espaces de travail et des espaces de détente.

Le bâtiment est composé de plusieurs volumes, dont un volume principal à usage d'habitat, un volume à usage d'enseignement et un volume à usage de bureaux. Les volumes sont reliés entre eux par des passerelles et des escaliers extérieurs.

Le bâtiment est entouré d'un jardin et d'un espace de détente, offrant ainsi un cadre de vie agréable pour les habitants et les employés.



Projet n° 47

tatou

Architecte

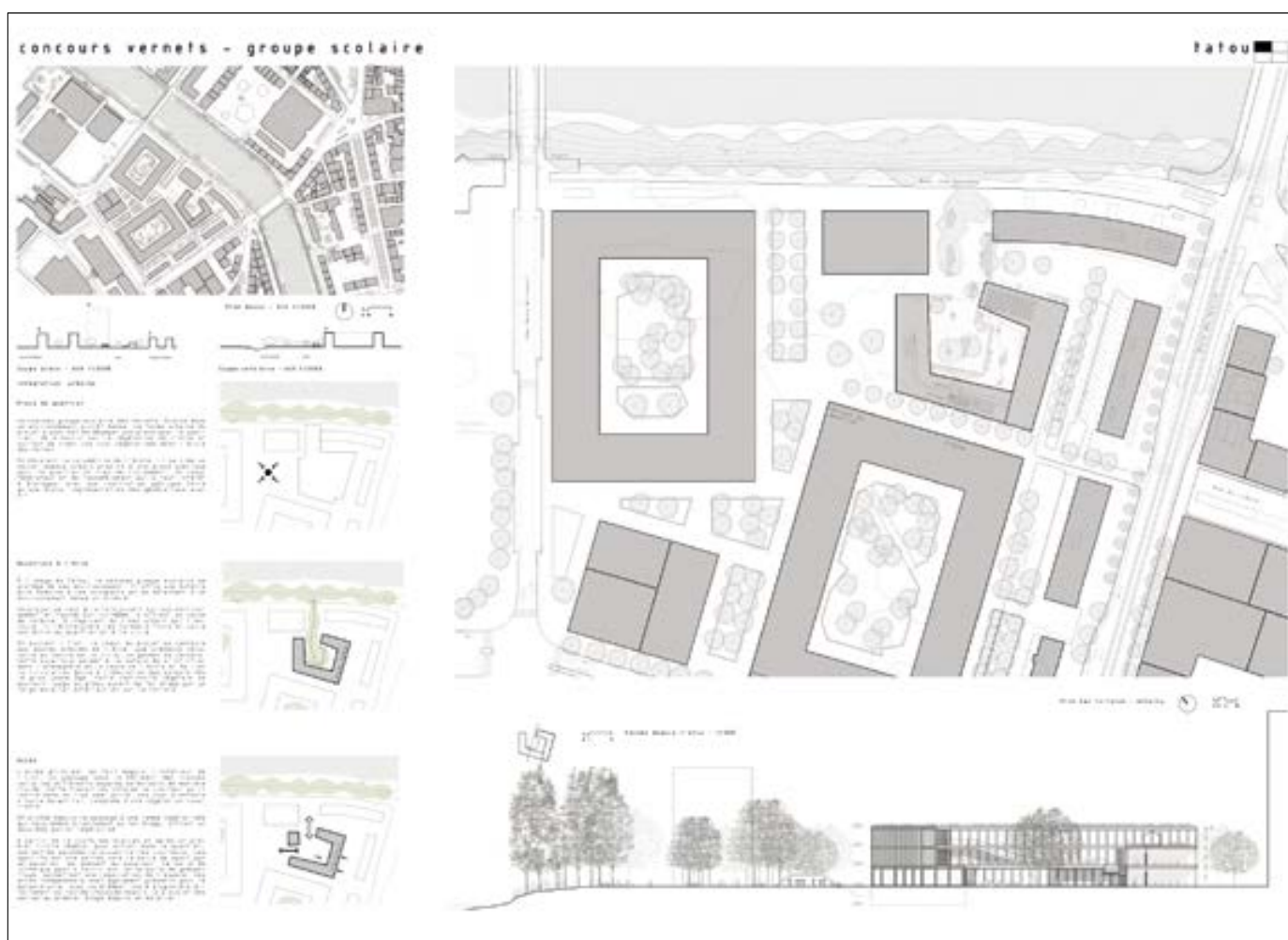
BAILLIF LOPONTE & ASSOCIES SA

Clos-de-la-Fonderie 3 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Joël Jousson | Gabriel Schaer | Gabriela Lopardo | Matthieu Gillot

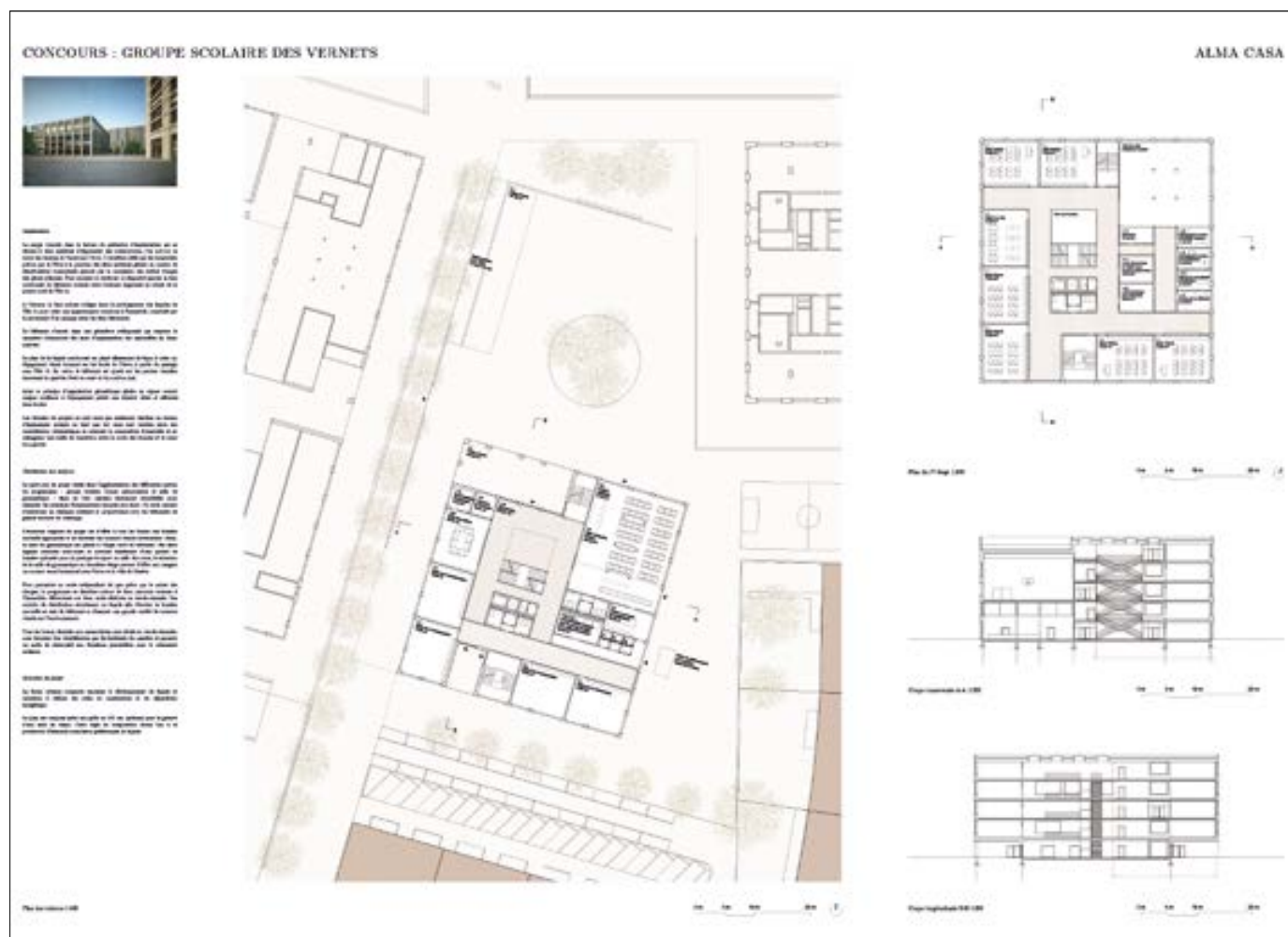
Christophe Gautier | Henri David Willener





Architecte

Chemin des Marais 33 | 1255 Veyrier | Suisse



Editeur

Ville de Genève

Département des constructions et de l'aménagement

Graphisme

forchic | Virginie Fürst

Impression et reliure

Atar Roto Presse SA, Genève

Nombre d'exemplaires

350

Crédits photographiques

Couverture | Nicole Zermatten | Ville de Genève

Maquettes | Didier Jordan et Nicole Zermatten | Ville de Genève

Pages 2–3 | Liechti Graf Zumsteg Architekten AG

Plan de situation | source SITG/SEMO

